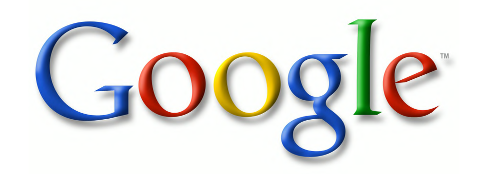
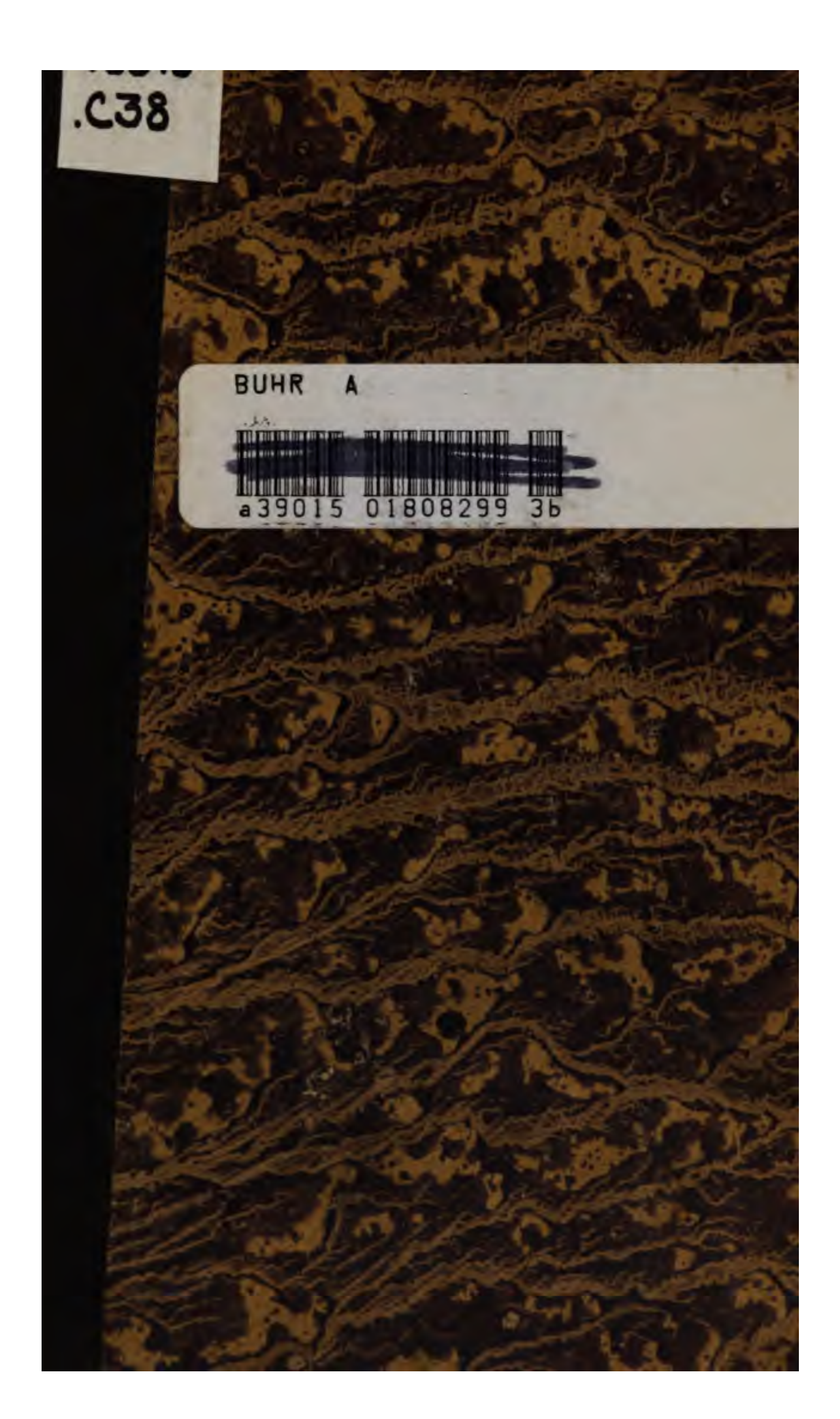




.C38
BUHR A
a39015 01808299 3b



DOMUS PARISIEN
IHS
AD S. GERMANI
1817
ARTES
SCIENTIA
VERITAS
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
TUEBOR
CIRCUMSPICE

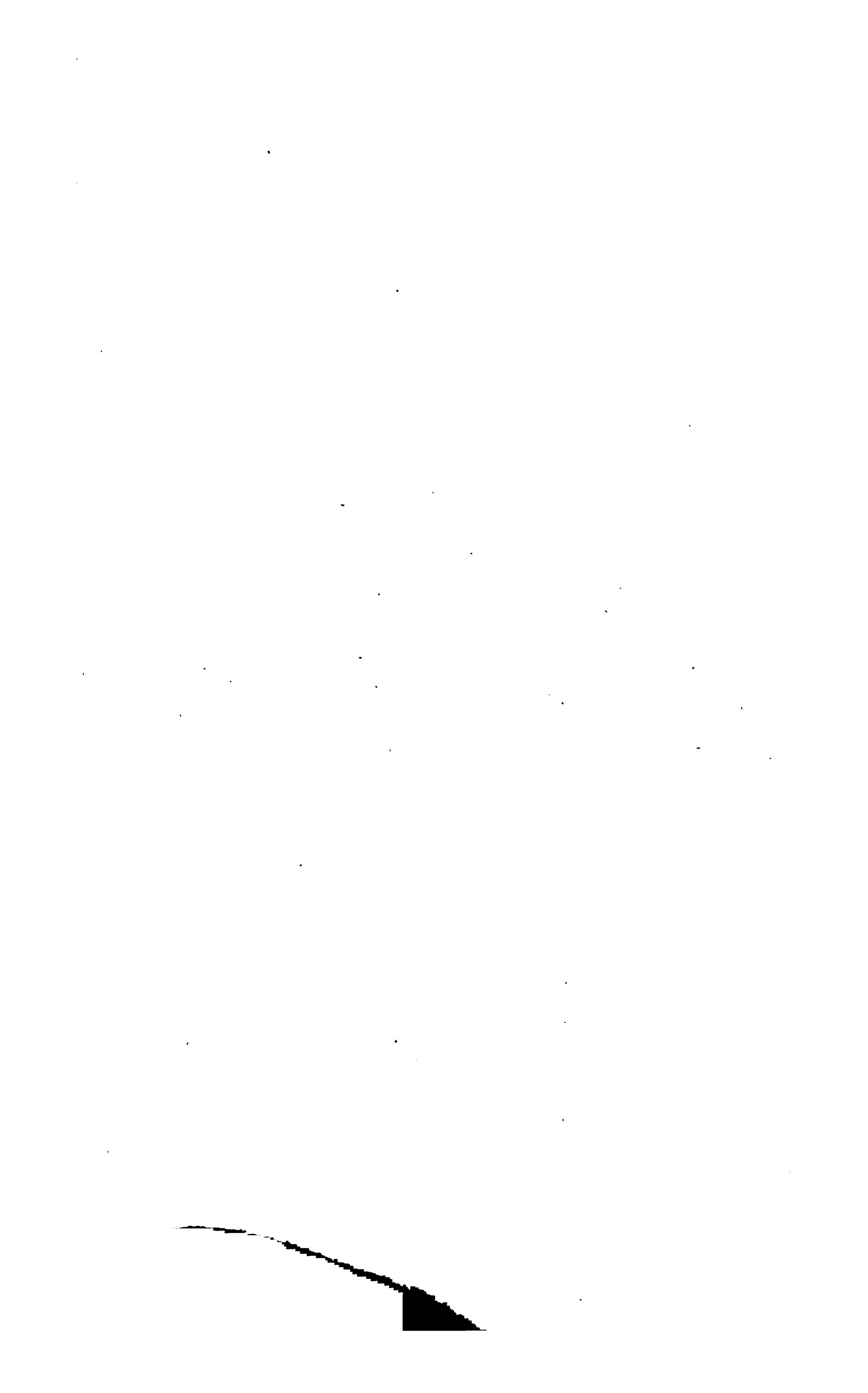


œuvre [illegible] enfant de l'auteur

TÉMOIGNAGE

D'UN ROYALISTE.





[illegible] enfant de l'auteur

TÉMOIGNAGE
D'UN ROYALISTE.



PARIS. — IMPRIMERIE D'ADRIEN LE CLERE ET Cie,
RUE CASSETTE, N° 29, PRÈS SAINT-SULPICE.

TÉMOIGNAGE

D'UN ROYALISTE.

PAR

J. S. CAZOTTE,

CHEVALIER DE L'ORDRE ROYAL ET MILITAIRE DE SAINT-LOUIS.

Fidèle à mon Dieu et à mon Roi.
(*Dernières paroles de Cazotte père.*)



PARIS,
LIBRAIRIE D'ADRIEN LE CLERE ET Cie,
RUE CASSETTE, N° 29, PRÈS SAINT-SULPICE.

1839.

AVANT-PROPOS.

On a vu se développer les malheurs de la France ; et depuis les premiers jours de ce qu'on appelle la Révolution, les pères de famille sages, de toutes les conditions, en ont toujours détesté les excès. Pour calmer l'horreur que causoient, aux yeux des hommes modérés, les crimes qu'ils voyoient commettre, les chefs du mouvement avoient recours à des espèces de spectres de vertu, à des perspectives de biens chimériques dont le sentiment réside dans des cœurs honnêtes ; ces chefs cherchoient sans cesse à persuader que le désordre tendoit à sa fin. « Tout est tranquille », écrivoit-on de Paris en province. De temps en temps le Monarque étoit produit en scène, afin de faire croire

que son autorité se maintenoit, et le vœu du royaliste, le cri de : *Vive le Roi!* se mêloit à celui de : *Vive la Nation!* dont l'expression d'ailleurs, quand elle n'appelle pas la sédition, est si digne de respect. Il seroit impossible de citer une seule de ces convulsions, produites par les factieux, sans que l'indignation du peuple se soit manifestée. Qui ne se souvient pas de l'effroi de toute la contrée, à l'époque des forfaits des 5 et 6 octobre 1789? Qui de nous a oublié la pétition signée par vingt mille habitans de Paris, dans les journées qui suivirent celle du 20 juin 1792? Qui n'a pas partagé la stupeur que causa l'attentat du 10 août, et le deuil que le 21 janvier répandit? La population entière de la Vendée se précipitant sur la mort, n'exprime-t-elle pas assez l'attachement des Français à leur Roi? Mais, dès l'origine des troubles,

lès pères de famille dispersés s'indignoient isolément des progrès de la perversité. Ils portoient les yeux vers le Prince dont ils attendoient un heureux acte d'autorité qui fît cesser le fléau ; ils élevoient même leurs vœux jusqu'au ciel, et sembloient demander un prodige. Rien ne put décider le Roi à tirer l'épée de vengeance : l'horreur de la guerre civile le détermina à tous les sacrifices, et les fauteurs du désordre, marchant audacieusement à leur but, s'emparèrent des moyens du pouvoir, portèrent la dissolution dans l'armée, exterminèrent ce qui s'opposoit à leur triomphe, et frappèrent de terreur les hommes foibles. C'est ainsi qu'une minorité qui eût été effrayée de son petit nombre, si elle s'étoit reconnue à cœur découvert au milieu du peuple Français, parvint à exercer sa tyrannie sanglante.

Je puis donc le proclamer avec vérité : Oui Français, bons Français, vous tous qui chérissez un père, une mère; vous qui vous réjouissez de voir l'attrait pour la vertu se développer en vos enfans; vous qui aimez la France, sa gloire, la religion pure qui a fait la consolation de vos aïeux, vous n'avez jamais cessé d'être royalistes. Depuis les premières années de la terrible épreuve à laquelle il a fallu vous soumettre, vous avez toujours espéré des jours meilleurs, et votre allégresse a été éclatante, lorsque les petits-fils de saint Louis vous ont été rendus. Ainsi nous ne sommes pas d'une caste étrangère, nous qui survivons, et que des circonstances particulières ont pu rendre plus actifs dans l'opposition à des faits qui vous ont causé autant d'horreur qu'à nous-mêmes. Mais en nous réconciliant loyalement avec ceux de nos

adversaires qui ont redressé leurs voies, notre résistance est demeurée forte comme la mort, contre les principes pernicieux, sources des actions coupables; et pour cela nous ne sommes pas, je le dis encore, une caste séparée de vous, nous ne sommes pas la portion la moins pure de votre sang.

Je vais écrire sincèrement ce dont j'ai été témoin, d'après les impressions que j'en ai reçues.

Une fatale expérience m'apprend, tous les jours, que les compagnons dont j'ai partagé les fatigues dans les guerres déplorables amenées par la Révolution, n'existent plus qu'en très-petit nombre. Si j'avois trouvé dans mon plan, l'occasion de parler des glorieuses entreprises de la guerre précédente, où les Français n'avoient qu'un drapeau et qu'un seul esprit, j'aurois pu rappeler mes ser-

vices de ces temps de concorde et de vraie nationalité, sans dissensions et sans querelles : j'aurois pu dire que, volontaire d'honneur à bord du vaisseau du Roi, *le Diadème,* sous les ordres du commandeur de Dampierre, en novembre 1778, j'ai assisté d'abord à la prise de la Grenade, et au combat naval devant cette île, contre Byron, où *le Diadème* a été un des vaisseaux les plus engagés, puisqu'il a perdu trente-deux hommes et qu'il a eu quatre-vingt-deux blessés. Il ne m'appartient pas de publier quels témoignages j'ai reçus de la satisfaction de mes chefs, qui, bien que je n'eusse alors que seize ans, et que je ne fusse que volontaire d'honneur, me firent comprendre comme lieutenant de flûte, dans un échange après l'occupation de Charlestown, où j'avois été fait prisonnier par le général Clinton : tous les camarades,

tous les chefs de ce temps-là ne sont plus ; je veux seulement, en ajoutant ces circonstances, bien faire connoître que je mérite confiance, que je n'étois pas un enfant au milieu des événemens ultérieurs dont il m'a été donné d'être le témoin. Beaucoup d'écrivains de l'autre couleur, en racontant avec sincérité les faits qui se sont passés de leur côté, ont mêlé à leurs récits, des détails relatifs au camp des émigrés, et que je ne crois pas exacts : j'oppose à ces détails, tranquillement, sans insulte, des révélations entièrement conformes à la vérité. Dans le cours d'une longue vie, et dans les études graves et laborieuses de la science du *Génie* et de l'*Artillerie*, j'ai souvent appris qu'il falloit profiter en tout de l'instruction que procuroient les travaux des autres; à mon tour, je puis avoir recueilli quelques particulari-

tés plus constantes, quelques faits qui méritent d'être connus. Je pense que celui qui est destiné à composer une bonne et complète histoire de cette époque, devra consulter les Mémoires de chaque opinion : je ne demande qu'une très-petite place sur un coin du bureau de celui qui écrira cette histoire.

TÉMOIGNAGE

D'UN ROYALISTE.

CHAPITRE PREMIER.

CONSIDÉRATIONS SUR LES COMMENCEMENS DE LA MONARCHIE FRANÇAISE. — AVÉNEMENT DE LOUIS XVI. — IL APPELLE LES ÉTATS GÉNÉRAUX. — ILS SE CONSTITUENT EN ASSEMBLÉE NATIONALE. — JOURNÉE DES 5 ET 6 OCTOBRE 1789. — LE ROI EST AMENÉ A PARIS AVEC SA FAMILLE. — CRÉATION DE LA GARDE NATIONALE.

LE peuple des Gaules dont les guerriers avoient plusieurs fois dévasté l'Italie, et saccagé la ville de Rome elle-même, fut soumis par César. Quelques siècles après, cette conquête des Romains dégénérés tomba sous

la loi des Francs qui fondèrent la monarchie française. La constitution de cet État varia depuis son origine, selon les vertus des monarques, ou l'audace de leurs principaux sujets, et différentes révolutions amenèrent le régime féodal, pendant lequel la dignité des rois n'étoit guère qu'un vain nom. Mais leur tendance naturelle vers l'autorité, secondée par des circonstances heureuses, et entre autres par les Croisades, ramena insensiblement le pouvoir dans la main des rois. Les plus puissans moyens qu'ils employèrent pour parvenir à ce but furent l'affranchissement des peuples, et l'admission des députés des villes aux États généraux; il fut aisé d'entrevoir par ce qui se passa pendant la prison du roi Jean, jusqu'où pouvoient conduire ces innovations. Aussi les rois, reconnoissant le danger, ne recoururent aux États généraux qu'avec précaution, tout en continuant d'abaisser les grands; après les cruautés de Louis XI

et les guerres civiles qui déchirèrent la France jusqu'à la prise de possession du trône par le bon Henri, l'orgueil de Richelieu se joignit aux passions de la royauté, pour détruire ce qui restoit de force à la noblesse, et pour aplanir à Louis XIV cette facilité de régner qui avoisinoit le despotisme. L'éclat de ce régime passa avec la jeunesse et les victoires du prince, et la France, vers la fin de ce long règne, n'éprouva que des calamités; une banqueroute déshonora la régence du duc d'Orléans, et sous Louis XV, dont les commencemens n'avoient pas été sans gloire, on ne vit que des vices et des flatteurs.

Louis XVI monta sur le trône à vingt ans. La nature ne l'avoit pas doué, comme ses deux prédécesseurs, du prestige de la beauté: mais son visage étoit celui d'un roi. Il y avoit de la dignité dans ses manières, malgré leur simplicité, et ses mœurs ont toujours été exemplaires. Exposé à la vio-

lence des passions, il resta inébranlable, et ferme contre l'incrédulité du siècle, il vécut et mourut dans la foi de ses pères. Instruit, aimant le bien, ne voulant que le bonheur de la France, il lui manqua de naître parmi des hommes meilleurs : c'eût été *le Roi* par excellence. Tel autrefois Agis, fils d'Eudamidas et Roi de Sparte, s'efforça de ramener dans sa patrie la vertu, la prospérité et la gloire. Agis eut le sort de Louis XVI, et les princesses d'un mérite rare, qui composoient sa famille, furent aussi enveloppées dans sa ruine.

Louis en prenant les rênes de l'Empire ébranlé, parut presque effrayé d'être Roi. Dans sa défiance de lui-même, il s'entoura des conseils qu'il crut les meilleurs, et bientôt on le vit rappeler les parlemens exilés. Puis, portant sa sollicitude sur les classes les moins favorisées, il soulagea le peuple de plusieurs taxes, abolit la corvée, reste de servitude qui subsistoit encore dans quel-

ques provinces, et rendit les droits civils aux Protestans. Il diminua son luxe, ses voyages, le nombre de ses gardes, et il encouragea le mérite partout où il put l'apercevoir. Ses ministres lui ayant présenté l'indépendance des Etats-Unis de l'Amérique, comme favorable aux intérêts de la France, il se décida, contre son propre avis, à la guerre qui a délivré ces contrées de la domination de l'Angleterre. Mais les dépenses de cette entreprise où la France acquit de la gloire, augmentèrent le dérangement que le règne de son prédécesseur avoit laissé dans la balance des revenus de l'État: Louis eut alors recours aux notables du royaume, croyant faire un appel à la sagesse et au dévouement, et il ne souleva que des contestations.

L'impôt territorial, et celui du timbre qui a été depuis adopté par toute l'Europe, furent en vain présentés par le contrôleur des finances, M. de Calonne : la lutte des intérêts renversa ce ministre. Le cardinal de

Brienne vint ensuite briser le timon du gouvernement, en usant inconsidérément du pouvoir; et l'agitation des esprits étant parvenue à son comble, le Roi fut entraîné à suivre les conseils de M. Necker. Ce novateur, né dans la république de Genève, et élevé dans la religion protestante, venoit d'acquérir dans la banque une grande fortune; il avoit depuis recherché la célébrité comme philosophe et comme écrivain, et il nourrissoit la pensée chimérique de donner aux Français les lois politiques de la Grande-Bretagne; ce qui ne pouvoit être tenté qu'au milieu d'un bouleversement général.

Déjà, depuis long-temps, des écrits peu judicieux avoient déchiré le voile salutaire qui préservoit la société d'une multitude d'idées inquiètes. Peu à peu l'attention de toutes les classes avoit été portée sur les désavantages de leur situation particulière. Le paysan s'irritoit des impôts; le soldat frémissoit de l'introduction d'une discipline

étrangère à nos mœurs; le bourgeois s'indignoit de se voir exclus des emplois ; l'officier subaltèrne remarquoit avec une espèce de désespoir la barrière que l'on avoit élevée entre lui et les grades supérieurs. Le rentier redoutoit la banqueroute, le gentilhomme de province portoit envie aux nobles de la cour, les parlemens et le grand Conseil ne s'accordoient pas. Partout la morale étoit relâchée, la religion affoiblie. Des séditions qui avoient éclaté en Bretagne et en Dauphiné étoient demeurées impunies, et des brochures incendiaires tendoient à exciter l'insurrection générale. Ce fut dans ces circonstances, que M. Necker décida le Roi à appeler autour de lui les États généraux, en adoptant un mode de convocation, qui accordoit au Tiers-Etat un nombre de députés double de celui des autres ordres.

La noblesse fut alarmée, celle de Bretagne ne nomma même pas de représentans, et l'inimitié entre les ordres fit explosion

dans les assemblées de bailliages : cependant les voeux pour la monarchie furent unanimes. Les députés du Tiers-État, arrivés à Versailles dans la résolution de conquérir la délibération en commun, qui leur assuroit la prépondérance, soutinrent cette prétention avec opiniâtreté : la noblesse défendit vivement ses droits : les passions s'enflammèrent, et Louis fut bientôt douloureusement convaincu que son cœur brûloit presque seul du désir pur du bien général. Il épuisa tous les moyens de conciliation : mais la division régnoit aussi dans son conseil, et l'esprit de révolte fit des progrès effrayans. Il étoit devenu nécessaire de lui opposer une digue. En conséquence, le roi se rendit le 20 juin aux États généraux assemblés : il spécifia les sacrifices auxquels il étoit résolu, et il engagea les partis à cesser les hostilités qui lui feroient un devoir de dissoudre l'assemblée solennelle dont il avoit réclamé l'assistance. A peine étoit-il sorti de

la salle, que le Tiers-Etat excité par de fougueux orateurs, fit serment de ne pas se séparer, qu'une constitution libre n'eût été donnée au peuple de France; et l'on n'oubliera jamais la réponse faite par le trop fameux Mirabeau à l'officier qui portoit l'ordre du Roi de se retirer : « Que rassem-
» blés au nom et par la puissance du peuple,
» la force des baïonnettes pourroit seule les
» dissoudre. »

Quel Roi n'eût pas résisté ? Louis se délivra de la tutelle de M. Necker. Mais ce fut à Paris que l'on appela les troupes chargées de la défense du trône; et le monarque dont les habitudes n'étoient pas militaires, négligea le moyen des revues, où sa présence, sa parole, les récompenses accordées par lui-même eussent pu produire un si puissant effet sur le soldat français, tandis que ses adversaires employoient l'or, les femmes, les promesses d'élévation, tout ce qui peut enfin agir sur les cœurs, pour en ébranler

la fidélité. Alors la salle des séances ayant été fermée, les députés, après s'être portés de places en places, se réunirent dans un jeu de paume, et ils y renouvelèrent leur serment du 20 juin. Plus tard le prince de Lambesc, qui stationnoit sur la place Louis XV à la tête du régiment de *royal Allemand*, ayant cru devoir mettre un frein aux insultes de la populace, le mouvement qu'il ordonna souleva les Parisiens rassemblés tumultueusement depuis plusieurs jours dans les lieux publics et surtout dans le jardin du Palais-Royal. Les factieux saisirent ce moment; et forts de la défection des gardes-françaises, ils assaillirent l'Arsenal, les Invalides, la Bastille. Le gouverneur de ce château qui n'avoit pas pu faire une longue résistance, l'innocent de Launay fut assassiné : le prince de Montbarrey, chef de l'Arsenal, n'échappa que difficilement à la mort; enfin M. de Bertier intendant de Paris, et M. Foulon, nouvellement chargé de la di-

rection générale des finances, expièrent *à la lanterne* l'accomplissement de leur devoir.

Lorsque ces cruels résultats du délire populaire retentirent à Versailles, Louis eut horreur du sang que le maintien de son autorité feroit couler, et il se retrancha dans sa vertu. Les régimens reprirent le chemin de leurs garnisons, la délibération en commun fut concédée, M. Necker rentra au ministère, et à l'exception de *Monsieur*, Comte de Provence, tous les princes du sang s'exilèrent. Le duc d'Orléans s'en étoit séparé depuis long-temps. De plus le Roi se rendit à Paris pour témoigner sa parfaite réconciliation. Mais ses ennemis dénaturèrent cette démarche en le faisant passer à travers deux cent mille hommes armés. Il monta les degrés de l'Hôtel-de-Ville sous une voûte de baïonnettes, et M. Bailly, devenu maire par l'insurrection, lui dit, en lui présentant la cocarde tricolore qui en étoit l'insigne : « Voici les clefs qui en d'autres temps ont

« été remises à Henri IV: le Roi votre ancê-
« tre avoit conquis son peuple ; aujourd'hui
« c'est le peuple qui a conquis son Roi. »

De retour à Versailles, Louis n'y fut plus que le témoin du succès des factieux contre l'antique constitution du royaume. On alloit si loin que les premiers novateurs en furent épouvantés, et Clermont-Tonnerre, Mounier et Lally-Tolendal, regardèrent tristement en arrière. *Les droits de l'homme* furent proclamés, et le conseil du Roi s'étant permis à cet égard quelques représentations, des conjurés profitèrent de cette circonstance, au moment même où les rapports envenimés d'un dîner donné, suivant l'usage militaire par les gardes-du-corps en résidence, aux officiers du régiment de Flandre arrivé nouvellement à Versailles, excitoient dans Paris la plus violente fermentation. Le 5 octobre une fourmillière de bandits, de prostituées hideuses, d'hommes déguisés en femmes, entraînant M. de Lafayette et les gardes-fran-

çaises qui avoient déserté le service du Roi, pour se livrer à la révolte, se ruèrent sur le chemin de Paris à Versailles. Les premiers arrivés se portèrent aux grilles du château où ils insultèrent les gardes-du-corps, et blessèrent même grièvement M. de Savonnières. Louis avoit enchaîné le courage de ces fidèles serviteurs qui se bornèrent à faire bonne contenance. Le régiment de Flandre resta en bataille sur la place d'Armes, et les portes du palais ne furent pas franchies. Dans un conseil, MM. de La Luzerne et de Saint-Priest, étoient d'avis de quitter Versailles ; M. Necker manifesta un avis contraire. Il fut alors proposé de prendre néanmoins la précaution d'éloigner la Reine et ses enfans : cette grande princesse se décida à partager le sort du Roi, quel qu'il fût. « Veulent-ils ma mort, dit-elle, je saurai » l'affronter? »

Une partie du rassemblement furieux avoit fait irruption dans la chambre des

députés, le président Mounier fit preuve d'une fermeté admirable. Mirabeau vouloit faire lever la séance, et lui parloit du danger d'être immolé. « A la bonne heure! mais qu'ils nous tuent *tous :* » répondit froidement Mounier, en appuyant sur le dernier mot, et en lançant un profond regard au redoutable tribun, qui resta un moment comme étourdi sous la glace qui lui pénétra le cœur.

Cependant les bandes insurgées remplissoient la ville de Versailles, et le Roi étoit entouré d'ennemis. Lorsque la nuit aura répandu ses ombres, la famille royale pourra-t-elle se livrer au repos que la tempête de la journée rendait si nécessaire? M. de Lafayette lui en avoit donné l'assurance, et le Roi, la Reine, leurs enfans, madame Elisabeth, s'étoient mis au lit, quand à la pointe du jour, et (chose presqu'incroyable) au sortir d'une messe célébrée par l'abbé Jacob, curé de Saint-Louis,

les assassins forcèrent l'entrée du château et envahirent jusqu'aux appartemens de la Reine. Les gardes-du-corps Deshuttes et Varicourt, qui veilloient au premier poste furent égorgés : Durepaire et Miomandre, sentinelles de la porte de la chambre à coucher, tombèrent percés de coups et noyés dans leur sang. La Reine réveillée en sursaut n'a que le temps de sauter précipitamment de son lit, et de fuir l'horrible mort dont les menaces rugissoient autour d'elle, en gagnant l'appartement du Roi; et c'est avec vérité qu'elle a dit depuis, lorsqu'on lui a demandé une déclaration sur les faits de cette nuit : « J'ai tout vu, tout entendu, tout oublié. » La famille royale ne fut sauvée que par le remords des gardes-françaises mêlés à l'insurrection. Ces soldats dont le cœur conservoit l'étincelle des sentimens des anciens jours, s'emparèrent en ce moment de la salle des gardes-du-corps à l'entrée de l'appartement du Roi; ils cou-

vrirent de leurs bonnets les têtes des nobles défenseurs, se placèrent eux-mêmes en sentinelles et firent manquer le but des conjurés.

Le 6 octobre, lorsque le soleil eut rendu le jour, M. de Lafayette exprima au Roi, de la part du peuple, le vœu de voir Sa Majesté fixer sa résidence à Paris, en peignant le danger d'un refus, de couleurs effrayantes. Ce fut alors que ce prince ayant paru au balcon, afin d'annoncer au rassemblement séditieux son départ pour la capitale, des voix tonnantes demandèrent la Reine. Elle se montra entre monseigneur le Dauphin, et madame Royale. « Point d'enfants ! s'écrièrent les mêmes voix. « Marie-Antoinette fit retirer ses enfans, et la fille des Césars promena seule ses regards sur la multitude, où la fureur fit place à l'admiration, et aux applaudissemens. Mais le Roi, sa famille, et les états généraux n'en furent pas moins entraînés à Paris, au milieu des meutes atroces qui avoient ensanglanté son palais, et qui por-

toient, sur des piques, les têtes de Deshuttes et de Varicourt, immolés à la porte de l'appartement de la Reine; et l'auguste famille fut déposée dans le château des Tuileries inhabité depuis un siècle.

Cependant quoique la fidélité de quelques individus, de quelques corps même de l'armée, eût été altérée, la direction de l'administration restoit entre les mains des serviteurs du Roi, et ses adversaires, continuant à corrompre et à dissoudre, pensèrent à créer une force qu'on pût lui opposer. Telle fut l'origine de la *garde nationale*, que des émissaires, habilement répandus, soulevèrent dans tout le royaume. Elle fut d'abord bien étrangère aux projets des factieux, et ses phalanges appelées à la fédération du 14 juillet 1790, renouvelèrent le vœu monarchique consacré par les cahiers des assemblées électorales. Ce qui fit dire à Mirabeau : « Que » voulez-vous qu'on fasse d'un peuple qui ne sait que crier : *vive le Roi!* » On n'en peut

pas douter, les Français n'étoient pas à la hauteur des crimes que les feuilles publiques ont long-temps palliés. Tout à coup des écrits périodiques remarquables par la grossièreté de leur style, et par leur haine contre la famille royale, furent presque gratuitement distribués, et distillèrent avec art les nouvelles idées accréditées par les philosophes et si tristement mises en jeu par les factieux. L'éloquence et le courage des parlemens, de Cazalès, de l'abbé Maury n'eurent pour résultat que des insultes et des dangers. Des mouvemens de sédition agitoient la capitale et se répétoient dans les provinces. On brûloit les châteaux, on assassinoit des gentilshommes, des officiers fidèles : l'insubordination se glissoit dans tous les régimens, et l'assemblée nationale fut obligée de soumettre par la force des armes la garnison de Nancy, où le jeune Desilles fit briller un modèle de la véritable noblesse. Le feu alloit être mis à un canon pointé sur

M. de Bouillé qui n'étoit plus qu'à quelques pas, à la tête de ses troupes. Desilles s'élança sur la lumière qu'il couvrit de son corps; Le canon ne fit pas feu; mais l'intrépide jeune homme tomba sous le fer des soldats du régiment de Châteauvieux.

Sur ces entrefaites, le Roi assistoit, de sa demeure des Tuileries, à l'exécution de M. de Favras qui avoit agi avec un zèle inconsidéré : il voyoit mettre hors de cause les personnages accusés des crimes des 5 et 6 octobre : il voyoit désarmer et maltraiter des serviteurs plus dévoués que judicieux, qui s'étoient portés autour de lui pendant une émeute qu'on pouvoit croire dirigée contre sa personne, et dont les foibles armes donnèrent lieu au sobriquet de *Chevaliers du poignard.* Un jour enfin qu'il vouloit aller respirer à Saint-Cloud, une populace effrénée le fit descendre de voiture. Dans l'alternative continuelle d'accepter les décrets que l'assemblée présentoit à sa sanction,

ou d'être assailli par les faubourgs, voyant saper une religion qui étoit sa seule consolation, immoler ou réduire à la charrue, une noblesse dont les priviléges étoient teints du sang versé pour la patrie, n'étoit-il pas naturel, après deux ans de captivité, d'outrages et de douleurs, que Louis fît un effort pour essayer de faire entendre sa voix à son peuple?

CHAPITRE II.

VOYAGE DE VARENNES. — L'AUTEUR COMMANDE LA GARDE NATIONALE A ÉPERNAY. — IL ADRESSE LA PAROLE EN ALLEMAND A LA REINE. — IL FAIT TOUS SES EFFORTS POUR CONTENIR LE PEUPLE.—LES COMMISSAIRES DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE JOIGNENT LA VOITURE DU ROI, A DEUX LIEUES D'ÉPERNAY.— BARNAVE TÉMOIGNE DU RESPECT A LA FAMILLE ROYALE. —BELLE RÉPONSE DE MADAME RENARD, A LA FERTÉ-SOUS-JOUARRE. — NOBLES PAROLES DE LA REINE A M. DE LA FAYETTE.—LE ROI FAIT ADRESSER DES FÉLICITATIONS AU PÈRE DE L'AUTEUR. — SON PÈRE LUI ORDONNE D'ALLER A PARIS ET DE PAROÎTRE SOUS LES YEUX DU ROI.

Louis résolut de se rendre au sein d'une réunion de ses troupes, dont le marquis de Bouillé qui venoit de soumettre la garnison de Nancy, lui avoit garanti l'obéissance. Le 20 juin 1791, vers minuit, la famille royale

gagna séparément une voiture sur la place du Carrousel. La marquise de Tourzel, gouvernante des enfans de France, y arriva la première avec madame Royale et le Dauphin; puis vinrent successivement madame Elisabeth, la Reine et enfin le Roi lui-même. Une berline avoit été préparée hors de Paris par le seigneur Suédois Baron de Fersen : on la joignit, et l'on prit la route de Montmédy. Trois gardes-du-corps, MM. Dumoutier, de Valory et de Maldan, accompagnoient comme courriers. Il y a tout lieu de croire que ce départ ne fut pas entièrement ignoré : car, tandis que madame de Tourzel attendoit ses augustes maîtres dans la plus grande anxiété, elle aperçut sur la place la voiture de M. de Lafayette. Quoi qu'il en soit, la route fut heureuse jusqu'à Sainte-Menehould, où le Roi fut reconnu par Drouet, maître de poste de cette ville. Dans une semblable occasion, chez le peuple rival dont un bras de mer nous sépare, tu acquis

un renom immortel, bon et loyal Penderell, et la vénération des races futures est assurée à ta fidélité, au nom de ton humble demeure de Boscobel, et au chêne royal de la forêt de ses environs : mais un tel sentiment n'animoit pas le maître de poste de Sainte-Menehould, et on va le voir se jeter dans la carrière qui lui a valu son odieuse célébrité. Il s'élance sur le cheval le plus léger de ses écuries, vole par un chemin de traverse, répand l'alarme à Varennes où il a devancé le Roi dans les ténèbres de la nuit; à l'arrivée de Louis dans cette petite ville, la voiture est arrêtée. La Reine, malgré le pistolet qui la menace, ordonne aux postillons d'avancer; mais sa voix, si long-temps habituée à être obéie, se fait entendre en vain. Les postillons demeurent immobiles, et bientôt les voyageurs sont entraînés à la porte d'un officier municipal nommé Sausse, où on les fait descendre.

« Je suis votre Roi, » dit alors Louis qui

ne pouvoit plus dissimuler. Le ton ferme et touchant avec lequel il prononça ces mots, fit tomber à ses pieds ceux qui se trouvoient autour de lui. Il leur parla des dangers que sa famille couroit à Paris, de son désir d'apaiser les haines, et de réconcilier entr'eux tous les Français. Arrivèrent le duc de Choiseul, M. de Goguelat et plusieurs officiers d'un dévouement absolu, et leur résolution auroit pu mettre fin à sa captivité. Mais séduit par une fausse apparence de respect, Louis perdit un temps précieux a tranquilliser les frayeurs qu'on lui exprimoit. L'alarme répandue arrachoit tous les habitans du pays, de leurs maisons, et tout à coup une multitude égarée se trouvant réunie, le Roi vit le respect se changer en menaces. On ne lui adresse plus que des reproches. Ses gentilshommes sont saisis, les hussards arrivés à sa porte sont désarmés, et il est forcé de reprendre le chemin de Paris sous les ombres de la nuit,

au milieu des vociférations du peuple, O hommes plus mobiles que l'onde qui cède à tous les vents! Les arbres s'étoient à peine dépouillés cinq fois de leurs feuilles, depuis le voyage de Cherbourg, où les routes se couvroient de multitudes affamées de voir leur Prince, où l'air retentissoit des cris de l'amour. Ce bon maître n'avoit pas cessé un instant de travailler au bonheur du peuple, et il croyoit à son affection. Qu'il fut cruellement détrompé!

Le 22 juin, la famille royale captive coucha à Châlons, après avoir vu massacrer le comte de Dampierre, qui avoit osé s'approcher de la voiture avec des démonstrations de respect. Châlons est une des villes qui ont le moins participé aux coupables excès de la révolution. Le Roi y fut reçu avec égards. Le lendemain 23 juin étoit la Fête-Dieu, et les magistrats s'étoient décidés à accorder ce jour de repos à la famille accablée de fatigues et

d'infortunes. Mais ces ménagemens ne convenoient pas aux agitateurs; et, tandis que le descendant de saint Louis assistoit à la messe, une masse de la populace que rassemblent les villes à manufactures, poussée hors de Rheims par les factieux, força l'entrée de Châlons, assiégea l'église où il faisoit ses prières et le contraignit de les interrompre pour monter en voiture. Bientôt le tocsin sonna à dix lieues à la ronde, et le mouvement du désordre se communiqua au village de Pierry, qu'habitoit mon père à une petite lieue d'Epernay. Un courrier teint de sang s'étoit présenté à la mairie de cette ville, annonçant que les Autrichiens étoient à Châlons, où ils n'épargnoient ni femmes, ni enfans. L'absurdité de cette nouvelle n'avoit pas empêché de la répandre; des messagers jetant des cris d'alarme se succédoient sur toutes les routes, la frayeur pénétroit dans tous les esprits. Les paysans s'arment de faux, de fourches, de croissans,

et s'attroupent; le délire et la rage les transportent.

La cour de la maison de mon père se remplissoit des femmes et des enfans du village. La garde nationale du canton s'y rassembloit, et le peuple m'en avoit élu commandant depuis la formation. J'étois dans l'âge où les illusions de la vie terrestre jettent un voile sur ses bornes, où tout est objet d'intérêt, de désir et de joie autour de la créature, qui peut se croire dans un élément d'éternité, tant elle est en rapport parfait avec la création; oui, moi aussi, après avoir pris du service en Allemagne dans un corps Hessois, que j'avois quitté cependant pour revenir dans ma famille, je m'étois laissé entraîner au mouvement qui découvroit à mon ambition des perspectives d'élévation. Mon vénérable père me fit appeler, m'ordonna de me mettre à genoux, me donna sa bénédiction. « Va, me dit-il, profite » de l'uniforme que tu portes, et fasse le

» Seigneur que tu puisses donner quelques » consolations à notre maître ! » Je me pénétrai du vœu de mon père. Ma troupe est assemblée, nous nous mettons en marche, nous arrivons en ordre sur la place d'Epernay, et je suis abordé par M. Blanc président du district. La garde nationale de la ville avoit été précipitée sur la route de Châlons par la nouvelle que j'ai rapportée, et presque tous les commandans avoient été maltraités et forcés de se retirer. « Le Roi va » arriver, me dit M. Blanc. Il faut que vous » vous chargiez ici du commandement. » — « Quelle commission ! répondis-je : je suis » pourtant à votre service. » Il s'agissoit de protéger contre l'irruption de la multitude l'hôtel où le Roi devoit descendre. Je me fis prêter une espèce de serment par les paysans qui m'avoient suivi, et après avoir rallié les hommes honnêtes qui se trouvoient à ma portée, je formai la haie dans la cour de de l'hôtel, et je donnai la consigne de n'en

laisser franchir la porte intérieure que par les autorités constituées.

A peine ces préparatifs étoient-ils faits, que la voiture qui renfermoit les illustres prisonniers, portée pour ainsi dire par les flots du peuple, s'arrêta devant l'*Hôtel de Rohan*, tenu par M. Vallée. J'étois à la portière entre les foules égarées et furieuses, et la famille royale outragée et tranquille. La voiture s'ouvrit et les augustes captifs descendirent. Mille cris injurieux s'élevèrent; des menaces atroces s'adressoient surtout à la Reine : ses yeux rencontrèrent les miens : « Méprisez cette fureur; Dieu est » au dessus de tout ! » lui dis-je en allemand :" Verachten sie dass; Gott über all !,, La Reine me regarda attentivement et se mit en marche, suivie de madame Royale, de madame Elisabeth, et de madame de Tourzel, mais pêle-mêle avec le peuple qui n'avoit pas tardé à forcer la haie formée dans la cour. Le Dauphin porté par un

garde-du-corps, cessant d'apercevoir ses parens, les demandoit avec larmes, et ce fut à moi qu'il s'adressa, en passant ses bras à mon cou. Mes joues furent mouillées de ses pleurs; je me joignis au garde-du-corps, et nous le portâmes ensemble dans la chambre où la Reine avoit été introduite. L'auguste mère reçut son fils, l'embrassa et me demanda si je pouvois lui procurer une ouvrière, afin de rajuster une partie de ses vêtemens sur lesquels la foule avoit marché. Dans la maison même se trouvoit la fille de l'hôte, jeune personne de la plus jolie figure. Je la conduisis à la Reine, et son respect, ses yeux rouges de pleurs offrirent à Sa Majesté un touchant contraste avec le spectacle de la cour.

Dans une salle voisine, les officiers municipaux, les administrateurs, les juges entouroient le Roi. « Malgré vos fautes, dit » l'un d'eux, nous protégeons votre retour » vers les représentans de la nation, n'ayez

» pas peur. »—« Peur! répondit Louis avec » calme : parmi des Français je ne puis pas » avoir peur. » Une espèce de conversation s'ensuivit sur son voyage. Le Roi dit que son intention n'étoit pas de sortir du royaume, mais qu'il ne pouvoit plus rester à Paris où sa famille étoit en danger. « Oh » que si fait, Monsieur, vous le pouviez, » dit un des interlocuteurs. Le Roi le regarda et fit silence. M'apercevant devant lui dans une attitude respectueuse, il m'adressa quelques paroles sur le même sujet. « Sire, ré» pondis-je sans élever la voix, est-il un » Français, digne de ce nom, qui ne rende » pas justice à Votre Majesté? » Ces mots furent compris. Mais souvent il me falloit repousser, à la porte intérieure de l'hôtel, la foule qui tentoit de la forcer. Il me falloit sévir contre les mutins, persuader les autres de la nécessité du devoir que je remplissois; la situation étoit difficile. Malgré mes différens déplacemens, j'approchois par instans

de la Reine qui étoit revenue dans la grande salle avec ses enfans, et de madame Elisabeth : quelques paroles de consolation s'échappoient de mon ame, tant je désirois alléger le poids de leur affliction ! Fort de la bénédiction de mon père, je me tenois presqu'au dessus de la terre, et peut-être auroit-on pu me tailler en pièces, sans que mon ame eût été ébranlée.

Enfin le Roi et sa famille prirent place à un rez-de-chaussée autour d'une table servie. Debout entre deux fenêtres qui donnoient sur la cour, de temps en temps je contenois le peuple, ou je portois avec attendrissement les yeux sur cette illustre famille, si long-temps l'objet d'une espèce d'adoration, maintenant brûlée du soleil, couverte de poussière, et supportant avec calme la plus grande adversité. « Voilà ce que l'on » gagne à voyager; » disoit au Roi l'un des administrateurs. Tout à coup une voix de la cour ayant fait entendre ces mots : « Ils

» ont cependant l'air bien bons! » — « Vous » le voyez, m'écriai-je, on ne peut plus vous » en imposer. » Lorsque je me retournai, la Reine me regardoit en tenant un doigt sur ses lèvres. Louis en se levant de table vint à moi et me demanda qui j'étois? — « Sire, un sujet fidèle. » — « Vous com» mandez ici la garde nationale. » — « Par le plus grand hasard. » Et des personnages douteux s'étant approchés, je baissai les yeux, et le Roi cessa le dialogue. Peu d'instans après, madame Elisabeth m'arrêta et me demanda brièvement mon nom. « Vous croiriez, lui dis-je, que ma con» duite est intéressée. » — « Ordinairement » nos désirs sont des ordres; » reprit vivement la princesse. — « Hé bien! je suis » le fils de quelqu'un pour qui votre che» valier d'honneur a beaucoup d'amitié, le » fils de Cazotte. » — « Ah je connois votre » nom. » Et elle me quitta.

Lorsque tout fut préparé pour le départ

du Roi, je me plaçai au bas de l'escalier, à la tête du peloton qui gardoit la porte intérieure de l'hôtel. Louis, en passant, me regarda avec la plus grande bonté ; la Reine me tendit une main que je n'osai serrer ; Madame Royale, madame Élisabeth avoient suivi, et je restois immobile, lorsque madame Élisabeth m'appela et me proposa de monter en voiture avec la famille royale. Je répondis, sans la moindre réflexion, que je ne croyois pas que cela pût être utile à leurs Majestés. Alors madame Élisabeth m'engagea à prendre soin de madame de Tourzel pour la traversée de la cour, et je donnai le bras à cette dame, qui suivoit seule et sans protection. Mais à peine avions-nous fait quelques pas hors de la porte intérieure, que la foule, qui avoit rompu la haie, nous entraîna. Madame de Tourzel presque étouffée, se sentoit défaillir. Recueillant mes forces, je la soulevai ; plusieurs hommes de ma troupe vinrent

successivement m'aider, et en la soutenant au-dessus de ces flots de peuple, nous parvînmes à la dégager. « Monsieur, me disoit » madame deTourzel, je n'ai pas peur. »— « Je vous crois, répondis-je, vos propres » dangers sont ce qui vous occupe le moins » ici. » Nous arrivâmes à la voiture où madame de Tourzel monta, et où toute la famille m'adressa un geste de satisfaction. En ce moment, trouvant près de la portière M. de Marassé, commandant général de la garde nationale, qui venoit d'arriver après avoir essuyé mille outrages, je l'enlevai de terre et le présentai au Roi, en disant : « Voici encore un serviteur. » Puis criant un *vive le Roi* que quelques voix répétèrent, je m'échappai de cette scène mémorable. « Allez, ma petite belle, *on* vous en » fera voir bien d'autres, » avoit dit à la Reine, au moment où elle montoit en voiture, une des femmes d'Épernay. Avec quelle barbarie *on* lui a tenu parole !

Près de Boursault, à deux lieues d'Epernay, Barnave, Péthion, et M. de La Tour-Maubourg, commissaires de l'Assemblée nationale, joignirent la voiture du Roi où Barnave et Péthion montèrent. Le premier allia aux fonctions dont il étoit chargé, des formes respectueuses envers le monarque malheureux; Péthion fut prodigue de mots et avare de politesses. C'étoit madame Elisabeth qui soutenoit la conversation; aux reproches que les députés pouvoient trouver à faire à quelques démarches de la cour, ses réponses étoient si claires, si pures, si sincères, et témoignoient tant d'instruction, tant d'énergie, tant d'affection pour le peuple, dans une princesse dans laquelle Barnave n'avoit vu jusque-là qu'une femme orgueilleuse et ignorante, que les opinions de ce député en éprouvèrent le choc le plus puissant. Son cœur réputé presque insensible, depuis les paroles trop connues qu'il avoit prononcées lors de la prise de la Bas-

tille, (*Le sang qui coule est-il donc si pur!*) reçut une impulsion de vie nouvelle : la froideur cessa de glacer sa physionomie, et ses yeux prirent une expression de douceur.

Le 23 juin, on coucha à Dormans, et, lorsque la famille royale fut laissée à elle-même pour le repos de la nuit, on y parla de la scène d'Epernay. Des paroles de foi avoient été prononcées, le livre de prières de madame Elisabeth fut ouvert, et l'on tomba sur un psaume qui offrit une source de consolations. Le 24, la route fut poursuivie jusqu'à Meaux. L'accueil de cette ville fut assez triste; mais à la Ferté-sous-Jouarre, où le Roi avoit dîné, il avoit été logé dans une belle maison et reçu avec le plus grand respect ; la Reine, surprise de mille attentions, ayant demandé où étoit la maîtresse de la maison, on lui fit voir une dame qui avoit un tablier blanc devant elle : « Pourquoi donc ce costume, dit la » Reine. » — « Du moment que Votre Ma-

» jesté est entrée dans cette maison, je n'ai » pu en être que la servante, » répondit madame Renard.

Barnave cherchoit à procurer des adoucissemens aux souffrances du voyage. « Si vous » le permettez, on criera *vive le Roi*, » lui dit le maire de La Ferté. Barnave le permit.

Le 25 juin fut le jour de l'arrivée à Paris. Louis y fut traîné le long des boulevarts, au pas le plus lent des chevaux : la plus grande partie des habitans étoit sous les armes ; l'ordre fut donné aux spectateurs de demeurer couverts. La voiture dirigée ensuite par la grande avenue des Champs-Élysées, s'arrêta sur la place Louis XV, au pont-tournant, et la foule ayant été écartée, l'aîné des Bourbons rentra aux Tuileries, non sans le plus grand danger de voir mettre en pièces les trois gardes-du-corps qui lui avoient servi d'escorte, et que la garde nationale eut beaucoup de peine à sauver du délire de la populace : hommes dignes du

choix de Sa Majesté, par le calme magnanime avec lequel ils ont supporté les injures et les mauvais traitemens, fruits amers de leur fidélité !

Après ce triste retour, l'accès des Tuileries fut défendu ; une garde nombreuse y veilla sous le commandement de M. de Lafayette, et des officiers furent chargés de chacune des personnes de la famille royale. La Reine, couverte de poussière, avoit demandé un bain à sa rentrée dans ses appartemens : elle ne put obtenir de celui qui la gardoit de la laisser seule. « Oubliez, disoit-» elle, que je suis Reine, pour vous sou-» venir que je suis femme. » Une plaisanterie peu délicate et un sourire ironique furent la réponse. L'Assemblée nationale exigea du Roi et de la Reine une déclaration des motifs de leur voyage, et après avoir décrété que Louis ne seroit pas mis en cause, elle s'occupa de la révision de l'Acte constitutionnel. Cependant les *jaco-*

bins, secte nouvelle, foyer des troubles, et qui se réunissoient dans l'ancienne église des religieux de ce nom, avoient saisi l'occasion du voyage et de l'arrestation du Roi, pour mettre au jour, par l'organe de Brissot et de Condorcet, leur projet de république. Ils ne gardèrent plus aucune mesure, lorsqu'ils virent reparoître une constitution monarchique. Danton rassembla leur armée au Champ-de-Mars, et ils se proposoient d'annuler par la violence les derniers décrets de l'Assemblée. Les factieux échouèrent. Le maire de Paris, Bailly, savant d'un esprit distingué, élevé par la révolte dont il avoit partagé l'ivresse, mais homme habituellement vertueux et paisible, fit déployer le *drapeau rouge*, et les hordes furibondes furent dissipées par quelques coups de canon qu'ordonna M. de Lafayette. Peu après, une députation de soixante membres présenta le nouveau Code au Roi, qui crut devoir l'accepter et prêta le serment de le main-

tenir, devant l'Assemblée constituante, dont les membres demeurèrent assis et couverts. En ce moment solennel, les prisons furent ouvertes aux détenus politiques, et des réjouissances publiques donnèrent lieu aux habitans de Paris de faire éclater les transports de l'amour qu'ils conservoient pour leur Roi.

Ma conduite à Épernay avoit laissé des traces : la Reine en avoit parlé, et mon père reçut à ce sujet des félicitations. Il me chargea de quelques affaires qu'il avoit à Paris, et me recommanda de chercher à paroître sous les yeux du Roi, afin de lui dévouer mes services, si j'avois pu mériter sa confiance. J'obéis à mon père.

Je quittois pour toujours ce toit paternel, asile de mœurs patriarchales, selon la propre expression de l'accusateur qui a poursuivi à mort son honorable propriétaire, ce toit sous lequel j'ai été nourri avec une tendre affection, où mon ame s'est enflammée pour

le bien à l'exemple des vertus. L'homme sensible y trouvoit des objets d'intérêt pour son cœur; l'homme instruit venoit y égayer sa raison : le pauvre y puisoit des secours; l'habitant peu aisé, des conseils. Situé dans un des plus jolis vallons de France, tout ce qui peut embellir la vie s'y trouvoit : vertu, amour, affection, monumens des arts, et ces bocages frais que les Muses aiment à visiter, et ces ruisseaux au doux murmure, dont la poésie se plaît à peindre les sinuosités. J'y ai vu l'une des plus aimables femmes de la Cour, la comtesse de Coaslin, retenue comme par un charme et ne pouvant s'en arracher. Je l'ai entendue exprimer le vide qui lui étoit resté lorsqu'elle l'eut quitté; elle ne cessoit de répéter qu'elle avoit été plusieurs fois prête à redemander des chevaux pour en reprendre la route. Séjour paisible, tu m'aurois suffi pour élever les rejetons de ma famille ! Mais l'injustice des hommes, en frappant le père, a rejeté au

loin ses enfans. Sa demeure a été envahie, morcelée, détruite; et je la quittois pour toujours, je recevois pour la dernière fois les embrassemens de ceux que j'y voyois réunis : père, mère, sœur, et vous, marquise de La Croix, dont l'ame étoit si noble, l'esprit si éclairé, le cœur si parfait. Je devois vous survivre à tous, et même à mon jeune frère !

CHAPITRE III.

L'AUTEUR SE TROUVE A PARIS SUR LE PASSAGE DE LA REINE QUAND ELLE VA A LA MESSE. — S. M. LE RECONNOÎT. — L'AUTEUR EST ADMIS AU JEU DE LA REINE. — IL EST INVITÉ A DÎNER CHEZ MADAME DE TOURZEL.—LA REINE ENVOIE LE DAUPHIN PASSER LA JOURNÉE AVEC MADAME DE TOURZEL.—IL RECONNOÎT M. CAZOTTE.—ON LUI FAIT PROPOSER D'ENTRER DANS LA NOUVELLE GARDE. — IL Y EST NOMMÉ LIEUTENANT.— L'ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE. — DÉCLARATION DE GUERRE A L'AUTRICHE. — LA NOUVELLE GARDE LICENCIÉE. — LE 20 JUIN 1792. — BELLE CONDUITE DE M. ACLOQUE — UN HOMME HIDEUX SE PLACE DEVANT LE ROI, UN COUPERET A LA MAIN.—ADMIRABLE DÉVOUEMENT DE MADAME ÉLISABETH, QUE L'ON PREND POUR LA REINE. — PÉTHION ARRIVE, ET DIT D'UN TON GRAVE : « C'EST ASSEZ, PEUPLE SOUVERAIN ! » —L'AUTEUR A ÉTÉ TÉMOIN OCULAIRE DE CES DÉPLORABLES SCÈNES.

Je prie d'excuser les détails personnels qui précèdent et ceux qui vont suivre. Mon frère attaché au régiment de Poitou, infan-

terie, se trouvoit en même temps que moi à Paris. Nous allâmes un jour ensemble aux Tuileries, dans la salle qu'on appelle aujourd'hui *Salle des maréchaux*. Elle étoit alors dépouillée d'ornemens, et les Cent-Suisses y attendoient sous les armes le retour de la Reine qui assistoit à la messe. Il ne s'y trouvoit que très-peu de curieux, des classes inférieures. On ne tarda point à annoncer la Reine, elle parut, et mon frère fit entendre une exclamation expressive de ses sentimens. Sa Majesté jeta les yeux sur nous, hésita un moment, puis continua sa marche. » Je viens de voir quelqu'un que je connois, » dit-elle en rentrant dans ses appartemens, » et je ne me rappelle pas où je l'ai vu. » Nous nous promenions mon frère et moi, après notre sortie du château. Le chevalier de Viévigne, écuyer menin, nous rencontre; nous étions parens. « Est-ce toi, me dit-il, qui étois » sur le passage? » — « Oui, répondis-je, et » j'ai même été un peu confus de l'excla-

» mation de mon frère. » — « Ah ! continua » Viévigne, ce n'est pas maintenant d'une » semblable expression que la Reine peut » être offensée. Mais elle t'a remarqué, elle » a paru regretter que sa mémoire fût infi- » dèle. Demain je verrai si je peux réveiller » l'impression qu'elle a éprouvée. Reviens à » la messe. » J'avois suivi ce conseil. Viévigne me nomma à la Reine au moment où elle étoit prête à se rendre à la chapelle. « Comment c'est lui ! dit-elle avec émotion, » et je ne l'ai pas reconnu ! » — « Je crois, » répliqua Viévigne, qu'il se retrouvera » aujourd'hui sur le passage de Votre Majesté. » — « Bien ! reprit la Reine ; je remar- » querai les figures de bruns, et si je le dé- » couvre, il saura que je me souviens de » lui. » En se rendant à la chapelle, elle regardoit tous ceux qui se trouvoient dans la salle des Cent-Suisses. « Il n'y est pas ; » dit-elle à son écuyer. Mais arrivée dans la chapelle, elle m'aperçut et me fit un signe de

la tête et de la main, de la manière la plus aimable. Je baissai les yeux et mon cœur tressaillit. Les premiers mots que la Reine adressa en sortant, au chevalier de Viévigne furent ceux-ci : « Elisabeth mourra de cha- » grin de ne pas l'avoir vu. »

Viévigne qui partageoit ma satisfaction, me dit en me rejoignant, que le lieu que j'avois choisi n'étoit pas celui qui étoit convenable pour paroître aux yeux de Sa Majesté, et qu'il me conduiroit le dimanche suivant à son jeu. Je n'aurois pas eu la hardiesse de monter seul un degré si élevé; mais je m'abandonnai à la direction de mon cousin. Lorsque nous entrâmes dans la salle où le jeu étoit commencé, et dont la table étoit entourée par les ambassadeurs et par ce qui restoit en France de grands Seigneurs, la Reine me fit une inclination de tête, et Madame Royale, madame Elisabeth, madame de Tourzel et madame la princesse de Tarente suivirent l'exemple. Tout le monde porta les yeux sur

moi. Le duc de Choiseul, dont le père avoit des bontés pour le mien, vint à moi, et vouloit me faire passer avec lui près du fauteuil de la Reine; je n'osai pas accepter un tel honneur, et je me tins au second rang avec le chevalier de Viévigne. Mais, vers la fin du jeu, mon parent me dirigea près de la porte par laquelle la Reine devoit se retirer, et en sortant de l'appartement, Sa Majesté arrêta les yeux sur moi et me salua avec un air de satisfaction. Puis madame de Tourzel qui la suivoit me dit: « Comment vous êtes ici, et après les » obligations que je vous ai, je n'ai point eu » le plaisir de vous voir chez moi? » — « J'ai fait mon devoir, répondis-je; heureux » si j'ai pu le bien remplir. » — « Oui, ré» pliqua madame de Tourzel, et je trouverai » le moyen de m'en expliquer avec vous. » Le lendemain Viévigne me remit de sa part une invitation à dîner pour le mercredi suivant. Quelques momens après mon arrivée, madame de Tourzel me laissa dans le cercle

de son salon, et reparoissant avec l'auguste enfant dont les larmes avoient mouillé mes joues à Epernay. « Voici, me dit-elle, mon-
» seigneur le Dauphin que la Reine nous
» envoie pour passer la journée avec nous. »
Une dame de la compagnie ayant demandé à Monseigneur s'il me connoissoit, le jeune prince répondit : « C'est M. Cazotte qui a fait
» tant de plaisir à papa et à maman, à Eper-
» nay. » Ce jour-là, que je fus heureux !

Après le dîner, madame de Tourzel me prit à part et me dit : « Je suis chargé par le
» Roi et par la Reine de vous demander ce
» que vous pouvez désirer de Leurs Majestés
» en témoignage de satisfaction de votre
» conduite. » — « Madame, répondis-je,
» l'accueil que je reçois, ces paroles même
» sont une grande récompense. Cependant
» je voudrois prouver au Roi le dévouement
» le plus sincère, et je ne reculerois pas
» devant l'occasion de verser mon sang
» pour lui. » — « Y a-t-il quelqu'emploi

» que vous puissiez désirer? » — « Je ne » m'attendois pas aux paroles que vous ve- » nez de me porter. Oui! je serois heureux » que le Roi daignât m'employer ; mais, » puisque Sa Majesté y paroît disposée, elle » doit me connoître tout entier. » — « Que » voulez-vous dire? » — « Je dois avouer, » qu'au commencement des troubles, mon » inexpérience m'avoit entraîné; je ne vou- » lois ni bouleversement, ni crimes : je » croyois à l'amélioration possible de l'état » de la société, et j'y entrevoyois des avan- » tages; Le désordre a dessillé mes yeux, et » le Roi n'a pas aujourd'hui de sujet plus » dévoué. » — « Votre conduite à Epernay » n'a laissé aucun doute, me dit alors ma- » dame de Tourzel, et il me paroît inutile » de revenir sur le passé. »

Quelques jours après je reçus une nouvelle invitation, et madame de Tourzel m'apprit qu'elle avoit rendu compte de notre conversation; que Leurs Majestés ne

m'en estimoient que davantage, et qu'elle avoit une proposition à me faire; que la circonstance étoit plutôt une occasion de nouveaux services, que de récompenses; que le moment de reconnoître ma conduite n'étoit point arrivé : mais que le Roi composoit une nouvelle garde, et qu'il seroit heureux de compter sur les sentimens de tous les officiers qui en feroient partie, comme il comptoit sur les miens. S. M. vouloit savoir s'il entroit dans mes vues d'en faire partie. Je répondis que tout ce que j'avois d'ambition seroit comblé dans un poste où Sa Majesté elle-même m'auroit placé. Le travail de la garde se fit. La Reine demandoit qu'on me nommât capitaine. Le duc de Brissac objecta ma jeunesse et mon peu d'ancienneté, en ajoutant que les circonstances n'étoient pas propres à des faveurs évidentes; et je me trouvai ainsi sur la liste des officiers destinés aux postes de lieutenant et de sous-lieutenant, et dans les

derniers rangs de cette liste. Madame de Tourzel m'en demanda la raison. Je l'ignorois : je rencontrai quelques jours après le duc de Brissac : ce chef de la garde me dit que « j'étois lieutenant par la grâce du Roi. » De plus, ceux des officiers qui avoient des protections près de la Reine sollicitoient son intérêt pour les emplois d'adjudans-majors, choisis alors indistinctement parmi les lieutenans et les sous-lieutenans, et qui ne donnoient qu'un supplément d'appointement aux titulaires, sans prééminence. Madame de Tourzel m'invita de nouveau et je trouvai chez elle le baron de Pont-l'Abbé, général de l'infanterie de la garde, à qui la Reine avoit demandé cette place pour moi. M. de Pont-l'Abbé vouloit savoir si j'étois assez au fait des détails du service. « La Reine a trop de bonté lui » dis-je. Je serois peut-être embarrassé des » détails, et je préfère le poste de lieute- » nant. » On mit la plus grande activité à la

formation du corps : il fut bientôt en état de commencer son service, et la première fois que je commandai le poste chez la Reine, au moment où je l'accompagnois à sa voiture, elle me dit : « Je me suis bien doutée » à votre air de gloire, la dernière fois que » je vous ai vu, que vous seriez bientôt de » service chez moi. »

Cependant on vit finir cette assemblée qui répondit si mal aux vœux du souverain par qui elle avoit été réunie. Le progrès des lumières, la liberté, l'égalité, la grandeur et la prospérité de la France se trouvoient dans les discours de l'Assemblée ; la destruction fut dans ses œuvres. Dès les premiers mois de ses délibérations, plusieurs députés qui y étoient arrivés précédés de la réputation d'un grand savoir, et parmi lesquels on peut citer Bergasse, après Mounier et Lally-Tolendal, avoient désespéré de s'y faire entendre. Des voix éloquentes s'efforçoient en vain d'opposer une digue au mal. Le mal étoit fait,

comme si les hommes livrés à leurs disputes étoient nécessairement condamnés à des résultats funestes ! L'Assemblée *constituante* céda la place à l'Assemblée *législative*. Celle-ci fut à peine installée, qu'elle rendit un décret subversif de la dignité royale, en décidant que lorsque Sa Majesté paroîtroit dans son sein, elle prendroit place à la gauche du président. L'impression de cette première démarche sur le public démontra qu'elle étoit prématurée, et les nouveaux députés firent un pas en arrière; mais leurs délibérations portèrent l'empreinte de la haine de la royauté. Ils déclarèrent innocent Jourdan *Coupe-tête*, qui avoit égorgé à Avignon, dans une glacière, quatre-vingts victimes de tout âge et de tout sexe, et ils admirent aux honneurs de leur séance les soldats de Châteauvieux coupables de l'insurrection de Nancy et du meurtre de Desilles, après les avoir fait sortir des galères.

Triste et lamentable position que celle de

Louis vis à vis de cette Assemblée ! En vain il s'étoit entouré d'un ministère dévoué à la constitution. M. de Narbonne en étoit l'ame; homme d'esprit sans doute, de sentimens élevés, d'une belle figure, d'un grand air et de nobles manières, mais subjugué par la fille de M. Necker, par madame de Staël devenue depuis si célèbre, et qui avoit assez d'ambition pour chercher à diriger le gouvernail. Il y eut des lettres écrites, il y eut des intrigues qui déterminèrent le Roi à renvoyer ce ministre ; et pour conserver quelque popularité, Sa Majesté fut obligée de se séparer en même temps de M. Bertrand de Molleville sur qui elle pouvoit compter, et de choisir les membres de son nouveau conseil dans la secte des Jacobins. Ce fut alors que Dumouriez entra dans le cabinet avec Roland, Clavières et Servan.

Dumouriez étoit exempt de travers politiques. Riche d'expérience, plein d'activité, d'instruction, de ressources dans l'esprit, il

avoit la conscience de ses moyens et l'ambition de les faire valoir. Au moment de la convocation des Etats-Généraux, il eût servi le Monarque de toutes ses facultés, si sa position sociale lui en eût facilité le pouvoir. Il essaya alors en vain de se produire, de se faire écouter, de changer la direction fatale : il fut découragé, dégoûté par le peu de prévoyance, par l'entêtement des hommes placés au timon des affaires, par le peu de considération qu'on lui accordoit dans cette sphère élevée : et il se jeta dans l'insurrection pour parvenir à jouer un rôle. Assez d'autres ont parlé de ses trois collègues. Mais le ministère de la Marine avoit été confié à Lacoste, homme droit, modéré, et sincèrement attaché au Roi qui avoit confiance en lui.

Le peuple de France étoit dans une décomposition complète. Il n'existoit plus une ville où les esprits ne fussent agités par des réunions sous le nom de *clubs*, dans

lesquelles on prêchoit ouvertement la sédition; et les troupes du Roi devenoient des hordes de soldats indisciplinés. Au retour de Varennes, l'Assemblée nationale avoit prescrit aux officiers un nouveau serment qui leur avoit paru contraire à leurs engagemens les plus sacrés : la plupart l'avoient refusé, et ils s'étoient vus contraints de quitter les régimens. Sans sûreté dans leurs Provinces, où ils exposoient même leurs parens, ils gagnoient les frontières et se réunissoient à Coblentz et à Bruxelles autour des Princes, frères du Roi et des princes de la maison de Condé, qui s'étoient expatriés comme eux. L'Assemblée législative fut alarmée de ce rassemblement, et elle déclara coupable tout émigré qui ne seroit pas rentré dans un délai fixé, prononçant en même temps confiscation de ses biens et leur vente au profit de l'État.

Le Roi députa aux Princes ses frères le chevalier de Coigny qu'ils aimoient, afin

de les engager à rentrer et à cesser une opposition qui menaçoit des plus grands malheurs. Les princes reçurent très-bien l'envoyé du Roi : mais ne pouvant prendre confiance dans la confusion générale, ils persistèrent à se tenir éloignés. Il fallut s'adresser aux puissances qui paroissoient protéger les rassemblemens d'émigrés ; et les messages étant restés sans effet, le nouveau ministère décida le Roi, bien malgré lui, à déclarer la guerre à l'Autriche (19 avril 1792). Trois généraux, MM. de Biron, de Dillon et de Lafayette, eurent l'ordred 'attaquer les Pays-Bas sur trois différens points. Biron partit de Valenciennes, Dillon, de Lille, et Lafayette de Rocroy. Ces trois attaques furent malheureuses.

Dans les deux premières, le soldat se dispersa aux premiers coups de canon, en accusant les chefs de trahison. Dillon fut mis en pièces, et ce ne fut qu'avec peine que Biron échappa au même sort. Lafayette re-

poussé sous Philippeville fit sa retraite en bon ordre, et là, le général Gouvion et mon oncle Claude-Joseph Cazotte tombèrent sur le champ de bataille en soutenant l'arrière garde.

Je me reprocherois de ne pas consacrer un souvenir à ce bon parent. C'étoit un homme antique, plus Spartiate que Romain; d'une petite taille, mais sec et nerveux; sobre, chaste, étranger au luxe et à la dissipation. Sa vie fut exempte de maladies, et il y avoit plaisir à le voir arriver dans le cercle de famille avec sa constante gaieté. Il me semble le revoir y entrer, dans l'un des premiers jours de la commotion nationale, riant, se frottant les mains et disant: « Vingt-cinq millions d'hommes en mouve- » ment! qu'est-ce que cela va nous don- » ner ? » Peu d'officiers d'artillerie connoissoient mieux leur arme, et il étoit fort instruit dans l'art de la guerre. Sa récréation favorite, d'ailleurs, étoit la musique, et il jouoit bien

de plusieurs instrumens. Dans la querelle de corps engagée par MM. de Vallière et de Saint-Auban, contre les innovations de M. de Gribeauval, il avoit été l'un des antagonistes les plus animés du novateur; et M. de Gribeauval ayant été placé à la tête de l'artillerie, son peu de bienveillance décida mon oncle, alors chef de brigade, à demander sa retraite, et le prépara à prendre rang dans l'opposition au gouvernement. Elu commandant d'un des deux premiers bataillons de garde nationale de la Côte-d'Or, il en avoit fait un corps qui le disputoit aux anciens régimens en discipline, en maniement des armes, en science d'évolutions militaires; et, lorsque la guerre fut déclarée, il reçut l'ordre de joindre la division Lafayette. Ce général étoit pour la seconde fois aux prises, lorsque Gouvion et mon oncle succombèrent. Dans la première affaire, Cazotte avoit fait mouvoir et pointé lui-même deux pièces de canon dont l'ennemi avoit

souffert. Le trait étoit cité avec éloge par les feuilles publiques : mon oncle perdit la vie en voulant renouveler ce fait glorieux. Sa troupe l'adoroit; Junot duc d'Abrantès qui y avoit fait ses premières armes n'en parloit que comme d'un héros, et Dijon, sa ville natale a donné son nom à l'une de ses rues. Le Roi me fit demander si nous étions parens et je montrai une lettre où il me faisoit sa profession de foi politique. « C'est bien » constitutionnel, me dit madame de » Tourzel, mais c'est bien honnête. »

Reprenons le cours des événemens. Tandis que la campagne s'ouvroit avec si peu de succès, un décret enlevoit au Roi sa nouvelle garde dont le dévouement s'étoit prononcé, et Louis voyoit conduire aux prisons d'Orléans le fidèle duc de Brissac qui en étoit le chef. Le roi ne pouvoit obtenir la signature d'aucun de ses ministres pour conserver la liberté de ce loyal serviteur. De plus, l'Assemblée présentoit à la sanction du

prince le décret de déportation des prêtres qui avoient obéi à leur conscience en refusant le serment, et le décret que le ministre Servan avoit provoqué pour attirer sous Paris un camp de vingt mille hommes choisis par les Assemblées primaires.

Roland publioit en même temps une lettre dictée par sa femme, républicaine ardente, dont la lecture de Plutarque avoit *volcanisé* la jeune tête, et qui étoit douée d'énergie masculine sous les charmes séduisans de son sexe. Dans cette lettre, Roland déclaroit au monarque qu'il seroit regardé comme le premier ennemi du peuple, s'il ne sanctionnoit pas les décrets émanés du club des jacobins. Indigné de se voir trahir par des hommes qu'il avoit appelés près de lui, Louis, malgré les dangers auxquels il s'exposoit, renvoya les trois ministres factieux et refusa la sanction si audacieusement prescrite.

La fureur des Jacobins ne connut plus de

bornes, lorsqu'ils virent leurs favoris bannis du conseil; et le 20 juin 1792 leurs satellites se rassemblèrent au nombre de près de vingt mille. Les hideuses légions portant pour enseignes des cœurs d'animaux sanglants et des inscriptions atroces, défilèrent dans les lieux des séances de l'Assemblée législative et se portèrent aux Tuileries. Au premier bruit de ce mouvement, des bataillons de garde nationale s'étoient rendus au château pour le défendre; mais Santerre, brasseur du faubourg Saint-Antoine précipita les bandes de l'insurrection au travers de ces bataillons, et elles pénétrèrent dans les appartemens du Roi, traînant un canon avec elles. Sa Majesté arriva dans la première salle au moment où elles en forçoient les portes. « Me voici, dit Louis, que me » voulez-vous? » Le bon Acloque, l'un des commandans de la garde parisienne, entrant en cet instant par un autre passage, se porta rapidement vers son maître, pour lui

faire un rempart de son corps, et s'écria : — « Peuple, c'est votre Roi ! » Les brigands reculèrent et ne s'étendirent dans la salle que lentement portés par la foule qui les pressoit.

Alors Louis et madame Elisabeth accourue près de lui, se retirèrent accompagnés de quelques serviteurs dans deux embrasures de fenêtres. On empêcha la Reine de les joindre. « Que dira l'Europe, disoit-» elle, si je ne meurs pas près du Roi mon » époux. » Il lui fut représenté qu'il étoit possible qu'elle augmentât ses dangers, et décidée par cette considération, elle resta avec le Dauphin, Madame Royale, madame de Tourzel et quelques dames dans la chambre du Conseil, derrière la table dont on fit une espèce de rempart. Les bandes insurgées passèrent devant le Roi qu'elles forcèrent de mettre le *bonnet rouge*. Un homme couvert de haillons, d'une laideur rare et d'une physionomie horrible, s'étoit

enveloppé la tête d'un écriteau sur lequel on lisoit : « Tremble, tyran ! » Il portoit à la main un couperet énorme ; il se posta en face du Roi, et s'y tenoit immobile, sans cesser de rouler les yeux les plus affreux. Une députation tardive de l'Assemblée législative fut épouvantée. Le député chargé de porter la parole balbutioit. Le Roi prit la main d'un garde national, et la plaçant sur son cœur : « Sens, dit-il, s'il palpite ; » l'homme qui a rempli ses devoirs n'a ja- » mais peur. » De la salle où étoit le Roi, les rebelles se rendoient dans la chambre du Conseil où l'air majestueux de la Reine les étonnoit et paralysoit leur rage. Une de leurs troupes s'étoit portée avec furie contre madame Elisabeth, et l'écuyer de son Altesse Royale lui ayant témoigné la crainte qu'on ne la prît pour son auguste belle-sœur. » Tant mieux, dit l'héroïque Princesse ; ce » ne sera que moi qu'ils sacrifieront. »

Trois mortelles heures s'écoulèrent ainsi :

les foules remplissoient les Tuileries; les toits mêmes en étoient couverts : Enfin le maire Péthion arriva. Monté sur une chaise vis-à-vis de la fenêtre où étoit le Roi, et affectant le ton le plus grave; « C'est assez, » dit-il, peuple souverain. Vous avez fait » connoître votre volonté. Allez et conservez » la dignité que vous avez montrée. » Il fut obéi; et un quart-d'heure après les Tuileries étoient libres. Louis rentrant dans son cabinet se laissa tomber dans un fauteuil. La Reine accourut. Elle, sa sœur, sa fille, son fils sont aux genoux du Monarque et à son cou qu'ils embrassent. « C'est en ce moment, » dit le Prince si cruellement mis à l'é- » preuve, que je puis m'appliquer les mots » du président Molé, que la pointe du fer » d'un assassin est toujours loin du cœur » d'un honnête homme. »

J'étois venu aux Tuileries pendant cette journée, avec le chevalier d'Averton, ancien officier du régiment de Vivarais, mon ami

et voisin de campagne, devenu mon camarade dans la dernière garde.

J'ai vu ce que je viens de décrire. Le soir je me trouvois chez madame de Tourzel, au milieu d'un cercle pénétré de douleur, et la Duchesse de Maillé nous disoit : « Ah !
» la première de ces visites sera certaine-
» ment la dernière ! »

CHAPITRE IV.

ON PLANTE DANS PARIS DES PEUPLIERS COMME ARBRES DE LA LIBERTÉ : ON PLANTE UN TREMBLE A LA PORTE DU CHATEAU. — ON APPELLE A PARIS LES RÉVOLUTIONNAIRES DE TOUTE LA FRANCE. — LAFAYETTE VIENT, DE SON ARMÉE, OFFRIR SON SECOURS AU ROI : IL EST TROP TARD. — MORT DU COMMANDANT DE LA GARDE NATIONALE MANDAT. — LA JOURNÉE DU 10 AOUT. — LE ROI SE REND AVEC SA FAMILLE A L'ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE. — LES SUISSES SONT MASSACRÉS. — L'ASSEMBLÉE DÉCRÈTE LA SUSPENSION DE L'AUTORITÉ DU MONARQUE, ET CONVOQUE UNE CONVENTION. — L'AUTEUR SE RETIRE PAR LE JARDIN DES TUILERIES AVEC LE BARON DE VIOMÉNIL. — ILS SE RÉFUGIENT ENSEMBLE A L'HÔTEL DE L'INFANTADO, OU LOGEOIT L'AMBASSADEUR DE VENISE. — LE DOMICILE DE L'AMBASSADEUR EST VIOLÉ. — L'AUTEUR EST CACHÉ DANS UN GRENIER, PAR LES SOINS D'UNE JEUNE FILLE, AVEC M. DE PUYSÉGUR, ANCIEN MINISTRE DE LA GUERRE. — L'AUTEUR EST CACHÉ A VALENTON, CHEZ M. ROUSSEAU; ENSUITE AU GÉNITOY, PRÈS LAGNY, CHEZ M. CARPENTIER, ANCIEN SERVITEUR DE LA REINE.

Nous avançons dans le cours de ces déplorables événemens où le crime fut si audacieux et la vertu si malheureuse. Le courage que Louis avoit montré, le 20 juin,

avoit électrisé les ames à Paris et dans les provinces : mais, comme l'a dit l'illustre Shakespeare, il y a, dans les affaires humaines, un mouvement semblable à celui de l'océan qui, si on a manqué de s'en garantir, au moment favorable, entraîne irrésistiblement. Des milliers de pères de famille de la capitale signèrent une adresse dans laquelle ils offroient à Sa Majesté leur assistance, leur sang, pour maintenir son autorité : cet exemple fut suivi par un grand nombre de départemens; les Jacobins inspiroient une horreur générale; ils se décidèrent à se soutenir par le crime et la terreur. Ils agitèrent la populace de Paris en faisant traîner dans tous les quartiers, par des stipendiaires épouvantables, des *arbres de la liberté*. Ces arbres étoient ordinairement des peupliers; l'arbre qu'ils plantèrent à la porte du Roi fut un tremble. Les Jacobins recrutèrent dans les provinces tout ce qu'on put réunir d'hommes pervers et déterminés, et les mirent en

mouvement sur Paris, de sorte que la cérémonie du renouvellement de la Fédération, le 14 juillet, présenta un rassemblement effrayant.

En vain M. de Lafayette quitta-t-il son armée et vint-il à Paris afin de conjurer l'orage. Il étoit au-dessous d'une telle entreprise, et sa démarche n'aboutit qu'à lui susciter un procès dans le sein de l'Assemblée législative. Je ne doute pas que cet homme si célèbre n'ait eu toute sa vie un motif qui justifiât à ses propres yeux la ligne qu'il a suivie. C'étoit une pensée qu'apparemment il croyoit juste, qui le dirigeoit dans ses opinions politiques, lors de son retour de la brillante campagne d'Amérique, mais le Prince persécuté pouvoit-il cesser d'apercevoir en lui le geôlier du retour de Varennes, le général des bandes des 5 et 6 octobre, le gentilhomme antérieurement comblé de faveurs et que sa naissance sembloit appeler à un autre rôle; et, pour louvoyer sous la tempête,

Sa Majesté pouvoit-elle se livrer à lui? Pethion et Manuel, suspendus de leurs fonctions municipales à la suite de la journée du 20 juin, furent réintégrés par un décret, et la marche des révolutionnaires déhontés de tout le royaume, fut fermée par cinq cents *Marseillais* enrégimentés, qui avoient répandu l'effroi sur leur route. Les bandits sans feu et sans lieu parés de ce nom dirigés par le brasseur Santerre, attaquèrent le soir même de leur arrivée une réunion de garde nationale parisienne signalée comme royaliste : surprenant ces hommes tranquilles, ils tuèrent les uns, blessèrent les autres et mirent en fuite le reste; et bientôt le tocsin retentit dans tous les quartiers pendant la nuit du 9 au 10 août.

Au signal, tandis que les mères et les épouses sont saisies de frayeur, les malfaiteurs se réunissent. La générale est battue, et les bataillons de la garde nationale se rendent au château où accourent en même

temps environ cent cinquante anciens serviteurs. Les postes sont doublés par le brave régiment des Gardes-Suisses, et jusqu'à cinq heures du matin une protection imposante paroissoit assurée : il n'y avoit d'inquiétude que celle que pouvoit donner le peloton de la garde intérieure que les factieux avoient pris soin de composer d'hommes de leur parti. Vers minuit, le maire Péthion étoit venu au château. La garde nationale avoit voulu l'y retenir : il donna avis de sa position à l'assemblée qui étoit en permanence, et l'Assemblée le demanda et le renvoya à l'Hôtel-de-Ville. Danton, Robespierre, Tallien, Marat, Hébert et tant d'autres étoient sortis de leurs retraites. Avant la pointe du jour, ils envahirent la municipalité, en déposèrent les membres, s'érigèrent en comité suprême, firent appeler le commandant-général Mandat, qui ne sachant pas ce qui venoit de se passer à l'Hôtel-de-Ville, y vint, et fut immolé ; des ordres émanés du nouveau comité

eurent bientôt détruit les dispositions qui devoient mettre obstacle à la réunion des révoltés. Aussi des bataillons armés de piques se présentèrent bientôt aux portes des Tuileries, et se les firent ouvrir sous prétexte d'en partager la défense; de sorte que les ennemis du Roi se trouvèrent en nombre dans son propre palais. Alors les Marseillais, les Bretons, les *Sans-Culottes* des faubourgs (ils avoient eux-mêmes adopté ce nom) effectuèrent leur jonction et se dirigèrent contre la demeure du monarque.

L'arrivée des bataillons armés de piques, et la nouvelle de la mort de Mandat, avoient jeté le découragement parmi les commandans de la garde nationale chargés de la défense du château. Ils conseillèrent au Roi de reconnoître l'état des forces qui devoient le protéger, et dans la revue qu'il en fit vers six heures du matin, plus d'un cri de *Vive Péthion*, et plus d'une insulte arrivèrent à ses oreilles. Il fut même poursuivi, et à peine

étoit-il rentré dans ses appartemens que les hordes ennemies débouchèrent sur la place du Carrousel. Les membres du département et de la Municipalité qui se trouvoient près de Sa Majesté lui demandèrent quelles étoient ses intentions. « De résister à la violence » répondit Louis. Ils descendirent pour en donner l'ordre. On forma en pelotons et l'on partagea dans les deux appartemens adjacens à la salle du Conseil où se tenoit la famille royale, les serviteurs dévoués à la tête desquels étoient le maréchal de Mailly, le comte de Puysegur, le baron de Vioménil, M. d'Hervilly. En ce moment, les officiers de la garde intérieure vinrent exprimer au Roi la défiance qu'inspiroient les étrangers dont il étoit entouré. Louis leur dit : « Ce sont mes « amis, venus pour partager mes dangers, « je ne dois pas m'en séparer. » Les officiers répliquèrent, et pour réponse le Roi les engagea à former un peloton au milieu duquel il se placeroit lui et sa famille.

Ce peloton traversa nos rangs, les physionomies en étoient hostiles. « J'espère, « leur dit le Roi en nous montrant, que vous « ne trouverez pas mauvais que ces braves « gens meurent avec nous. » — « Ils n'ont « que des épées, répartit un petit officier à « voix grêle. »—« C'est assez pour des gen- « tilshommes, répondit la Reine. »

Les administrateurs annoncèrent que la plupart des troupes exprimoient le refus de tirer sur le peuple. « C'est un parti pris, dit « au Roi M. de Roederer, et je ne vois pour « Votre Majesté rien à faire, que de se rendre « dans le sein de l'Assemblée qui lui a pro- « mis protection. » A cette heure, la séance n'étoit composée que des ennemis du Roi, les autres membres s'étant absentés. « On me clouera plutôt au mur du Château, s'écria la Reine. » — « Si Votre Majesté peut si « facilement faire le sacrifice de sa vie, ré- « pliqua celui qui venoit de parler, qu'elle « songe à celle de ses enfans, à celle de tout

« ce qui l'entoure! » La Reine jeta un sombre regard autour d'elle, de foibles avis appuyèrent le conseil de Roederer, le Roi fut entraîné. « Il n'y a plus rien à faire ici: » dit-il avec douleur.

Il embrassa sa famille : tous ensemble prirent congé de nous et se rendirent à l'Assemblée, où Louis dit en entrant : « Je viens « parmi vous pour éviter un grand crime. »

Les portes du Château étoient ouvertes, les canonniers avoient passé du côté des assiégeans : Les troupes réglées de l'insurrection étoient formées sur trois, des côtés de la cour, et environ quatre cents Suisses couvroient le front du Château. Le baron de Vioménil se présenta, fit savoir que le Roi étoit à l'Assemblée, et chercha à dissuader de violer son domicile : ses paroles furent perdues. Les Suisses restoient en bataille. Leur consigne étoit de ne point laisser pénétrer dans le Château; et la première sentinelle de leur front de bandière, ayant été

tuée, leur ligne exécuta sur les ennemis qui lui étoient opposés, un feu qui fit mordre la poussière à un grand nombre. Le reste se précipitoit hors de la cour : les Suisses s'élancèrent à leur poursuite et tout cédoit devant eux, lorsque la gendarmerie postée sur le Carrousel et qui auroit dû les soutenir, prit le parti contraire. Les fuyards moins pressés soutenus par de nouvelles masses se rallièrent et commencèrent le carnage de ce fidèle régiment dont peu d'individus échappèrent. Quelques heures plus tard, quatre-vingt-quatorze d'entre eux qui venoient de Courbevoie mirent bas les armes sur un ordre du Roi et du président de l'Assemblée, et conduits à l'Hôtel-de-Ville, ils y furent tous égorgés aux hurlemens de la populace.

L'Assemblée qui pendant quelque temps n'avoit pu dissimuler ses inquiétudes, fit éclater sa satisfaction, lorsque la victoire des rebelles fut décidée.

Elle jura le maintien de la liberté et de

l'égalité, prononça la suspension du Monarque, et convoqua une *Convention*. Louis vit les hommes, couverts du sang de ses serviteurs, apporter ses papiers, son argent, ses bijoux, ceux de la Reine et de ses enfans ; et après avoir été resserré alternativement pendant trois jours, dans la loge étroite qui lui avoit été donnée pour asile, ou dans une chambre du monastère des Feuillants, il fut conduit au Temple avec sa famille, à travers les places publiques d'où ses ennemis, foulant aux pieds les débris des statues renversées de ses pères, l'accabloient de leurs lâches injures.

Tel fut l'abîme où le meilleur des Princes fut entraîné, lorsque, cédant à l'amour qu'il portoit à son peuple, il descendit du trône où l'avoit placé un droit antique et héréditaire pour engager l'élite des Français à travailler au bien public avec lui. D'où sortent ces tempêtes invisibles qui bouleversent les esprits, comme les oura-

gans renversent les arbres des forêts ; et comment leur souffle aveugle-t-il tellement les hommes, qu'ils embrassent le crime et déchirent la vertu? C'est en vain qu'elle semble alors se montrer plus à découvert que dans les jours de paix, comme pour désarmer ses persécuteurs : Sa beauté entrevue ne fait qu'exciter leur rage; et l'on croiroit, que l'ennemi chassé du ciel cherche à se venger de sa chute, en s'acharnant sur l'image de son vainqueur.

Au moment où la charge impétueuse des Suisses rejetoit les rebelles, de la cour des Tuileries, sur la place du Carrousel, et laissoit quelque espoir de succès, le désir de me trouver à portée de défendre le Roi me fit suivre le mouvement d'une troupe qui passoit dans le jardin et se dirigeoit vers l'Assemblée. Le canon ennemi nous mit en désordre et nos rangs confondus gagnoient la porte de l'Orangerie à l'extrémité de la terrasse des Feuillants. Dans cette échauf-

fourrée, je rencontrai le baron de Vioménil dont la marche étoit retardée par la blessure d'une balle à travers la cuisse. Il chargea d'un ordre M. de Saint-Didier, capitaine de notre garde, sur le bras duquel il se soutenoit, et il s'appuya sur le mien. La troupe qui nous entraînoit se pressoit, en confusion, depuis la rue Saint-Florentin, jusqu'à la rue Saint-Honoré. Plusieurs officiers rejoignirent alors M. de Vioménil. Une mort certaine nous attendoit dans cette dernière rue, où les hommes des faubourgs étoient en grand nombre.

Le duc de Choiseul m'engagea à me joindre à lui pour tâcher d'arrêter nos amis et leur faire reprendre la terrasse des Feuillans, afin de nous réunir autour du Roi. M. de Vioménil resta appuyé contre un mur, et nous réussîmes à opérer le mouvement de retour. Mais, lorsque je me retrouvai près du général, et que je voulus lui rendre mon bras, le sang qu'il avoit perdu

ne lui laissoit plus la faculté de marcher; et nous fûmes obligés d'entrer à l'hôtel de l'Infantado, où M. de Dreux-Brézé, M. du Pujet et plusieurs autres se réfugièrent avec nous. L'hôtel étoit habité par l'ambassadeur de Venise, qui craignoit de ne pouvoir nous assurer protection. On envoya chercher un chirurgien pour panser la blessure de M. de Vioménil. Je vois encore arriver ce chirurgien, pâle, défait, au désespoir de ce qui se passoit. Il met un genou en terre, découvre la plaie : ses membres étoient agités comme des branches d'arbre sous le souffle d'un vent orageux. « Reprenez vos sens, » dit avec calme le général. Ce tableau est resté imprimé dans ma mémoire. Que la belle figure du baron de Vioménil étoit alors imposante! Nous apprîmes bientôt le mauvais succès de notre cause. Le général fut transporté dans un appartement retiré, et peu après ce déplacement, un bataillon de l'insurrection, averti que des royalistes avoient pris refuge

dans l'hôtel, s'en fit ouvrir les portes, malgré les représentations de l'ambassadeur.

Il nous fallut chercher un abri.. Un homme âgé que j'ai tout lieu de croire être le comte de Puységur, ancien ministre de la guerre, montoit avec moi un petit escalier dans lequel nous étions précédés par une jeune fille portant un enfant de deux ans. Elle ouvrit en tremblant la porte d'un grenier; « Si on vous trouve! » dit-elle; et elle referma la porte en y entrant avec nous. Après trois quarts d'heure de tumulte et de cris qui donnoient à craindre que nos compagnons de refuge n'eussent été sacrifiés, nous entendons monter notre escalier avec un bruit de voix confuses : on enfonce la porte d'un cabinet vis-à-vis de la nôtre, la porte de notre grenier même est frappée. La jeune fille est plus morte que vive, l'enfant semble retenir son haleine, nous nous regardons, M. de Puységur et moi, l'ame serrée. J'éprouvai l'effroi d'être assassiné

dans l'attitude d'un fuyard. Mais tout à coup je me sentis fortifié par une de ces pensées qui portent l'espoir. Je vis en esprit qu'ayant mis en Dieu ma confiance, quelque près que fût le danger, il ne me touchoit pas. Personne n'entre : le bruit diminue, s'éloigne ; on est descendu : et la tranquillité qui règne quelque temps après nous permet d'envoyer la jeune fille reconnoître si l'hôtel est libre. Elle nous en rapporta l'heureuse nouvelle, en nous apprenant qu'aucun de ceux qui s'étoient réfugiés avec nous n'avoit été victime ; nous sortîmes, et je traversai la rue Saint-Honoré couverte de dépouilles sanglantes.

J'entrai chez la comtesse de Dampierre qui avoit beaucoup d'amitié pour moi. Je passai le reste de la journée chez elle ; ayant été me convaincre, à la nuit, des dangers qui m'attendoient à mon logis, j'allai demander un lit au commandeur de Dampierre, qui demeuroit place de la *Ville-l'Evêque*,

avec mesdames de Rillé et de Gouvello, ses parentes. Les angoisses de ces dames furent vives, lorsque, me sachant sous leur toit, elles entendirent de leurs fenêtres pendant toute la nuit, les plaintes déchirantes d'une douzaine de malheureux Suisses successivement arrêtés et massacrés, et les hurlemens des meurtriers, au moment où ces Suisses, sortis des asiles que la compassion leur avoit procurés, cherchoient à gagner la campagne. Je restai deux jours chez le commandeur : Madame de Gouvello craignoit qu'un domestique ne me trahît; et je me décidai à tenter la sortie de Paris. Pour cela, je pris, le 13 août, le chemin du faubourg Saint-Antoine, me dirigeant du côté où les maisons deviennent rares; j'entrai dans une vigne, de celle-ci dans une autre : je finis par me trouver en plaine. Mon bon ange sembloit m'avoir conduit. Je remerciai Dieu, et je continuai ma route. Au pont de Charenton, une sentinelle m'arrêta, et me

demanda mon passe-port. Je dis à l'officier que je n'en avois pas, mais que je le priois de me permettre de tirer d'inquiétude des pârens qui habitoient le voisinage. Le passage me fut accordé ; j'arrivai à Valenton.

Là demeuroit avec ses deux aimables filles, dans la maison de campagne de M. Rousseau, notaire de Paris, la comtesse de Viévigne, belle-sœur du chevalier dont j'ai parlé. Je fus reçu avec intérêt et affection. Mais huit jours ne s'étoient pas écoulés, qu'un matin M. Rousseau vint m'avertir que le pays étoit couvert de gendarmes : il craignoit que sa maison ne fût entourée, et il m'engageoit à fuir. Persuadé que je ne ferois qu'augmenter mon danger, je lui rappelai que j'avois déjà été sauvé chez l'ambassadeur de Venise. Les commissaires de la commune de Paris s'étant bientôt présentés, je gagnai un grenier, où je me tapis derrière une poutre au-dessus de deux petites chambres de domestiques. Toute la journée,

des intervalles de bruit et de silence se succédèrent : je n'avois garde de quitter ma retraite, sans être averti. A dix heures du soir, un *Qui vive* retentit, et la réponse m'apprend que c'est un bataillon qui arrive. Le zèle de la garde nationale de Villeneuve-Saint-Georges la faisoit marcher à l'appui de la gendarmerie de Paris. Une heure après, ce bataillon regagna sa résidence, puis on monta mon escalier. Je devois croire que c'étoit un ami qui venoit m'avertir de la fin du danger ou m'apporter quelque nourriture, et j'étois à moitié sorti de ma cachette, lorsque la vue des écharpes tricolores m'y fit rentrer avec vivacité. Les commissaires de Paris firent le tour du grenier, ils visitèrent les petites chambres, passèrent leur lumière au-dessus et s'en allèrent sans m'avoir aperçu. A la pointe du jour, le bruit recommence dans la maison, et dure jusqu'à dix heures; tant qu'enfin j'entends arriver des chevaux, des voitures : peu après tout part

et s'éloigne, et un calme profond me fait espérer ma délivrance. Ma porte s'ouvrit, un domestique de mes parentes frappa en signe de reconnoissance le dessus des deux petites chambres, je me découvris, et j'appris que M. et madame Rousseau avoient été arrêtés, et qu'on les conduisoit à Paris. où M. Rousseau a été, depuis, l'une des victimes de l'Abbaye. Je me reprochois leur malheur, mais le fidèle domestique m'assura qu'il étoit dû à la découverte de faux assignats dans le bureau de M. Rousseau, et qu'il n'avoit été fait que peu de perquisitions à mon égard. J'allai prendre congé de mesdames de Viévigne qui étoient dans une maison voisine dont la maîtresse me permit à peine de les embrasser, et je m'évertuai pour chercher un nouvel asile.

A quatre lieues de Valenton, demeuroit un ancien serviteur de la Reine, nommé M. Carpentier, avec qui je m'étois souvent trouvé dans le cercle de mes amis. Je rentrai

chez M. Rousseau où il y avoit une carte du pays, pour y prendre le nom des villages dans la direction du Génitoy, lieu de la résidence de M. Carpentier, et je me mettois en marche, lorsque je rencontrai M. Richard, une de mes connoissances, ancien habitant de la Martinique, que le curé du village accompagnoit. Mes réponses aux questions de M. Richard découvroient ma position. « Monsieur, dit alors le curé, tout » prêtre constitutionnel que je suis, et quoi- » que président du district, vous pouvez » vous fier à un cœur Français. Veuillez ac- » cepter un dîner et un lit chez moi. Nous » verrons demain de sang-froid le parti que » vous pourrez prendre. » Pour un homme à jeun depuis trente-six heures, l'offre étoit aussi séduisante que loyale, et j'acceptai avec reconnoissance. Malheureusement, nous trouvâmes en entrant au presbytère le maire de Valenton, que j'avois déjà vu chez la nouvelle hôtesse de mes parentes. C'étoit un homme sans malice, mais il craignoit les

arbitres présens de la France : ma rencontre le fit pâlir, il sortit. Quelque temps après, j'étois à table, quand deux paysans entrent dans la salle, et je m'aperçois que la physionomie du curé se trouble. Nous étions en présence de deux officiers municipaux. Ils s'asseoient brusquement. « Sayez-» vous, Monsieur le curé, dit l'un d'eux, que » vous vous mettez dans un mauvais cas, et » que cela ne peut pas se passer comme ça.» Je les interrompis, en faisant observer à mon hôte que je lui avois représenté avec raison le reproche qu'il pouvoit s'attirer. « Voici, ajoutai-je, deux braves gens qui » viennent donner un bon conseil, il faut » en profiter. Et vous, dis-je aux paysans, » recevez mes complimens et soyez per-» suadés que vous avez obligé un honnête » homme. » A ces mots je me levai et je sortis. Le curé me suivit et les deux municipaux demeurèrent comme cloués sur leurs siéges.

Je me séparai du curé de Valenton, après

l'avoir prié de me dépêcher à un lieu désigné, le fidèle domestique de mes parentes, qui connoissoit le chemin d'un bois où je me proposois de passer la nuit, à moitié route du nouveau refuge que j'avois en vue. Il tomboit une de ces pluies fines continuelles, et je n'étois pas fort avancé dans la campagne, lorsque jetant les yeux en arrière, je vis le curé qui venoit à moi en compagnie d'une dame qui porta bientôt seule ses pas de mon côté! C'étoit la comtesse de Clavel, fille de M. Richard. « Est-il » possible, me dit-elle en m'abordant, que » vous pensiez à passer la nuit dans un bois, » par un temps comme celui-ci. Mon père » est peureux, nos domestiques ne sont pas » sûrs : mais il y a dans notre jardin un » ermitage où vous pourrez être à l'abri. » Promenons-nous jusqu'à la chute du jour, » alors je vous introduirai par une porte de » derrière et je vous porterai ce qu'il vous » faudra pour passer la nuit. » — « Vous

» êtes un ange que le ciel m'envoie, lui ré- » pondis-je, promenons-nous. » A la nuit, nous approchâmes des murs de la maison. « S'il vous étoit possible de les franchir, me » dit-elle, vous éviteriez une rue où vous » pourriez être aperçu. » Je m'appuyai sur elle, et je sautai sur la muraille. « Dans l'al- » lée vis-à-vis! je suis à vous à l'instant, » me dit cette dame. En effet, moins d'un quart d'heure après, j'aperçois un fantôme « blanc. Est-ce vous?—C'est moi. » Madame de Clavel prend mon bras et nous arrivons à l'ermitage. Là elle me donna une bouteille de vin, un pain, une couverture, et laissant tomber un de ses vêtemens, « pour m'enve- » lopper, » dit-elle, elle s'échappa. Le lendemain à six heures du matin, elle revint pour m'ouvrir la porte sur la plaine, et entrant avec moi dans la campagne, elle me dit que je trouverois un guide dans le bois où nous nous étions promenés la veille. J'embrassai ma bienfaitrice de tout mon cœur, et

je gagnai sans accident le Génitoy, demeure isolée de M. Carpentier, à cinq quarts de lieue de Lagny. Cet ancien serviteur de la Reine me reçut avec bonté, et je passai un mois dans sa famille, sous le nom de Roignan qui étoit celui de ma mère.

CHAPITRE V.

LAFAYETTE EST OBLIGÉ DE FUIR : IL EST RENFERMÉ DANS UNE FORTERESSE DE L'AUTRICHE. — MASSACRES A LA SALPÉTRIÈRE, A LA FORCE, AUX CARMES, A L'ABBAYE. — LA PRINCESSE DE TARENTE. — MADAME DE TOURZEL SAUVÉE PAR UN GENDARME. — CAZOTTE PÈRE EST ARRÊTÉ : SA FILLE ÉLISABETH LE DÉLIVRE. — HÉROÏQUE DÉVOUEMENT DE MADEMOISELLE DE SOMBREUIL, QUI, POUR SAUVER SON PÈRE, BOIT A LA SANTÉ DE LA NATION, DANS UN VERRE TEINT DE SANG. — CAZOTTE PÈRE EST REPRIS ET CONDAMNÉ A MORT. — L'AUTEUR EST CACHÉ A VERSAILLES. — IL REVIENT A PARIS POUR VOIR SA MÈRE ET SA SOEUR ÉLISABETH. — IL RETOURNE A VERSAILLES, OU IL SE LIVRE AU PLUS VIF DÉSESPOIR. — IL AVOIT QUITTÉ UNE CROIX QUE LUI AVOIT DONNÉE SON PÈRE : IL LA REPREND : IL PRIE, ET APRÈS UN MOUVEMENT DE REPENTIR, IL SENT LA PAIX RENTRER DANS SON COEUR.

Mon ame accablée de cruels souvenirs va se plonger dans des souvenirs plus cruels encore. Louis est au Temple avec sa famille.

Le ministère est ressaisi par Rolland, Clavière et Servan, associés au féroce Danton qui foule le siége de la justice; Robespierre et Marat dirigent la commune de Paris; Santerre, principal moteur des journées du 20 juin et du 10 août, commande la garde nationale. On fait des visites domiciliaires, on emprisonne des milliers de prêtres et de royalistes des deux sexes; la stupeur et l'effroi règnent à tous les foyers. Lafayette a voulu résister, il est obligé de fuir; il subit le ressentiment des monarques, et il est conduit dans une prison de l'Autriche avec MM. de La Tour-Maubourg et Bureau de Puzy, anciens députés de l'Assemblée constituante qui faisoient partie de son état-major. Dumouriez lève en même temps la tête et prend le commandement de l'armée, tandis que le duc de Brunswich, précédé d'un manifeste orgueilleux, entre en Champagne à la tête de quatre-vingt mille hommes, dont quinze mille étoient des émigrés français.

Brunswick fit en vain sommer la place de Thionville, le général de Wimpfen y fit bonne contenance, mais Longwy et Verdun ouvrirent leurs portes, Beaurepaire commandant de Verdun s'étoit brûlé la cervelle en plein conseil, lorsque la capitulation avoit été présentée à sa signature. A la nouvelle de ces redditions, les serpens se réveillèrent au cœur des agitateurs effrénés, qui déchaînèrent leurs exécuteurs contre les victimes entassées dans les prisons. Pendant trois jours, à la Salpétrière, à la Force, aux Carmes, à l'Abbaye, la princesse de Lamballe, l'ancien ministre Montmorin, Dulau, archevêque d'Arles, deux évêques du nom de Larochefoucauld, et des milliers de laïques et d'ecclésiastiques furent massacrés, sans que leur résignation et leur courage pussent lasser la fureur des meurtriers. Ces monstres portèrent au bout d'une pique, sous les fenêtres du Temple, la tête de madame de Lamballe, qui avoit refusé de

s'éloigner de la Reine dans ses dangers, et ils provoquèrent à grands cris l'apparition de la famille Royale. La Reine s'évanouit lorsqu'un homme de sang, qui étoit dans l'appartement, lui expliqua tout ce qui se passoit au dehors. Alors le Roi dit à ce barbare, qui se tenoit près de l'infortunée Princesse privée de ses sens : « Nous nous atten-» dons à tout : mais vous auriez pu vous » dispenser d'apprendre à la Reine ce mal-» heur. » Madame de Tourzel, qui avoit suivi au Temple, avec sa fille Pauline, les augustes prisonniers, en avoit été tirée peu de jours avant le massacre, et sa mort paroissoit préparée par sa séparation d'avec sa fille qui fut conduite à l'Abbaye, tandis qu'on la transféroit elle-même à la Force. Dieu la sauva. Un gendarme ému de compassion se déclara son protecteur et sut arrêter les bras levés pour la frapper. Quelles terribles heures pourtant la mère et la fille passèrent, séparées, et toutes deux au milieu

du carnage! Le démon des meurtres s'acharna contre Maussabré, l'un de mes camarades de la garde, jeune homme d'une figure charmante. Les bourreaux firent d'abord feu sur lui dans une cheminée par où il tentoit de s'échapper; puis ils allumèrent des monceaux de paille sur le foyer. Voyez s'élever une épaisse fumée : Maussabré tombe étouffé, couvert du sang qui ruisselle des blessures faites par les armes à feu; dans cet état il est traîné hors des portes et mis en pièces. A travers ces horreurs, M. de Saint-Méard eut assez de présence d'esprit pour disputer sa vie : son adroite éloquence fit hésiter les arbitres de la mort; la contestation dura une heure entière, et le dialecte provençal fut plus utile à son salut que les meilleurs raisonnemens : Les Marseillais le délivrèrent.

Mais qui n'admirera la princesse de Tarente se refusant à toute expression de blâme à l'égard de la Reine, persuadant à

des scélérats que la reconnoissance est inséparable d'une belle ame, les tenant suspendus, dans leur dessein de l'immoler, par la fermeté de son maintien et de ses discours, et remportant enfin une victoire complète, quand, au moment où l'ordre étoit donné de la ramener en prison pour prononcer plus tard sur elle, elle étonna ces furibonds insensés, par les mots mêmes de leur ralliement : « La Liberté ou la Mort? » Ils la regardèrent, furent confondus, et la renvoyèrent libre.

Mon père étoit à l'Abbaye. Plusieurs de ses lettres où il témoignoit sa douleur de la décomposition sociale ; lettres qu'il pouvoit croire aussitôt brûlées que reçues, mais où son esprit se fatiguoit à imaginer des moyens trop foibles pour arrêter le fléau ; plusieurs de ses lettres, dis-je, avoient été imprudemment conservées, trouvées dans un des bureaux de la liste civile, et citées comme preuves de la trahison du Roi, quelqu'étran-

gères que fussent à Sa Majesté les plaintes de ce respectable vieillard. Il n'étoit pas naturel qu'on laissât leur auteur tranquille. Aussi mon père fut-il arrêté vers le milieu du mois d'août à sa campagne de Pierry, avec Elisabeth sa fille, âgée de vingt ans, qui lui avoit quelquefois servi de secrétaire. On les entraîna parmi les baïonnettes, les émeutes et les cris de mort, sur la route qui conduit d'Épernay à la capitale, et en y entrant, ils étoient tellement environnés, qu'Elisabeth dit dans une de ses lettres que cela ressembloit à l'arrivée aux enfers. Ils avoient été déposés à l'Abbaye. Le 1er septembre on fit dire à ma sœur qu'elle pouvoit sortir. La même liberté n'étant pas accordée à son père, elle demanda comme une grâce de demeurer près de lui, et bientôt ils se trouvèrent au milieu du massacre. La taille d'Elisabeth étoit peu élevée, mais sa tête étoit d'une grande beauté : des yeux bleus de la plus touchante expression, des cheveux d'un

noir d'ébène, un teint de lis et de roses ; cet ensemble étoit le beau idéal des poètes. Joignez-y le plus aimable sourire presque constamment sur les lèvres, et quelque chose de céleste dans la physionomie. Les Marseillais qui circuloient parmi les prisonniers attachèrent les yeux sur elle : la vertu sous des formes si séduisantes les subjugua, et elle leur arracha la promesse de l'aider à sauver son père.

Lorsque Cazotte fut appelé devant le terrible tribunal, Elisabeth le suivit, et s'élançant à son cou, au moment où il étoit livré aux gardes, elle lui fit un bouclier de son corps et s'écria : « C'est mon père, » ce vieillard innocent, on n'arrivera à son » cœur qu'après avoir percé le mien. » A l'aspect de la beauté courageuse et du vieillard résigné, les meurtriers s'arrêtèrent. Les Marseillais reconnurent Elisabeth ; un cri de grâce retentit, cent voix le répétèrent, et Cazotte et sa fille furent portés en triomphe

au lieu que j'habitois un mois auparavant. Le peuple baisoit leurs pieds, leurs genoux. « Ce bon vieillard, disoient-ils, dont on » vouloit la mort, nommez-nous vos en- » nemis et nous allons vous en délivrer. »— « Comment en aurois-je, répondoit mon » père, je n'ai jamais fait de mal à personne! »

Dans ces jours affreux l'amour filial remporta deux victoires. Je dois à l'illustre compagne de gloire de ma sœur, à l'héroïque Sombreuil, un tableau de la lutte qu'elle a soutenue. La noblesse de race éclatoit dans la belle figure du comte de Sombreuil son père; il n'en couroit que plus de dangers. Dix fois les ministres de la mort l'arrachèrent de ses bras, dix fois la courageuse jeune fille retint le noble vieillard au-dedans du seuil fatal. Semblable au personnage de la fable dont la vigueur se renouveloit en touchant la terre dont il étoit issu, ses forces renaissoient toutes les fois qu'elle avoit ressaisi son père. Mais de quel parage du ciel

puisoit-elle cet accent de plus en plus persuasif, ces larmes qui pénétroient à la source des sentimens primitifs de l'humanité? son instante prière se bornoit à ce qu'on attendît qu'il se présentât un seul de ces vieux guerriers (les Invalides), dont son père avoit été le gouverneur, qui le taxât d'un acte d'injustice. Plusieurs de ces vétérans étoient là, l'œil triste, en silence. « Eh » bien! s'écrièrent alors les assassins dés- » armés, bois avec nous à la santé de la » nation. » Ici, un verre teint de sang lui fut présenté. L'héroïque Sombreuil frissonna, mais elle but, et son père lui fut rendu. C'est par exagération qu'il a été dit, qu'un verre du sang des victimes lui avoit été versé : les verres portoient les traces des mains auxquelles ils servoient; et la même santé avoit été imposée à ma sœur.

On verra plus tard que la mort de cet officier-général ne fut que retardée. Quant à mon père, sa destinée étoit à son terme.

Le Comité sanguinaire revint contre le jugement populaire du 3 septembre, et le 13 de ce mois un ex-soldat de Châteauvieux, fut chargé de l'arrêter de nouveau. Les lettres de mon père avoient été répandues, et il s'étoit refusé aux instances de ses amis qui lui avoient préparé une évasion, ne voulant pas, disoit-il, donner le spectacle d'un homme de son âge fuyant la mort. Il fut traduit devant le tribunal qui avoit assassiné MM. de Bachmann, de La Porte et Durozoy. On le condamna après un interrogatoire de plus de trente heures, pendant lequel voyant l'acharnement de ses juges, il disoit à M. Julienne son défenseur : « Vous » avez là, monsieur, une bien mauvaise » cause. » Son crime fut d'avoir entretenu des correspondances avec des émigrés et d'avoir voulu favoriser l'évasion du Roi. La confiscation de ses biens fut prononcée et elle a été depuis maintenue. Entre son interrogatoire et sa condamnation, on accorda

trois heures de repos à son grand âge; il dormit du sommeil paisible d'un enfant. « Dors, vieux radoteur, dit un de ses juges » qui passoit, tu dormiras bientôt du som- » meil de paix. »

Les Marseillais et le peuple qui avoient délivré Cazotte à l'Abbaye, voyoient avec peine ce jugement; et ma sœur, dont la piété filiale avoit obtenu du maire de Paris la permission de servir son père à la Conciergerie, sa nouvelle prison, encouragée par les membres du Jury, qui lui dirent que la grâce étoit peut-être encore entre ses mains, s'étoit disposée à tenter une nouvelle victoire : mais la jeune fille fut mise au secret au moment où la sentence alloit être prononcée. Mon père passa une heure avec un ecclésiastique. Il demanda une plume. « Ma » femme, mes enfans, écrivit-il, ne me pleu- » rez pas, ne m'oubliez point, mais souvenez- » vous surtout de ne jamais offenser Dieu. » Pendant sa prison il consoloit sa fille,

il la chargeoit de consoler sa mère et tous ceux qui lui portoient affection. Sur la funeste charrette il lut les louanges du Seigneur. Je possède le livre des quatre grands Prophètes, qu'il avoit entre les mains. Arrivé à l'échafaud, il y monta d'un pas ferme. Il coupa lui-même ses cheveux qu'il chargea son confesseur de remettre à sa fille, comme un gage de tendresse : puis prenant un ton assuré, « Je meurs comme j'ai vécu, » s'écria-t-il, fidèle à Dieu et à mon Roi. » Et la hache du crime fit tomber sa tête vénérable.

Telle fut la mort de cet homme aimable et vertueux, immolé sur la place du Carrousel, le 25 septembre 1792, dans sa soixante-treizième année. Ancien commissaire-général de la marine, auteur de plusieurs ouvrages où règne une brillante imagination, Jacques Cazotte étoit d'une taille avantageuse. De beaux yeux bleus pleins de gaîté, de sentiment et de vivacité, animoient sa physio-

nomie couronnée par des cheveux blancs qui boucloient naturellement. Son air inspiroit l'attachement et le respect. C'étoit un de ces hommes rares, aussi bons que spirituels, que tous ceux qui les connoissent aiment avec tendresse. Zélé serviteur du Très-Haut, les vertus de sa fille se joignirent à la paix de sa conscience pour adoucir la rigueur de ses derniers instans, et sa mort laisse un fatal souvenir dans l'histoire de nos temps.

Le procès de Cazotte et les lettres qui l'ont occasionné ont été imprimés plusieurs fois : J'évite d'en rapporter ici les détails sur lesquels il m'a toujours été très-pénible de m'arrêter ; mais je ne puis m'empêcher de faire remarquer une singularité unique dans toutes les causes qui ont été soumises au jugement des hommes. Ce sont les complimens qui lui ont été adressés, et par l'accusateur qui le poursuivoit, et par le juge qui prononça sa sentence. Je les transcris tels qu'ils ont été publiés.

« Et vous, dit l'accusateur Réal, avant de » passer à ses conclusions, pourquoi faut-il » que j'aie à vous trouver coupable après » soixante-douze années de vertu? La vie » que menoit Jacques Cazotte à Pierry re- » traçoit les mœurs patriarcales; chéri des » habitans qu'il avoit vus naître, il s'occupoit » de leur bonheur. Pourquoi faut-il qu'il » ait conspiré contre la liberté de son pays? » Il ne suffit pas d'avoir été bon fils, bon » époux et bon père, il faut surtout être bon » citoyen. »

Voici les paroles solennelles du président Lavau.

« Toi qui as prouvé, par ta sécurité dans » les débats, que tu savois sacrifier jusqu'à » ton existence pour le soutien de ton opi- » nion, envisage sans crainte le trépas : » songe qu'il n'a pas le droit de t'étonner. » Ce n'est pas un instant qui doit effrayer » un homme tel que toi. »

Une de mes lettres a été imprimée parmi

les pièces de ce procès : elle est depuis près d'un demi-siècle entre les mains du public, et l'on peut y voir comment j'employois une partie de mon temps, depuis le moment où je suis entré dans le cercle de l'infortune de Louis XVI, jusqu'à la fatale journée du 10 août. Dévoué, préparé à la mort, la prière étoit mon loisir ; je m'élevois au-dessus de la terre, je m'efforcois de me tenir pur devant Dieu ; et chargé par mon père de lutter contre l'esprit des ténèbres, mon ame s'élançoit vers les anges du Seigneur, afin qu'ils arrêtassent la puissance du mal. Mais nous nous agitions en vain contre une force immense, et le vent de l'iniquité nous a emportés.

Voici la prière que je disois tous les jours.



« Levez-vous, grand Dieu ! votre gloire » l'exige. Je ne vous demande point que

» vous envoyiez un ange exterminateur pour
» faire périr ce peuple rebelle : qu'il n'y
» ait que les chefs du désordre punis à la
» face de l'univers! Vous êtes un Dieu de
» paix, la miséricorde même, vous avez des
» vengeances qui sont des bienfaits; rap-
» pelez ce peuple égaré, ne l'exterminez
» pas. Votre parole, dont la force a tiré le
» monde du néant, qui d'un persécuteur a
» fait un apôtre, ne pourroit-elle pas, des
» ennemis du Roi, faire autant de sujets
» fidèles? Que votre voix les terrasse, ô mon
» Dieu! Et qu'ils ne se relèvent que pour se
» jeter au pied du Trône? »

Revenons du ciel à la terre, car j'ai anticipé sur les faits. Depuis ma fuite, j'avois passé près d'un mois au Génitoy, chez M. Carpentier, lorsque des soupçons s'élevèrent à mon égard parmi les paysans d'alentour. Sitôt que j'en fus informé, je pris congé de mon excellent hôte, et, le 20 septembre, je partis à pied pour Paris, où l'on pouvoit

alors entrer sans passeport. J'espérois y trouver des nouvelles de ma famille, sur le compte de laquelle les lettres de mon père citées dans les papiers publics, me donnoient les plus vives inquiétudes.

J'arrivai à mon logement à neuf heures et demie du soir, et je montai chez des personnes de connoissance qui, revenues de l'émotion que ma vue leur avoit causée, m'apprirent l'arrestation de mon père; elles me dirent comment il avoit échappé au massacre de l'Abbaye; comment il venoit d'être arrêté de nouveau; que ma sœur étoit en prison avec lui; que ma mère occupoit mon appartement. On exigea de moi que je n'allasse pas la voir, de peur de lui faire éprouver une commotion; un asile me fut procuré pour la nuit; et le surlendemain après avoir embrassé ma mère qui sut mon apparition et témoigna le désir de me voir, je quittai Paris, à la garde de Dieu, sans savoir où porter mes pas, et avec le dessein confus de

gagner un port de mer. Je me rendis à Versailles, j'y allai voir la baronne de Bourdic qui avoit beaucoup d'amitié pour moi. Elle me croyoit tué le 10 août. J'étois un de ceux qu'elle avoit pleurés, et je lui fis l'effet d'un fantôme. Sur la peinture de ma position, sans aucun papier pour protéger ma route, elle me dissuada de la continuer, et elle m'adressa sous mon nom de Roignan et comme Américain, à un honnête homme nommé Barbier, qui me logea chez lui. Trois jours s'étoient à peine écoulés, que dans un cercle où la seule baronne de Bourdic me connoissoit, la lecture d'un journal m'apprit la mort tragique de mon père; et mon hôte ayant été à Paris ce jour-là même, je fus obligé d'en entendre de sa bouche les détails, comme s'ils eussent concerné un homme indifférent. Je restai huit jours sans nouvelles de ma mère ni de ma sœur, j'allai à Paris, et je finis par les trouver sur le derrière d'une boutique obscure, tenue par les

demoiselles Bondidier, dont le frère avoit été long-temps à notre service; ma mère sans mouvement, sans voix, dans un état d'abattement impossible à décrire; ma sœur, les yeux rouges de larmes, et dans le désespoir, si la vertu pouvoit y tomber. Je m'arrachai de cette scène de douleur, et précipitant mes pas à travers les rues de Paris, je regagnai mon abri de Versailles.

Mais la douleur de la société au milieu de ce triomphe du crime, l'image de ces hommes à figures atroces dans les postes de l'ordre public, l'aspect des églises abandonnées, les échos du mal rentantissant partout assaillirent mon ame déchirée par la situation où j'avois laissé ma mère et ma sœur, à un tel point, qu'un tourbillon d'indignation ébranla tout mon être. Je tombai abandonné à ma foiblesse, et je m'écriai : « Ma foi n'a-t-elle donc été qu'une illusion ! » Dieu se mêle-t-il des choses de la terre ! » Et me dépouillant d'une croix qu'avoient

placée sur moi mon père et la marquise de La Croix, je me détournai comme avec reproche.

L'état de l'ame qui passe aux enfers n'est peut-être pas plus terrible que celui dans lequel je me trouvai. J'errai pendant deux jours sans que je puisse me rappeler ce que je devins. Je sais seulement que toutes les passions que je tenois sous le joug, les haines, les vengeances, une espèce de rage me déchiroient et me bouleversoient; et je ne crois pas qu'il soit possible de conserver long-temps l'existence dans un pareil état. Mais après la troisième nuit passée dans un supplice infernal, mes yeux se portèrent tout à coup sur la boîte qui renfermoit la croix dont je m'étois dépouillé. Je revis de loin l'état pénible, mais calme et aidé des consolations que j'avois perdues, je sautai du lit, repris ma croix, je la repassai à mon cou, et me prosternant dans un profond sentiment de repentir, je demandai

à Dieu de me recevoir en grâce. La paix pénétra jusqu'au fond de mon ame; Abel mourant se présenta à ma pensée; j'entrevis le mystère de la vallée de larmes, et, « Je posai ma bouche sur la poussière en » retenant l'espérance. »

CHAPITRE VI.

LES PRISONNIERS D'ÉTAT DÉTENUS A ORLÉANS SONT TRANSPORTÉS A VERSAILLES. — BELLE CONDUITE DU MAIRE RICHAUD. — MALGRÉ SES SUPPLICATIONS, LES PRISONNIERS SONT MASSACRÉS. — RETRAITE DU DUC DE BRUNSWICK. — INVASION DE LA BELGIQUE PAR DUMOURIEZ.—JUGEMENT DE LOUIS XVI, SA CONDAMNATION, SA MORT.

Dans un petit nombre de villes, le bas peuple égaré et entraîné suivit l'odieux exemple des 2 et 3 septembre, et ensanglanta les prisons des détenus politiques. Une des plus déplorables de ces catastrophes fut celle

des prisonniers d'État dont les décrets de l'Assemblée avoient fixé le séjour à Orléans. Après les exécutions que j'ai rapportées, les scélérats qui s'en étoient rendus coupables, recrutés dans la lie des faubourgs, se dirigèrent sur Orléans pour enlever les infortunés que la prison d'Etat renfermoit, et les traîner à la Capitale. La résolution de ces misérables n'avoit rencontré aucun obstacle, et le 8 septembre le maire de Versailles reçut une lettre du ministre Rolland, qui lui annonçoit que cette troupe désordonnée arriveroit le surlendemain dans cette ville. Rolland, honteux des résultats qu'il avoit si activement produits lui-même, engageoit le maire à prendre les dispositions nécessaires pour la nourriture, pour le logement de la troupe et pour la réception des prisonniers, en énonçant que leur situation d'hommes sous le glaive de la loi les recommandoit à l'humanité.

On organisoit à Versailles cinq ou six

mille volontaires venus des départemens : jeunesse effrénée, électrisée par le mouvement révolutionnaire, et capable de tous les excès. Le maire et son conseil éprouvèrent de vives inquiétudes. Ce magistrat, répondant au ministre, exprima l'espoir de voir réaliser le vœu émis à l'Assemblée législative, qui auroit fait prendre aux prisonniers le chemin de Saumur. Sa lettre laissoit transpirer la crainte de ne pouvoir les protéger. Rolland répliqua le 10, dans la matinée, que l'escorte arriveroit ce jour-là même, aux termes de son premier avis; et le maire sut bientôt que la troupe, qui s'étoit grossie et qui s'élevoit à deux mille hommes, infanterie, cavalerie et artillerie, étoit prête à entrer à Jouy, village à une lieue de Versailles. Les volontaires étoient dans la plus grande agitation, la lie du peuple fermentoit d'une manière effrayante; on n'entendoit que des menaces, des cris de mort. Le maire, et il faut le nommer, car

son nom est respectable, Hyacinthe Richaud part pour Jouy. Il s'adresse à Fournier, commandant de l'escorte, lui témoigne ses craintes, le prie de quitter la grande route et de tourner Versailles par un chemin de traverse : il lui promet de le guider jusqu'à la *Ménagerie* où tout étoit préparé pour recevoir son dépôt. Fournier refuse. La traverse, dit-il, ne permettroit pas le transport de son artillerie. Richaud le supplie de faire au moins couvrir les voitures par sa cavalerie. Nouveau refus. Le brigand sanguinaire, qui montoit un cheval au poitrail duquel il avoit suspendu neuf croix de Saint-Louis, dépouilles des prisonniers, répond que cela est inutile, qu'il est sûr de sa troupe.

Les malheureux prisonniers arrivent, leur escorte s'avance le long des rues de Versailles; Hyacinthe Richaud marche en avant des voitures, exhortant le peuple à la tranquillité. Déjà la cavalerie et l'artillerie ont

débouché par la porte de sortie, mais au moment où la première voiture alloit passer, une force majeure ferma la grille. Le maire qui l'avoit dépassée, a de la peine à la faire rouvrir; il rentre, se précipite au milieu des séditieux et ne peut obtenir qu'on laisse la porte libre. L'immobilité de l'escorte augmentant le danger, il fut forcé de laisser rebrousser chemin. Mais où déposer les infortunés? Comment arrêter la fureur toujours croissante?... L'incertitude ne fut pas longue. Sitôt que la première voiture parut sur la petite place nommée les *Quatre Bornes*, des assassins, s'élançant le sabre à la main par les rues qui y aboutissent, arrêtèrent la marche, et le carnage commença. Richaud couvrit en vain de son corps le duc de Brissac, la victime fut frappée entre ses bras : le courageux magistrat n'avoit plus de voix, les forces lui manquent, il s'évanouit, et on est obligé de l'emporter.

De cinquante-trois prisonniers que con-

tenoient les voitures, quarante-quatre ont été coupés en morceaux et leurs restes promenés au bout des piques dans les rues de la ville. Ainsi périrent le loyal duc de Brissac, l'évêque de Mende, les ministres de Lessart et d'Abancourt, de La Rivière, juge de paix de Paris, et presque tous les officiers du régiment de Cambrésis. On distingue parmi ceux qui ont échappé M. de Montgon, M. de Pierrepont avec qui j'ai servi depuis, et M. de Loyauté, officier supérieur d'artillerie. Renversé de la voiture qui le portoit, et percé de coups, il fut traîné par un habitant courageux sous le passage d'entrée d'une maison, caché, et sauvé par les soins de la charité la plus active.

Mais retournons aux armées : là du moins nous serons vis-à-vis d'un courage pour lequel tout cœur français peut éprouver de la sympathie, quelle que soit son opposition à l'agitation dominante. Le duc de Brunswick avoit fait halte à Verdun. Dumouriez, à la

tête de dix-sept mille hommes, vint occuper l'importante position des *Islettes* en avant de Sainte-Menehould ; Kellermann et Dillon le joignirent sans obstacles, et des bataillons de recrues moins utiles qu'embarrassans par leur insubordination, leur inexpérience et la mauvaise qualité de leurs armes, arrivèrent de Paris et des départemens. Le général des troupes alliées fit alors un mouvement jusqu'au delà de Clermont : son avant-garde se porta même près de Châlons, dans les plaines fameuses par la défaite d'Attila : ce mouvement eut lieu à la suite du succès d'un corps autrichien qui avoit culbuté au bois de la Croix les postes français; et Dumouriez avoue que son armée étoit en déroute, si l'ennemi avoit profité de cet avantage. Mais quelques jours après, Kellermann ayant tenu ferme à Valmy, à la tête de plusieurs vieux régimens de cavalerie, en présence d'une division considérable de Prussiens, Brunswich fut déconcerté.

La saison étoit humide, les maladies accabloient son armée, hommes et chevaux périssoient en grand nombre. Dumouriez ne perdit pas un instant pour proposer au roi de Prusse qui commandoit en personne, une entrevue qui lui fut accordée ; et le 25 septembre, après trois jours de conférences, habilement employés, Verdun et Longwy furent évacués, la France vit disparoître l'armée puissante qui fouloit son territoire ; il fallut toute la diligence de l'avant-garde prussienne pour sauver la citadelle d'Ehrenbreisten des armes de Custines, qui, parti de Landau, s'étoit déjà emparé de Spire, de Worms, de Mayence et de Francfort.

Tel fut le résultat de l'agression que le duc de Brunswick avoit annoncée par un manifeste si plein d'orgueil. On doit reconnoître que Dumouriez déploya beaucoup d'habileté dans le choix de ses positions, et l'adresse la plus rare à rétablir l'ordre dans

ses troupes, à contenir les bandes indisciplinées, à intimider ou à séduire l'ennemi, à électriser les têtes. Qui ne se souvient *du petit doigt de Beurnonville* dans un de ses rapports? Qui n'a pas ri, comme d'une gasconnade, de sa promesse de prendre ses quartiers d'hiver à Bruxelles? Et l'habile homme tint plus qu'il n'avoit promis. Ses succès, ceux de Custines, la facile invasion de la Savoie, et l'audace de la *Convention* qui, rasssemblée le 21 septembre avoit aboli la Royauté et proclamé la République, au bruit du canon de l'armée prussienne, produisoient dans le peuple un élan extraordinaire. Dumouriez organisa les nouveaux corps et se transporta, des plaines de Champagne aux frontières de la Flandre, où les Autrichiens n'avoient fait contre Lille qu'une tentative incendiaire; puis entrant en Brabant et précipitant ses soldats remplis d'ardeur et d'intrépidité sur les Autrichiens froidement retranchés près de Jemmapes,

il décida par une victoire éclatante l'envahissement des Pays-Bas. Alors les étrangers abandonnèrent entièrement la cause des Princes frères de Louis XVI, pour lesquels ils n'avoient témoigné que peu de sympathie : peut-être les étrangers ne pensoient-ils sérieusement qu'à mutiler la France, nos Princes, qui avoient inconsidérément eu recours à eux, se virent forcés de licencier les émigrés qui les entouroient. Ceux-ci, sans moyens d'existence, condamnés à mort dans leur patrie, repoussés de l'Allemagne et de la Hollande (car le malheur, quand il seroit une conséquence de la loyauté, est une foible recommandation), trouvèrent un asile et de légers secours d'argent en Angleterre, tandis que les épargnes du prince de Condé lui permirent de retenir près de lui le corps qu'il commandoit, et avec lequel il passa depuis à la solde de différentes puissances.

En ce temps-là les députés qui s'étoient

rendus maîtres du peuple, traduisirent Louis XVI à leur tribunal, et ce Prince fut amené devant l'Assemblée qui avoit jeté contre lui le cri de mort. Kersaint disoit : « Je croyois trouver ici des juges, je n'y vois » que des bourreaux. » Ces mots lui ont depuis coûté la vie. Barrère, qui étoit président pendant cette semaine, se leva, et dans un discours insidieux, accusa Louis de tous les crimes commis par ses ennemis. Le Roi ne prononça que peu de paroles. Au reproche d'avoir répandu de l'argent parmi les pauvres, il répondit : « Mon plus grand » plaisir étoit d'aider les malheureux, » et il ne put retenir une larme. Sa vertu se cachoit sous sa modestie : ils en détournèrent les yeux. Il fut reconduit au Temple où on l'avoit séparé de sa famille : le fidèle Cléry pouvoit seul l'approcher pour le servir. Il put choisir deux défenseurs ; il nomma Target et Tronchet; Target refusa. Alors Malesherbes, qui avoit plus de qua-

tre-vingts ans, écrivit au président de l'Assemblée et le pria « d'offrir ses services au » Prince infortuné, au Conseil duquel il s'é» toit assis deux fois dans le temps qu'il lui » étoit permis de l'appeler son maître. » La requête de Malesherbes fut admise, et Louis lui dit en l'accueillant : « Je croyois n'avoir » plus d'amis. » L'Assemblée n'avoit accordé que huit jours pour préparer la défense. Il falloit prendre connoissance de beaucoup d'écrits; les défenseurs demandèrent qu'on leur adjoignît de Sèze, homme droit et éloquent qui s'étoit aussi offert, et lorsque le terme fut expiré, ils parurent avec Louis devant ceux qui s'étoient faits ses juges. De Sèze porta la parole avec chaleur, et ne fut écouté que pour la forme. A ce discours, Louis ajouta : «Parlant peut» être pour la dernière fois, je dois vous dé» clarer que je ne suis coupable d'aucun des » crimes qui me sont reprochés. » Mais sa mort étoit résolue.

Lorsque Louis fut reconduit au Temple, les méchans qui se portoient à sa rencontre l'accabloient d'injures, et il dit à ses défenseurs : « Il ne me conviendroit plus de régner sur un tel peuple. »

Ocariz, envoyé du Roi d'Espagne, fit un effort pour arrêter la consommation du crime ; mais l'Assemblée décida que Louis, à qui elle donnoit le nom de Capet, étoit coupable de trahison ; qu'il avoit encouru la peine de mort, et qu'il la subiroit dans les vingt-quatre heures. La majorité, pour ce jugement, fut de cinq voix. Sept cent-vingt et un membres étoient présens ; trois cents-soixante-six ont voté cette mort.

Beaucoup de députés, entraînés par la peur à une bassesse, prononcèrent leur vote en s'appuyant de lieux communs, et l'abbé Sieyes, quand il monta à la tribune, dit avec ce laconisme qui a tant retenti : « La mort sans phrase. » La parole manquoit à Malesherbes lorsqu'il revit son maître ; une dou-

leur mortelle étoit dans ses yeux : « Mon » ami, lui dit Louis, mes malheurs seront » terminés. » Le Prince, soumis à son sort, demanda trois jours pour se préparer à paroître devant Dieu ; il demanda que sa famille obtînt la liberté de sortir de France ; il demanda à voir sa femme et ses enfans avant de mourir. On lui refusa les trois jours de délai : on répondit qu'il devoit se reposer, du sort de sa famille, sur la grandeur de la Nation ; et on lui accorda de passer le reste de cette journée comme il l'avoit désiré. Alors le glaive de douleur déchira les cœurs de la Reine, de madame Elisabeth et de la jeune vierge qui partageoit leur infortune. Le Dauphin s'agitoit pour sortir. « Que voulez- » vous faire ? » lui dit-on. — « Je veux aller à » l'Assemblée ; je pleurerai, je crierai, j'ob- » tiendrai la vie de mon père. » Tirons un voile de deuil sur cette scène.

Le soir de cette journée, Louis embrassa pour la dernière fois sa famille. Il passa la

nuit en prières. Il avoit demandé un ecclésiastique, l'abbé Edgeworth vint le trouver; à la pointe du jour, il entendit la messe et reçut l'eucharistie. Bientôt Santerre, qui étoit le chef des rebelles armés, se présenta et dit que l'heure étoit venue. Louis répondit : « Marchons ! » Il remit son testament à l'un des commissaires de la commune de Paris; celui-ci, qui s'appeloit Roux, et qui étoit déserteur du service des autels, le refusa, et dit que son office n'étoit que de conduire à la mort. Cependant un autre commissaire moins inhumain reçut le testament. Alors Louis prit place dans une voiture avec l'abbé Edgeworth; deux gendarmes les accompagnoient. Il lut pendant la route les prières des agonisans. La voiture s'arrêta près de l'instrument de mort; Louis descendit, et s'appuya sur l'abbé Edgeworth pour monter les degrés qui y conduisoient. En ce moment le prêtre du Seigneur se sentit grandi en lui-même, et

il s'écria : « Fils de saint Louis, montez au ciel ! » Louis se tourna vers le peuple avant de se livrer et dit à haute voix : « Je meurs innocent ; je pardonne à mes ennemis. » Sa voix résonnoit encore, Santerre la fit couvrir par le bruit des tambours ; et, homme sans pitié, il proféra ces mots : « A bas la tête ! on n'est pas ici pour discourir. » Les portes de l'éternité s'ouvrirent pour Louis XVI.

En ce jour-là, on ne vit sur les places et dans les rues que des hommes à figures sinistres : les bons restèrent chez eux dans l'épouvante et l'effroi, les yeux pleins de larmes, la parole expirante sur les lèvres. Les restes de Louis furent portés au cimetière de la Madeleine, et jetés dans une fosse profonde, garnie de chaux, près du lieu où l'on avoit enterré les Suisses égorgés le 10 août, et non loin de celui où reposoient confondues dans la poussière les personnes de toutes conditions qui

avoient péri vingt-deux ans auparavant, le jour des réjouissances de son mariage. Quelques années après, ce terrain, où se trouve aussi la dépouille mortelle de mon père, fut vendu à l'encan et acheté par un vieillard qui l'environna de murs. Il planta quelques cyprès autour de la terre qui couvroit les cendres du Roi, auxquelles avoient été réunies celles de la Reine; il y sema du gazon, et chaque jour ce vieillard et sa fille y déposoient des fleurs.

Le caractère de Louis XVI est empreint dans le trait suivant. Satisfait des peines que prenoit Tronchet, il dit à Malesherbes: « Tronchet n'étoit pas tout-à-fait des nôtres, » quand il est venu: mais je crois qu'il ne » me juge plus si sévèrement, et je suis » sensible à la peine qu'il se donne. Je vou- » drois le lui témoigner. Je suis naturel- » lement timide, faites-moi signe la première » fois que vous prendrez congé, cela m'en- » hardira. » Malesherbes fit le signe, et

Louis alla vers Tronchet, mais la parole lui manquoit. L'un et l'autre se regardent. « Que me voudroit Votre Majesté ? » dit Tronchet. Le Roi faisant alors une démonstration pour le serrer dans ses bras, le défenseur tombe à genoux. Louis le relève et l'embrasse. « Voilà ce que je voulois vous » dire », ajouta l'excellent Prince. L'histoire ne conserve pas de monument plus précieux que le testament qu'il a laissé. Dieu a permis qu'il n'ait pas été supprimé. Mille voix, celle même des hérauts du crime, proclamoient ces paroles de paix du saint Roi, dans les rues de Paris, le lendemain de son martyre. On y admire l'ame la plus pure et la plus sincère, dépouillée de haine et de ressentiment, résignée au sort le plus cruel, au moment où elle semble abandonnée, et quand une aveugle fureur est tout ce qu'elle rencontre autour d'elle.

O mon Roi ! les difficultés de ma vie ne m'ont pas laissé le loisir d'écrire l'immense

histoire de nos temps, et j'ai dû me borner à ce simple *Témoignage*. Les regrets, le respect, le dévouement, l'amour, m'auroient-ils suffi pour te peindre tel que tu fus, grand de droiture, grand de bonté, grand de résignation, grand de malheur !

CHAPITRE VII.

L'AUTEUR RESTE CACHÉ A VERSAILLES, CHEZ M. BARBIER. — LA MÈRE DE L'AUTEUR PRIE MADAME DE BOURDIC D'AIDER A LE SAUVER. — ON LUI PROPOSE DE SERVIR LA RÉPUBLIQUE, IL REFUSE : — IL SE DÉCIDE A ÉMIGRER PAR LE HAVRE. — IL ÉCHAPPE A LA SURVEILLANCE DE DEUX ESPIONS. — ARRIVÉ EN ANGLETERRE, IL S'ENRÔLE COMME SOLDAT DANS LE CORPS DE LOYAL-ÉMIGRANT. — DUMOURIEZ PASSE A L'ENNEMI. — PRÉCIS DES OPÉRATIONS DE LA VENDÉE.

D'UN sujet si élevé, comment redescendre à des détails personnels? N'y a-t-il pas de la témérité à continuer ce récit? On m'a laissé à Versailles chez le bon M. Bar-

bier, qui sans me connoître, me consoloit par les sentimens qu'il m'exprimoit. Dans la matinée, une leçon d'équitation me faisoit faire de l'exercice, et dans le cours de la journée, j'occupois mon esprit à repasser les auteurs latins. Mon hôte et la baronne de Bourdic étoient les seuls avec qui je me permisse une heure de conversation. J'étois redevenu calme, et mon cœur ne souffroit que du poids des affaires publiques, de la consternation de ma mère, du désespoir de la famille royale. Mais ma mère et madame de Bourdic n'étoient pas sans de vives inquiétudes sur mon compte. Il se faisoit chaque jour de nouvelles arrestations, le règne de la terreur se régularisoit au lieu de s'amortir, et Versailles renfermoit un levain de peuple dangereux. Je pouvois à chaque instant être dénoncé comme suspect, être reconnu par quelqu'un qui m'auroit vu près du Roi, et rien alors ne m'eût sauvé d'un sort semblable à celui de mon père. Dans une visite

que madame de Bourdic fit à ma mère, leurs frayeurs s'augmentèrent en se communiquant, et ma mère suggéra à mon amie, qu'à l'aide du grand nombre de ses connoissances, elle devroit trouver le moyen de faire cesser une situation aussi périlleuse. Après un peu de réflexion, madame de Bourdic lui répondit que si je voulois la laisser agir, elle me tireroit d'affaire. A son retour, elle me fit part de cette conversation. « Vraiment, lui dis-je en riant, vous » seriez une bien aimable magicienne, si » vous faisiez disparoître ce malheureux ins- » trument qui est un peu pour moi l'épée » de Damoclès. » Elle me demanda pleins pouvoirs, et quelques jours après, elle m'apprit qu'elle avoit vu un de ses meilleurs amis, le chevalier de Pougens, et que si je voulois aller le trouver sous huitaine (ce temps lui étant nécessaire), il mettroit fin à mes dangers.

Je me rendis chez le chevalier, au jour

qui me fut indiqué, et après m'avoir reçu avec politesse : « Je prends part bien sincè-
» rement, me dit-il, à la situation dans la-
» quelle votre dévouement vous a plongés,
» vous et ceux qui partagent vos sentimens.
» Je suis encore dans un deuil profond pour
» la perte de mon ami Castéja, l'un des ca-
» pitaines de votre garde, tué le 10 août,
» et je ne puis vous dire ce que j'aurois été
» prêt à faire pour sauver votre respectable
» père. Mais c'est de vous qu'il faut nous
» occuper. J'ai acquis la certitude que rien
» ne vous sauveroit, si vous tombiez sous
» l'action des tribunaux actuels. Un aussi
» grand bouleversement a nécessairement
» investi du pouvoir des hommes au-dessus
» de toute considération. Il en est d'autres
» cependant que leur attachement à la pa-
» trie enchaîne, il est vrai, à la chose pu-
» blique, mais qui sont pleins de bons sen-
» timens pour un loyal adversaire. J'en
connois de tels, et j'ai obtenu ce qui vous

» mettra hors d'atteinte, si vous vous déci-
» dez à l'accepter : vous serviriez sans doute
» alors la république comme vous serviez
» le Roi. Prenez le nom que vous voudrez,
« choisissez l'armée qui vous conviendra,
» et vous recevrez sous peu un grade qui
» mettra fin à vos souffrances. »

Après avoir témoigné au chevalier la plus vive reconnoissance pour la touchante activité avec laquelle il venoit à mon secours, je lui répondis que ses paroles m'avoient prouvé son estime : mais pourroit-il la conserver, si j'embrassois sa proposition? « La
» cause royale paroît perdue, ajoutai-je, qui
» peut cependant répondre des choses hu-
» maines ! et ne serois-je pas indigne des
» distinctions qui m'ont été accordées, si
» l'amour de la vie me décidoit à la consacrer
» au parti contraire, au moment où il im-
» mole le Prince que je porte dans mon
» cœur ! ne serois-je pas même alors obligé
» d'applaudir à sa mort ! »

—» J'ai prévu vos objections, répliqua M. de » Pougens. Si je connoissois un autre moyen » d'assurer votre existence, je ne vous au- » rois pas proposé celui qui semble exiger » l'abnégation de vos principes. Mais je sais » le danger qui vous menace et j'en suis ef- » frayé; et puisque vous reculez devant ce » moyen de salut, je ne puis que vous con- » seiller de sortir de France; car les circon- » stances ne tendent pas à s'adoucir pour » les personnes de votre parti. » Je dus mettre un terme à la visite, dont je rendis compte à ma mère et à madame de Bourdic.

Bientôt une nouvelle circonstance dimi- nua encore ma sécurité; heureusement il m'étoit venu d'avance une idée qui servit à en amortir l'effet. Je causois tous les jours avec M. Barbier, conservant le caractère de créole de la Martinique, ce qui m'étoit facile, puisque j'avois passé quelque temps dans cette colonie : de là souvent des réponses qui n'étoient pas la vérité. Après trois mois de

séjour, reconnoissant la sincérité de cet excellent homme, je me dévoilai. La surprise de M. Barbier fut extrême : il se souvenoit de m'avoir donné les détails de la mort de mon père, et fut ému de la tranquillité avec laquelle j'avois été forcé de les entendre : son intérêt ne fit qu'augmenter : il me dit qu'il veilleroit lui-même à ma sûreté : mais il me recommanda de garder le secret avec sa femme qui perdroit la tête, si elle apprenoit que j'étois un proscrit. Peu de jours s'étoient écoulés, lorsque je reçus la visite de M. Carpentier, du Génitoy. C'étoit au moment du déjeûner et j'étois avec mon hôte au coin du feu. N'imaginant pas que je pusse y être inconnu, M. Carpentier me parla avec émotion de mon père, de ma sœur, des dangers que je courois au moment de mon départ de chez lui : la vivacité de ses paroles étoit telle, qu'il avoit été impossible de l'arrêter. Que l'on se représente l'étonnement de madame Barbier !

Son mari, aussitôt que je me trouvai seul avec lui, me dit qu'il n'y avoit plus de sûreté pour moi, mais qu'il connoissoit des employés de la Mairie, et qu'il me procureroit les papiers nécessaires à un changement de résidence, avant que le danger augmentât. Nous étions alors dans les derniers jours du procès solennel; le martyre ayant suivi, je m'armai de résolution, et le 24 janvier, muni du passeport que me procura M. Barbier, je pris la route du Havre.

Là je conclus des arrangemens avec le capitaine du dernier paquebot prêt à sortir de ce port, au moment où la guerre avec l'Angleterre et la Hollande venoit d'être déclarée. On étoit à la recherche du nommé *Páris*, qui le jour de la condamnation du Roi, avoit poignardé Pelletier de Saint-Fargeau, l'un de ses juges; et deux espions, sous prétexte de s'embarquer avec moi, étoient à mes côtés sur la trace que m'avoit indiquée le capitaine : l'un Irlandais,

avec une jambe de bois, espèce de signal de reconnoissance : l'autre, d'une grande taille, marqué de petite vérole, à physionomie dure, qui, sous le rôle d'un prêtre qui *se déportoit*, étoit sans doute l'agent destiné à mettre le premier la main sur moi. Je voyois le fond du cœur de ces deux acolytes; mais plein d'une confiance dont je puis à peine rendre compte, je n'en suivois pas moins avec eux la plage voisine du Havre, pour atteindre le canot que le paquebot devoit nous envoyer. Mon faux prêtre me parloit de la peine que nous aurions à nous embarquer, et m'exprimoit la crainte de ne pas réussir. Je le regardai : « Vous me » paroissez, lui dis-je, un homme vigou- » reux; je ne suis pas aussi fort que vous, » mais je suis décidé à m'embarquer, et je » crois que, pour nous arrêter tous deux, il » faudroit au moins un couple d'hommes » bien déterminés. » A ces mots, je frappai la terre de ma canne, et il en sortit une baïon-

nette aiguë et luisante : le soi-disant prêtre me quitta un instant après : je continuois à cheminer avec mon compagnon à la jambe de bois. Le paquebot paroît hors du port ; peu après le canot se détache, et mon Irlandais veut me diriger vers une pointe de rocher. « Pour un homme né par-delà la mer, lui » dis-je, vous vous entendez peu en ma-» rine. Le canot ne peut pas aborder à cette » pointe, c'est vers le milieu de l'anse qu'il » faut aller. » L'homme insiste, me dit que c'est là que le capitaine a recommandé de se tenir, et ne pouvant pas m'entraîner, il me quitte, et gagne l'espèce de promontoire qu'il avoit désigné. Me voilà donc suivant seul ma première ligne, vers le point où le canot se portoit. L'Irlandais agite un mouchoir : des hommes bien ou mal armés fondent des collines voisines ; j'avois de l'avance, je gagne à la course le bord de la mer, poursuivi par eux, et sachant nager, je m'élance dans la vague, d'où le

capitaine du paquebot, qui étoit dans le canot, me retira. Mon faux prêtre étoit sur le rivage, au milieu des hommes armés, et personne ne faisoit mine de le saisir.

C'est ainsi que je quittai la France, laissant ce qui me restoit de plus cher en proie au plus grand des bouleversemens qui aient jamais affligé la société. J'échangeois contre l'exil la demeure et le doux toit paternels, et je cherchois un lieu où je pusse respirer en paix. Je n'emportois pas les ossemens de mes pères, comme les Sauvages des forêts d'Amérique qu'un ennemi force à quitter le bord du fleuve qui les a vus naître; je n'étois pas entouré des guerriers de ma tribu; j'étois seul et dans une profonde affliction. Je débarquai à Portsmouth, d'où je pris le chemin de Londres, hors de danger sur la terre de nos rivaux : quatre pièces d'or et deux rechanges de linge constituoient ma propriété; mais si mes ressources humaines étoient modiques, la confiance en Dieu étoit

passée dans ma nature; j'allois devant moi. On admire le miracle de la multiplication des pains : ce miracle se renouvelle sans qu'on s'en aperçoive. Pendant plus de vingt ans, tous les besoins que j'ai pu éprouver ont été satisfaits, et plus d'un affamé pourroit se rassasier des morceaux qui me restent. Je trouvai à Londres un de mes camarades de la garde, nommé Saint-Amand, qui avoit inspiré de l'intérêt à lady Eyre, fille de lord Derventwater, victime de son dévouement aux Stuarts. La mort de mon père me fit partager la bienveillance et les bienfaits de cette dame. Il étoit question de former quatre régimens des émigrés qui refluoient en Angleterre. J'allai voir le duc de Choiseul qui avoit le commandement d'un de ces corps, et il me promit une place d'officier. Mais beaucoup d'émigrés ne se sentoient plus la force de résister au pénible métier de soldat, sans en entrevoir le terme : les régimens restoient

incomplets, et l'on se décida à réunir ceux qui s'étoient offerts de bonne volonté, dans le régiment de *Loyal-Emigrant*, aux ordres du duc de La Châtre. Je m'étois lié avec plusieurs des jeunes gens qui faisoient partie de la compagnie de chasseurs; je laissai là l'épaulette, et je m'enrôlai dans cette compagnie, fier de l'espoir (car nous ne cessions pas de rêver la victoire) de revoir la Reine et de lui dire : « Je m'étois » fait soldat pour vous venger. » Ce n'étoit pas la patrie que nous allions combattre, mais ses oppresseurs dont nous voulions la délivrer. Notre troupe s'embarqua à Grenwich, et elle descendit la Tamise sur deux navires qui la portèrent à Ostende.

Cependant Dumouriez avoit ouvert la campagne de 1793, par le siége de Maëstrecht et par celui de Bréda : il prit Bréda, mais il fut obligé de rétrograder, en l'abandonnant, pour aller au-devant du prince de Cobourg, qui avoit culbuté les troupes

françaises à Aix-la-Chapelle. Les deux généraux se rencontrèrent sur le terrain déjà fameux de Nerwinde, et le succès de la bataille, quelque temps douteux, fut décidé par un faux mouvement du général Miranda, créole de la Nouvelle-Espagne, qui commandoit l'une des ailes de l'armée française, et par une manœuvre de Clairfayt, qui disposa habilement de la réserve Autrichienne. Dumouriez, chassé de la Belgique, demeura exposé à la haine qu'il avoit encourue de la part des tyrans de la France, en faisant une tentative pour empêcher le meurtre du Roi, et en s'opposant aux déprédations dans les pays qu'il avoit conquis. Il fut accusé, mandé à la barre de la Convention, et trois députés, Camus, Quinette et Lamarque, furent envoyés pour s'assurer de sa personne, et pour installer le général Beurnonville dans son commandement. Mais le rusé vétéran les prévint, et quittant tout à coup le masque républicain,

il les arrêta et les envoya prisonniers au prince de Cobourg, en demandant un armistice, et en s'engageant à conduire son armée à Paris, pour y rétablir la monarchie, après avoir châtié les scélérats qui l'avoient renversée.

Dumouriez s'étoit-il flatté de réussir? Il fut bientôt détrompé. Une partie de son état-major et un petit nombre de soldats lui restèrent fidèles, et favorisèrent sa fuite : mais les autres troupes l'abandonnèrent et se rallièrent au comte de Dampierre, époux de cette amie chez laquelle on m'a vu prendre refuge le 10 août. Une tête ardente, des sentimens exagérés, avoient entraîné Dampierre dans la révolution : il en méprisoit les fauteurs, il en détestoit les crimes; mais il s'étoit trop avancé pour reculer. Mourir à la tête d'une armée, offroit une idée de gloire à son imagination : il eut le sort qu'il ambitionnoit; car, après avoir passé un mois à refondre l'armée désorganisée par la défaite

de Nerwinde et par la défection de Dumouriez, il conduisit cette armée à l'ennemi retranché dans la forêt de Soignies, et là, après des prodiges de valeur, voyant l'impossibilité de vaincre, il se jeta aux premiers rangs, au-devant du boulet qui trancha ses jours.

Après sa mort, les restes de ses troupes furent facilement débusqués du camp de Famars par le prince de Cobourg, que le duc d'York avoit joint à la tête d'un corps considérable d'Anglais, d'Hanovriens, de Hessois et de Hollandais. Le prince de Cobourg fit investir Condé, et se tint à l'armée d'observation, pendant que le duc d'York assiégeoit Valenciennes. Ces deux villes se rendirent, et vers le mois d'août 1793, les alliés se trouvoient forts de plus de cent mille hommes aux portes de Cambrai, tandis que les Français harassés de revers, sans général en chef, n'étoient plus en mesure de former une ligne de bataille. A cette époque, Wurmser avoit forcé les lignes de Weissem-

bourg : il s'étoit emparé du fort Louis sur le Rhin : il bloquoit Landau, et ses forces répandues en Alsace menaçoient Strasbourg. Le roi de Prusse avoit repris Mayence, et son armée s'étoit avancée dans la Lorraine allemande. Don Riccardos à la tête des Espagnols, s'étoit rendu maître de Bellegarde. Il avoit franchi les Pyrénées, et ses troupes, après plusieurs victoires, campoient dans les plaines de Perpignan. Les paysans du Poitou, de l'Anjou et d'une partie de la Bretagne, les illustres Vendéens avoient relevé l'étendard des lis, et conduits par leurs chefs, d'immortelle mémoire, Bonchamp, Lescure, d'Elbée, La Rochejaquelin, Charette, Stofflet, Cathelineau, ils avoient renversé toutes les cohortes républicaines. Toulon avoit appelé dans sa rade les amiraux de l'Angleterre et de l'Espagne : une guerre terrible s'étoit élevée entre Lyon et la Convention, et la plupart des grandes villes montroient des dispositions à suivre cet exemple.

Dans ces circonstances, les armées alliées, en ravageant indistinctement les provinces où elles étoient entrées, excitèrent tous les habitans à prendre les armes : les échafauds dressés, les prisons remplies, le sang versé à grands flots au sein de toutes les villes, empêchèrent l'explosion royaliste de s'étendre : la liberté que les capitulations de Mayence et de Valenciennes rendirent aux troupes qui en formoient les garnisons, fournit des forces régulières qui furent envoyées en poste contre la Vendée. Les puissances se divisèrent. Des vues fausses firent séparer les troupes du duc d'York de celles du prince de Cobourg; et cette armée que nous avons laissée sur Cambrai, et que rien ne paroissoit capable d'arrêter jusqu'aux portes de Paris, alla se poster, d'un côté sous les murs de Dunkerque et de Bergues, de l'autre sous ceux de Maubeuge, et attendre dans l'inactivité, que les Français se ralliassent et vinssent lui arra-

cher la victoire. Ce moment arriva. Houchard, à la tête de tout ce qu'on put former de troupes, se porta sur le duc d'York et le chassa des environs de Dunkerque, où ce prince abandonna son artillerie arrivée depuis peu de jours. Dans la retraite, il y eut près de Houdscoot une affaire très-vive, où les Hanovriens souffrirent. Mais Houchard n'en fut pas moins mandé à Paris et livré à l'instrument de mort, pour n'avoir pas porté plus loin ses succès, suivant le plan du comité de salut public. Jourdan conduisit ensuite les Français contre le prince de Cobourg qui investissoit Maubeuge, presque réduit aux abois. Après une bataille de trois jours, où des milliers d'hommes périrent de part et d'autre, les deux armées se crurent battues, et se retirèrent chacune de leurs lignes, tant que les Français, qui s'étonnoient de n'être pas suivis, poussant leurs patrouilles jusque vers leurs bagages, qu'ils avoient aban-

donnés, s'aperçurent que Maubeuge étoit délivré.

Dans le Midi, la ville de Lyon fut assiégée et soumise. Ses beaux édifices furent rasés, les plus notables de ses habitans furent exterminés. On connoît les actes d'impitoyable barbarie qui furent commis sur ses places, où des foules de tout âge et de tout sexe furent placées en masse sous la volée de batteries qui les foudroyoient de leur mitraille. M. de Précy, l'un des officiers supérieurs de la dernière garde, qui commandoit dans cette ville, échappa à ses cruels ennemis. Dans la Vendée, trois des principaux chefs, Bonchamp, Lescure et d'Elbée furent blessés, les deux premiers mortellement, et le troisième très-grièvement, dans une bataille long-temps et courageusement contestée, près de Chollet. Leurs troupes, épouvantées de cette perte, passèrent la Loire. Elles traversèrent le pays jusqu'au bord de la mer, arrivèrent devant Granville,

attaquèrent cette ville sans succès : puis refluant dans l'intérieur, elles s'avancèrent victorieusement, renversant les corps qui tentoient d'arrêter leur marche jusqu'au Mans, dont elles s'emparèrent. Mais, attaquées dans cette ville par la réunion des forces républicaines, et complètement battues après le plus opiniâtre des combats, sans places pour se rallier, séparées par la Loire, des forteresses naturelles de leur pays natal, elles tombèrent sous le fer de leurs effroyables ennemis : femmes, enfans, vieillards, tout fut massacré. Il ne s'en échappa qu'un petit nombre, glorieux débris d'un parti illustre par ses vertus, par sa valeur, et par les succès prodigieux qui suivirent d'abord ses bannières. La veuve de Lescure et de Louis de La Rochejaquelin a laissé une touchante description de leurs sentimens, de leurs campemens, de leurs victoires et de leurs malheurs. Le camarade de Henri de La Rochejaquelin et de d'Autichamp dans la

dernière garde n'exprime ici que son souvenir et ses regrets. Vous oubliera-t-on, phalanges unies par la plus noble fraternité, sous les drapeaux d'une autorité légitime, tandis que vos adversaires fondoient la tyrannie en proclamant l'égalité? D'où vous venoit cette magnanimité qui laissa la vie à des milliers d'ennemis prêts à rentrer dans les rangs où l'on ne faisoit aucune grâce! d'où venoit cette éloquence supérieure à ce que Sparte offre de plus énergique, quand Henri de La Rochejaquelin disoit à sa troupe : « Je regrette que mon père ne soit » pas ici : je suis bien jeune. Mais, si j'a» vance, suivez-moi; si je recule, tuez-moi; » si je meurs, vengez-moi! » Vendéens, vous avez moissonné le malheur, mais votre nom s'élève au ciel, dont vous étiez persuadés de défendre les droits.

A Toulon, le général Ohara fut blessé et fait prisonnier dans une sortie, où l'impétuosité entraîna trop loin les troupes qu'il

commandoit. Alors la mésintelligence éclata entre les différentes nations qui composoient la garnison. Par une nuit très-obscure, le fort Mulgrave qui protégeoit la rade, et dont la défense étoit confiée aux Espagnols, fut emporté d'assaut. Le trouble se mit dans le conseil, on y décida l'évacuation de la place, et le 18 décembre 1793, la garnison et une multitude d'habitans furent embarqués dans le plus grand désordre, tandis que sir Sydney Smith mettoit le feu aux vaisseaux de guerre et aux édifices de l'arsenal maritime. Bientôt les cohortes républicaines rentrèrent en triomphe dans la ville consternée, et un très-grand nombre de victimes satisfit la soif de sang des monstres qui gouvernoient. En Alsace, Wurmser fut journellement attaqué pendant près d'un mois, sur divers points de sa ligne, par le général Pichegru, qui avoit ordre de vaincre à quelque prix que ce fût. Deux fois les forces républicaines

furent dirigées contre le poste confié aux émigrés qui suivoient la bannière du prince de Condé : deux fois elles furent repoussées avec perte. Dans un de ces combats, le duc de Bourbon fut blessé, et le duc d'Enghien, son fils, fut un moment enveloppé. Pourquoi la valeur de ce prince lui frayoit-elle alors un chemin à travers les épées levées contre lui? Et n'avons-nous pas eu depuis la douleur de le voir succomber, au mépris de toutes les lois ? Conduits par les Condés, les émigrés français soutinrent les chocs auxquels ils furent exposés ; mais une redoute défendue par les troupes Palatines ayant été rapidement enlevée, Wurmser fut obligé à la retraite. Ainsi, menacée en août sur tous les points, et couverte d'ennemis, la république avoit, avant la fin de l'année, rejeté par un effort gigantesque, hors de son territoire, les forces qui sembloient devoir l'écraser, et si j'ose me servir de cette image, le courage des soldats

avoit recouvert les haillons criminels, du brillant manteau de la gloire.

Quel cercle je viens d'embrasser ! quel cliquetis d'armes ! Je ne m'arrêterai plus qu'aux campagnes dont j'aurai fait partie : il seroit au-dessus de mes forces de rendre compte des batailles qui se sont succédé pendant vingt ans avec tant de rapidité, et qui ont ensanglanté l'Europe, depuis les colonnes d'Hercule, jusqu'aux provinces asiatiques de la Russie.

CHAPITRE VIII.

MARTYRE DE LA REINE, ET DE MADAME ÉLISABETH.— CONDAMNATION A MORT DE TOUT CE QUI ÉTOIT EN DIGNITÉ SOUS LA MONARCHIE. — PROSCRIPTION DE TOUTES LES CLASSES, ET D'UNE GRANDE PARTIE DES RÉVOLUTIONNAIRES EUX-MÊMES. — MORT DE LOUIS XVII. — MADAME EST RENDUE A LA COUR DE VIENNE, ET QUATRE ANS APRÈS, A SON ONCLE LOUIS XVIII.

PENDANT la terrible guerre dont j'ai essayé de tracer le tableau, la noble épouse de Louis XVI avoit vu arriver sa dernière heure.

Ce fut le 16 octobre 1793, que Robespierre l'envoya au supplice. Nourrie de toutes les jouissances que peuvent procurer la souveraine puissance et la beauté, Marie-Antoinette avoit été mariée avant l'âge de seize ans, à Louis encore dauphin : elle ne s'étoit éloignée du trône de ses ancêtres que pour voir bientôt placer sur sa tête la couronne de France, qui jusqu'alors attiroit, de tous les cœurs, des sentimens d'amour et des vœux de bénédiction. Ses grâces, son esprit avoient ajouté à l'enthousiasme de la nation vive qui la recevoit, et elle fut long-temps dans sa nouvelle patrie un objet d'idolâtrie. A sa figure, à son port, on l'eût reconnue pour Reine entre mille femmes; mais quoique si hautement puissante, elle avoit cru pouvoir se livrer à sa bonté, ne pas renoncer aux douceurs de l'amitié, et négliger l'étiquette gênante qui tient les princes dans une espèce de continuel esclavage. Les hommes qui préparoient la révolution se servirent de cette

innovation dans les habitudes royales, pour faire perdre peu à peu à S. M. l'ascendant qu'elle avoit dans l'opinion publique : puis la calomnie fit des progrès, on décria sa conduite, on attaqua les qualités de son ame ; et, ce qui a toujours été pour moi le sujet du plus douloureux étonnement, on parvint jusqu'à inspirer au peuple la haine, et la haine la plus envenimée contre cette Princesse, qui ne fit jamais de mal à personne. C'est ainsi que son courage et ses vertus avoient été rendus inutiles, lorsque les troubles prirent leur violent caractère ; elle fut réduite à partager avec résignation l'infortune du Roi son époux. Exposée aux insultes, dépouillée de tout pouvoir, elle vit déchirer ses meilleurs amis, immoler l'homme vertueux de qui elle tenoit le titre de Reine. On lui arracha ses enfans : elle les vit livrer à des monstres; et précipitée dans la prison des malfaiteurs, elle n'en sortit que pour être traînée à l'écha-

chafaud, après un procès qui fait horreur.

L'infamie fut poussée, de la part de ses persécuteurs, jusqu'à l'accuser d'avoir corrompu les mœurs du jeune prince de neuf ans, son fils. Un des juges la somma de répondre. « Je demande aux mères ici pré- » sentes, si pareil crime est possible? » répondit Marie-Antoinette avec un frémissement d'indignation. Et cette grande Reine a été vue dans la charrette où on n'avoit vu jusqu'alors que les scélérats. Est-ce là cette Princesse si admirable et si belle devant qui les peuples bondissoient d'allégresse? Ses ennemis ont poussé contre elle les cris de la rage et du mensonge, ils ont grincé des dents, ils ont dit : « Nous la dévorerons. » O vous qui suivez les sentiers de la vie, regardez et voyez s'il est une douleur égale! J'éprouve un sentiment inexprimable à m'y arrêter. La Reine a été si pleine de bonté pour moi, j'avois été si heureux d'être distingué par elle, j'ai été si loin d'être ingrat,

je l'ai si sincèrement pleurée : il y a pour mon cœur un mélange de tristesse et de douceur dans ces grands souvenirs ; car Marie-Antoinette est aujourd'hui au-dessus des vicissitudes du monde et de la barbarie des hommes !

Une lettre écrite par Sa Majesté, peu de momens avant de marcher à la mort, avoit été soustraite à la connoissance du public, et n'avoit pas même été remise à madame Elisabeth, à qui elle étoit adressée. L'action de la Providence a fait sortir cette lettre du secret où elle étoit plongée. Elle peint la grandeur et la bonté de l'ame de la Reine, et je cède à la satisfaction d'en transcrire ici le texte entier.

DERNIÈRE LETTRE DE LA REINE
A MADAME ÉLISABETH.

Ce 16 octobre, à quatre heures et demie du matin.

« C'est à vous, ma sœur, que j'écris pour
» la dernière fois. Je viens d'être condam-

» née, non pas à une mort honteuse, elle » ne l'est que pour les criminels, mais à » aller rejoindre votre frère. Comme lui in- » nocente, j'espère montrer la même fer- » meté dans ces derniers momens. Je suis » calme comme on est quand la conscience » ne reproche rien. J'ai un profond regret » d'abandonner mes pauvres enfans; vous » savez que je n'existois que pour eux. Et » vous, ma bonne et tendre sœur, vous qui » avez, par votre amitié, tout sacrifié pour » être avec nous, dans quelle position je vous » laisse! J'ai appris, par le plaidoyer même, » que ma fille étoit séparée de vous. Hélas! » la pauvre enfant, je n'ose pas lui écrire, » elle ne recevroit pas ma lettre : je ne sais » pas même si celle-ci vous parviendra. » Recevez pour eux deux ici ma bénédic- » tion. J'espère qu'un jour, lorsqu'ils seront » plus grands, ils pourront se réunir avec » vous, et jouir en entier de vos tendres » soins. Qu'ils pensent tous deux ce que je

» n'ai cessé de leur inspirer : que les prin-
» cipes et l'exécution exacte de nos devoirs
» sont la première base de la vie : que leur
» amitié et leur confiance mutuelle en fe-
» ront le bonheur ! Que ma fille sente, qu'à
» l'âge qu'elle a, elle doit toujours aider son
» frère par ses conseils, que l'expérience
» qu'elle aura de plus que lui et son amitié
» pourront lui inspirer ! Que mon fils, à son
» tour rende à sa sœur tous les soins, les
» services que l'amitié peut inspirer ! Qu'ils
» sentent enfin tous deux, que dans quelque
» position où ils pourront se trouver, ils ne
» seront vraiment heureux que par leur
» union ! Qu'ils prennent exemple de nous !
» Combien dans nos malheurs notre amitié
» nous a donné de consolations ! Et dans
» le bonheur on jouit doublement, quand
» on peut le partager avec un ami ; et où en
» trouver de plus tendres, de plus chers,
» que dans sa propre famille ? Que mon fils
» n'oublie jamais les derniers mots de son

» père que je lui répète expressément : Qu'il
» ne cherche jamais à venger notre mort!
» J'ai à vous parler d'une chose bien pé-
» nible à mon cœur, je sais combien cet en-
» fant doit vous avoir fait de la peine. Par-
» donnez-lui, ma chère sœur, pensez à l'âge
» qu'il a, et combien il est facile de faire
» dire à un enfant ce qu'on veut, et même ce
» qu'il ne comprend pas. Un jour viendra,
» j'espère, où il ne sentira que mieux tout
» le prix de vos bontés et de votre tendresse
» pour tous deux. Il me reste encore à vous
» confier mes dernières pensées, j'aurois
» voulu les écrire dès le commencement du
» procès, mais, outre qu'on ne me laissoit
» pas écrire, la marche en a été si rapide,
» que je n'en aurois réellement pas eu le
» temps.

» Je meurs dans la religion catholique,
» apostolique romaine, dans celle de mes
» pères, dans celle où j'ai été élevée, et que
» j'ai toujours professée. N'ayant aucune

» consolation spirituelle à attendre, ne sa-
» chant pas s'il existe encore ici des prêtres
» de cette religion; et même le lieu où je
» suis les exposeroit trop, s'ils y entroient
» une fois. Je demande sincèrement par-
» don à Dieu de toutes les fautes que j'ai
» pu commettre depuis que j'existe. J'es-
» père que, dans sa bonté, il voudra bien
» recevoir mes derniers vœux, ainsi que
» ceux que je fais depuis long-temps, pour
» qu'il veuille bien recevoir mon ame dans
» sa miséricorde et sa bonté. Je demande
» pardon à tous ceux que je connois, et
» à vous, ma sœur, en particulier, de
» toutes les peines que, sans le vouloir,
» j'aurois pu vous causer; je pardonne à
» tous mes ennemis le mal qu'ils m'ont
» fait. Je dis ici adieu à mes tantes et à
» tous mes frères et sœurs : j'avois des amis,
» l'idée d'en être séparée pour jamais, et
» leurs peines, sont un des plus grands re-
» grets que j'emporte en mourant. Qu'ils

» sachent que jusqu'à mon dernier moment,
» j'ai pensé à eux. Adieu, ma bonne et
» tendre sœur : puisse cette lettre vous ar-
» river; pensez toujours à moi; je vous em-
» brasse de tout mon cœur, ainsi que mes
» pauvres et chers enfans. Mon Dieu ! qu'il
» est déchirant de les quitter pour toujours !
» Adieu, adieu. Je ne veux plus m'occuper
» que de mes devoirs spirituels. Comme je
» ne suis pas libre dans mes actions, on
» m'amènera peut-être un prêtre, mais je
» proteste ici que je ne lui dirai pas un mot,
» et que je le traiterai comme un être par-
» faitement étranger. »

. . . .

Lorsqu'il en étoit temps encore, la charité, qui pénètre partout, étendit un voile, et fit franchir le seuil de la prison de la Reine, par un prêtre catholique, l'abbé Magnien, qui donna à Sa Majesté l'absolution; et, quand l'heure d'aller à la mort fut venue, un prêtre assermenté s'étant pré-

senté, la Reine refusa son ministère. Ce prêtre n'en prenoit pas moins la parole, et disoit : « La peine que vous allez souffrir » lavera.... » — « Des fautes, interrompit » vivement la Reine, mais pas un crime. »

Madame Élisabeth, ange qui passoit sur la terre, suivit son auguste belle-sœur quelques mois après. Le 10 mai 1794, elle fut amenée devant des juges. « Qui êtes-vous? », lui demanda le président. — « Élisabeth de » France, petite-fille, sœur et tante de vos » Rois », répondit-elle. On lui reprocha aussi les crimes de la révolution, à elle, qui ne s'étoit jamais mêlée de la plus légère intrigue. On ne lui épargna pas même l'accusation qu'on avoit osé porter contre la Reine. La Princesse se taisoit. Le président revint à la charge. Elle lui dit alors avec dignité : « Ces choses-là sont trop loin de moi » pour que j'y réponde. » Elle fut condamnée et conduite à la mort, avec vingt-quatre personnes, la plupart femmes de qualité,

qui furent exécutées avant elle. Pendant ce temps, elle demeura à genoux, les mains élevées vers le ciel, et lorsque le moment fut venu, elle alla avec un calme intrépide au-devant du fer qui lui donnoit la couronne du martyre. Consacrée à Dieu de bonne heure, elle avoit désiré suivre l'exemple de madame Louise, sa tante, et se retirer aux Carmélites; mais sa tendresse pour Louis XVI ne lui permit pas de l'abandonner.

Voici une prière de Son Altesse Royale, qui se trouve aujourd'hui dans les *Pensées chrétiennes*.

PRIÈRE DE MADAME ÉLISABETH.



« Que m'arrivera-t-il aujourd'hui, ô mon » Dieu? je n'en sais rien. Tout ce que je » sais, c'est qu'il ne m'arrivera rien que » vous n'ayez prévu, réglé et ordonné de

» toute éternité. Cela me suffit, ô mon Dieu, » cela me suffit. J'adore vos desseins éter» nels et impénétrables; je m'y soumets de » tout mon cœur pour l'amour de vous. Je » veux tout, j'accepte tout, je vous fais un » sacrifice de tout, et j'unis ce sacrifice à » celui de Jésus-Christ, mon divin Sau» veur. Je vous demande en son nom, et » par ses mérites infinis, la patience dans » mes peines, et la parfaite soumission qui » vous est due pour tout ce que vous voulez » ou permettez. Ainsi soit-il. »

. . . .

On me saura gré de transcrire ici une lettre de Madame Royale, fille de Louis XVI, écrite de Vienne, à sa tante, Princesse de Piémont, et depuis reine de Sardaigne.

LETTRE DE MADAME ROYALE
A. S. A. R. LA PRINCESSE DE PIÉMONT.

« Vous me demandez des détails sur ma » sainte tante Élisabeth. Hélas ! je veux bien

» vous les donner, mais ils vous feront mal.
» On ne peut se faire une idée de la cruauté
» et de la barbarie de ces gens-là. Je vais
» pourtant vous raconter ses derniers temps
» et notre séparation. Il y avoit déjà quel-
» ques mois qu'on nous traitoit fort sévère-
» ment; on ne vouloit pas permettre à ma
» tante de faire maigre : enfin n'ayant pu
» l'obtenir, elle se détermina à jeûner. Les
» vendredis et les samedis elle ne mangeoit
» que du pain; mais ce qu'il y eut de plus
» exemplaire, fut le carême de 1794. Voici
» comment elle le passa : le matin, rien; à
» dîner, du pain et une tasse de café : le
» soir, du pain sec. Elle se levoit de très-
» bonne heure, prioit beaucoup, disoit tous
» les jours l'Office et faisoit de longues mé-
» ditations. Voilà par quelle vie elle mérita
» le martyre.

» Enfin le 9 mai, un vendredi, jour où
» elle n'avoit pas soupé, comme nous allions
» nous coucher, on vint la chercher, et en

» frappant brusquement à la porte, qu'on
» pensa enfoncer, on lui dit : « Citoyenne,
» veux-tu bien descendre ? » Sa bonté lui fit
» demander ce que je deviendrois. On lui
» dit qu'on s'en occuperoit, mais qu'il falloit
» qu'elle descendît. Elle m'embrassa et me
» recommanda d'avoir courage et confiance
» en Dieu. Les gens s'impatientèrent, et
» lui répétèrent : « Citoyenne, prends ton
» bonnet et descends. » Ils l'accablèrent d'in-
» jures dont on ne peut pas se faire d'idée ;
» elle descendit avec ces monstres. On fouilla
» ses poches : de là on la conduisit dans
» un fiacre à la Conciergerie, toujours en
» lui disant des injures. Elle y passa la nuit.
» Le lendemain on la fit venir au tribunal,
» on lui demanda son nom et son âge ; elle
» dit : « Élisabeth de France : j'ai trente ans. »
— « Où étiez-vous le 10 août ? » — « Auprès
» du Roi mon frère, que je n'ai pas quitté. »
— « Qu'avez-vous fait de vos diamans ? »
— « Je ne sais ce qu'ils sont devenus. » Là

» dessus et sans autres questions, ils la con-
» damnèrent à mort. Elle montra toujours
» un grand calme, en leur parlant de Dieu.
» Le peuple admira extrêmement son cou-
» rage et ses couleurs, qui ne l'abandon-
» nèrent jamais. On eut la barbarie de la
» faire périr la dernière : toutes les femmes
» qui étoient avec elle l'embrassèrent en
» descendant de la charrette. Elle mourut
» comme elle avoit vécu, comme une sainte.
» Je ne sus pas sa mort tout de suite : j'avois
» beau demander à mes gardiens des nou-
» velles de mes parens, on ne vouloit pas
» m'en donner ; et quoique je craignisse
» beaucoup pour ma tante, j'espérois quel-
» quefois qu'elle étoit hors de France.

» Voici le récit que vous m'avez demandé ;
» je suis sûre qu'il vous arrachera bien des
» larmes. J'ai eu un vrai plaisir en voyant
» que les vertus de ma tante sont bien con-
» nues : l'Impératrice n'en parle qu'avec
» vénération, ainsi que les Archiduchesses.

» J'espère qu'un jour le Pape mettra mes
» parens au rang des saints. » . . . .

Que de personnes dignes d'estime précédèrent ou suivirent la Reine et madame Élisabeth ! Grands seigneurs, magistrats, financiers, savans, tout ce qui étoit en dignité sous la monarchie et qui n'avoit pas fui de la France, sans distinction d'âge ni de sexe : le maréchal et la maréchale de Mouchy ; le marquis de Choiseul-la-Baume, que le Roi aimoit à consulter, M. de Blanchelande, gouverneur de Saint-Domingue, et son fils ; M. de Sombreuil, dont le salut aux 2 et 3 septembre a immortalisé sa fille, le vénérable Malesherbes avec toute sa famille, mes parens, plus de mille noms dont la liste est trop longue pour la présenter. N'a-t-on pas été chercher jusqu'à la pauvre comtesse Dubarry, qui, depuis sa célébrité, avoit su conquérir de l'estime, et qui seule montra de la pusillanimité, comme si un sceau caractéristique dût être imprimé sur l'origine

de la hauteur où elle s'étoit élevée. Toutes les classes furent confondues dans la proscription : les artisans, les journaliers suivoient les bourgeois et les nobles : mais les victimes étrangères à l'action du désordre ne furent pas seules atteintes ; la révolution *se roula sur elle-même* et dévora ses enfans. Barnave périt, cruellement *désillusionné* des idées qui l'avoient séduit. Le duc d'Orléans fut écrasé sous la force qu'il avoit aidé à soulever ; au-dessous, au-dessus de lui, tombèrent l'abbé Fauchet, Brissot, Vergniaud, qu'on regrette de trouver coupable; Danton, Chaumette, Hébert, ces agens les plus actifs de la terrible commotion. Condorcet, chassé par la faim du lieu de sa retraite, fut arrêté dans les champs, et mourut dans un cachot, du poison qu'il portoit sur lui ; les restes de Péthion, dévoré par les loups, furent trouvés dans une bruyère écartée ; Rolland se tua sur une grande route ; sa femme, en allant au sup-

plice, comme si elle eût oublié ce qu'elle avoit applaudi, reprocha à la Liberté les crimes qui se commettoient en son nom. Le détestable Marat fut poignardé par Charlotte Corday, jeune, belle et noble fille, qui, ayant perdu de vue les lois divines sous la nuée d'horreurs qui couvroit la France, fit l'abandon de sa vie avec la plus rare intrépidité. Enfin le dictateur tigre, l'atroce Robespierre, succomba sous le monceau de victimes qu'il avoit désignées, traîné demi-mort à l'échafaud en même temps que ses plus zélés partisans. La main de Dieu n'est-elle pas là !

Mais que devenoient les illustres enfans à qui l'on avoit si impitoyablement ravi leur père, leur mère et leur tante ? Dans les donjons du Temple, Louis XVII avoit été livré au cordonnier Simon, le plus grossier et l'un des plus barbares satellites du fatal dictateur. Le jeune prince, dont la beauté étoit remarquable, élevé jusqu'alors avec la plus grande douceur et avec tous les égards

dus à son rang, fut traité avec un rafinement de cruauté inexprimable. Simon ne l'appeloit que le *louveteau*, l'injurioit, le battoit, ne prononçoit le nom de ses parens qu'avec des épithètes qui le faisoient frémir, et ne connoissoit que de nouveaux coups pour sécher ses larmes. L'effroyable et lugubre cri de « Dors-tu, Capet? » par lequel il réveilloit, chaque nuit, en sursaut le royal infortuné, retentit encore en Europe. Simon disparut avec Robespierre, et Louis XVII fut confié à des mains moins barbares; mais sa constitution délicate étoit minée par le chagrin et les mauvais traitemens. Qui sait même si le crime n'alla pas plus loin? Dès les premiers jours de la Convention, l'ex-capucin Chabot n'avoit-il » pas dit : « que c'étoit l'affaire de l'apo» thicaire d'en débarrasser la république. » Quoi qu'il en soit, il ne survécut pas long» temps à son changement de situation. Il expira le 6 juin 1795.

Madame Royale fut préservée par la protection du ciel. Le respect qui m'empêchoit d'arrêter les yeux sur Son Altesse Royale, dans les jours où j'avois le bonheur d'approcher de ses augustes parens, m'interdit tout discours à son sujet : les douleurs de sa destinée sont au-delà de l'expression : je dirai seulement qu'après plus de trois ans de captivité, la liberté lui fut rendue, et qu'elle partit de Paris le 18 décembre 1795, veille de l'anniversaire de sa naissance, pour se rendre près de son cousin-germain l'empereur d'Allemagne. Ce ne fut que quatre ans plus tard, en 1799, que Son Altesse Royale rejoignit Louis XVIII à Mittau en Courlande, et que se jetant à ses pieds, elle lui dit : « Je vous revois enfin, je suis » heureuse, veillez sur moi, soyez mon » père ! » Et Louis, en la présentant au duc d'Angoulême, ne lui adressa que ces deux mots admirables : « *La voilà.* »

CHAPITRE IX.

L'AUTEUR SERT ACTIVEMENT DANS LE RÉGIMENT DE LOYAL-ÉMIGRANT.—HOUCHARD, HOCHE, VANDAMME. —RETRAITE OU L'AUTEUR DONNE UN NOBLE CONSEIL MILITAIRE A UN CORPS HESSOIS.

Près de ces touchans et de ces terribles tableaux, l'attention se reportera difficilement sur l'humble auteur de ces lignes : pourra-t-on se rappeler son débarquement à Ostende? Il étoit alors chasseur dans le régiment Loyal-Émigrant, aux ordres du duc de

La Chastre ? La compagnie de chasseurs fut d'abord détachée dans le village de Mariekerke, puis dans celui de Score, et après la prise de Valenciennes, elle suivit le mouvement de l'armée du duc d'York sur Bergues et Dunkerque. Lors de la formation, j'avois été nommé chef d'ordinaire, comme l'un des doyens d'âge : les frères de mon ami d'Espagne, qui étoit lieutenant, et Hector de Galard que je connoissois depuis Londres, se rangèrent sous ma direction : le reste de l'ordinaire fut pris au hasard, jusqu'au nombre de douze. Ces jeunes gens, la plupart d'une figure charmante, joignoient une éducation soignée à beaucoup de délicatesse de sentimens : mais les goûts sont divers; on aime plus ou moins le mouvement, les plaisirs bruyans, la vie tranquille : peu à peu chaque ordinaire se refondit conformément aux inclinations, et je devins comme le père de douze jeunes hommes paisibles, instruits, bons et braves, réunion

difficile à reproduire. On apprenoit chaque jour à se connoître davantage; on s'aimoit, chacun prenoit de son camarade ce qu'il trouvoit de mieux qu'en lui; le beau et l'honnête nous occupoient seuls, les vices nous étoient étrangers, les fatigues tolérables, et la pauvreté indifférente. O mes vaillans amis! peu d'entre nous ont survécu : Lalandelle, Laboulbène, Favas, Hector de Galard, vous êtes les seuls en France qui puissiez jeter les yeux sur ces feuilles, et vous avez éprouvé que le sentiment qui nous unissoit ne pouvoit s'éteindre. Et, toi, que nous nommions le *hussard*, Charles d'Espagne, si cet écrit traverse les Pyrénées et tombe en tes mains, sans doute un sang généreux coule dans tes veines, et tu as puisé dans ton berceau de nobles principes : mais tu souriras au souvenir que ces détails te rappelleront, et peut-être penseras-tu que le temps que nous avons passé à l'école des dangers, dans le soutien mutuel de nos ames, a contribué

à développer en toi la constance qui t'a fait parvenir à la tête des armées espagnoles, dans la lutte que tu as soutenue avec les braves de cette nation !

Salut, pure amitié ! sentiment plein de charmes, délices de l'ame innocente et de celle qui s'est vouée à la vertu, émanation de la charité qui unit entre eux les esprits célestes. Tu es le seul lien que ne soient pas obligés de rompre les voyageurs de cette vallée de souffrances qui se sont mis à la suite de leur divin Maître, et ils se plaisent à te voir briller dans la dernière *cène* qu'il fit avec ses disciples, où la tête de Jean le bien-aimé reposa sur son cœur. Sainte amitié, tu t'élèves d'un essor sublime au-dessus de ces liaisons passagères qui se forment dans la poursuite des vains plaisirs et des périlleux biens de ce monde, et l'infidélité ne se trouve pas en toi. Tu es la douceur du foyer du patriarche, le repos des vierges, la consolation des guerriers : avec ton aide, les ames

font des efforts vers le bien, et elles se dégagent des foiblesses de la nature !

Lorsque l'attaque du général Houchard obligea le duc d'York à lever le siége de Bergues et de Dunkerque, notre compagnie étoit à l'arrière-garde de l'armée : car les généraux savoient fort bien se servir de nous, et comme une mort certaine nous attendoit de l'autre côté, en nous employant ainsi, ils se préservoient de la désertion. La division à laquelle nous étions attachés fut un moment cernée : nous fermions la marche, et six chasseurs, les derniers de tous, du nombre desquels j'étois, poussoient devant eux un troupeau de bœufs qu'on vouloit conserver, lorsque des coups de fusil nous vinrent de l'arrière. Nous ripostâmes. La route serpente entre deux haies entrecoupées, et en peu de temps vous eussiez vu les bœufs franchir ces haies à la débandade ; on se battoit en avant et autour de nous : il fallut doubler le pas, et passer au-delà d'un

de nos bataillons qui avoit pris position. Nous ajoutâmes alors une force à celle qui étoit aux prises en avant, et nous nous fîmes jour avec une perte peu considérable en hommes (trois chasseurs hors de combat), mais nos bagages furent perdus. Fatigués du poids de nos sacs, nous les avions déposés dans le chariot du capitaine : un boulet de canon emporta la cuisse du cheval, et le chariot resta sur la route : mon argent y étoit, dans le porte-manteau de d'Espagne, et nous n'avions plus à nous deux que douze francs : pauvre pitance, si personne n'eût porté secours ! Pour compensation, assez peu consolante, le chemin d'Houdscoot étoit ouvert, et de cette petite place nous dirigeant vers Furnes, nous nous éloignâmes du champ de bataille dont les Français ont peu mis à profit l'avantage; car nous tînmes bon à Furnes, et quatre de nos compagnies y furent consacrées au service des avant-postes, de concert avec deux com-

pagnies d'O'Donnel. La garnison consistoit en deux régimens Hessois, infanterie et cavalerie.

Je trouvai là d'anciens amis : j'avois été, comme on sait, au service de Hesse, d'abord enseigne, puis lieutenant dans les gardes de Frédéric II, qui honoroit mon père de son amitié, et après cinq ans, j'avois quitté ce service à la mort de ce prince, vers la fin de 1785. Plusieurs de mes anciens camarades étoient officiers supérieurs de la garnison : ils me reconnurent, me traitèrent en ami ; ma qualité de simple soldat disparoissoit à leurs yeux, et souvent ils m'invitoient à leur table. Dans la matinée du 21 octobre 1793, Furnes fut attaqué par les généraux Hoche et Vandamme. Nos compagnies et celles d'O'Donnel sortirent au-devant de l'ennemi, et repoussèrent d'abord ses tirailleurs ; mais les bataillons serrés nous obligèrent de rentrer dans la ville, d'où la retraite fut ordonnée après plus de

trois heures d'un feu soutenu. J'étois resté à une redoute où un détachement Hessois défendoit avec une pièce d'artillerie la barrière de Dixmude, par laquelle nous étions rentrés. L'ordre de la retraite nous vint tard, et en le mettant à exécution, nous trouvâmes la petite place de la ville couverte de Français. Nous nous jetâmes dans une rue pour gagner la sortie qui conduit à Nieuport, et lorsque nous fûmes arrivés aux restes de l'ancien rempart, démantelé quelques années auparavant par l'empereur Joseph II, nous y fûmes joints par deux détachemens qui rebroussoient chemin devant cette barrière occupée par l'ennemi. Nous étions alors environ cent cinquante hommes, et trois pièces de canon marchoient avec nous. A l'endroit même où nous nous trouvions, six de nos grenadiers, parmi lesquels étoit Lavaur, portoient un camarade atteint d'une blessure mortelle : ils réclamèrent notre assistance. Le moment étoit un de

ceux où les hommes en état de se frayer un chemin, peuvent seuls conquérir leur salut: nous le dîmes aux grenadiers, en les engageant à faire nombre avec nous; mais ils ne voulurent point abandonner leur camarade. « Qu'allons-nous faire ? » fut alors la question des jeunes officiers Hessois. — « La » troupe que nous avons en tête ne peut » pas encore être nombreuse, répondis-je. » Passons lui sur le corps. Le choc sera » violent; mais il faut prendre sur-le-champ » ce parti, ou nous allons être faits prison- » niers : alors la fusillade m'attend. » — » Non, non, s'écrièrent tout d'une voix les » braves jeunes gens, cher Cazotte, nous » ne voulons courir qu'une même chance » avec toi. En avant, marchons ! » Nous nous élançons sur la barrière, les troupes qui la couvroient reculent, le passage est ouvert. L'avant-garde ennemie répandue sur l'ancien glacis se contenta de faire feu sur nous au lieu de courir à notre ren-

contre, et nous pûmes franchir, avec nos trois pièces d'artillerie, le terrain entre la ville, et le canal de l'autre côté duquel étoient nos troupes. Notre perte fut de quarante, tués ou blessés. Je reçus deux balles dans mes vêtemens ; une troisième avoit traversé ma giberne, et j'étois couvert de sang du lieutenant Blondel, à qui j'avois porté les premiers secours, à l'instant où il fut mortellement blessé pendant le combat de la matinée. A notre arrivée au delà du canal, plusieurs volontaires échappés avec nous m'embrassoient et m'appeloient leur second père. C'est le cœur des Hessois qui nous avoit sauvés. A toi l'honneur, pour eux tous, Heiligenroda !

Hoche nous suivit à Nieuport : mais cette petite place étoit à l'abri d'un coup de main ; après deux jours d'une cannonade assez vaine, de part et d'autre, il se retira et le régiment Loyal-Emigrant retourna en entier à Furnes.

CHAPITRE X.

L'AUTEUR EST NOMMÉ LIEUTENANT DU GÉNIE. — IL RETROUVE EN ANGLETERRE SON FRÈRE HENRI, ET IL RAPPORTE DIVERS ÉVÉNEMENS DE SA VIE. — IL DONNE D'AUTRES DÉTAILS SUR SON COUSIN, CAPITAINE DE VAISSEAU.— TRAITS REMARQUABLES DE LA NOBLE HOSPITALITÉ ANGLAISE. — RÉFLEXIONS SUR LA LIBERTÉ ET L'ÉGALITÉ. — L'AUTEUR MANIFESTE SON ADMIRATION POUR LES DOCTRINES DU CATHOLICISME. — LE CARACTÈRE DES FRANÇAIS COMPARÉ A CELUI DES ANGLAIS.

Peu de temps après notre rentrée à Furnes, je reçus l'avis qu'un habitant de Bruges vouloit me parler. « Vous connoissez sir » William Watson, maire de Bath, me dit-il,

» lorsque nous nous rencontrâmes. Voici » dix guinées qu'il m'a chargé de vous » compter, et j'ai ordre d'y ajouter ce que » vous pouvez désirer de plus. » Sir William avoit appris la perte de nos bagages. Je fus naturellement aussi satisfait qu'étonné du message ; j'acceptai les dix guinées, somme suffisante pour un soldat, et je remerciai cordialement l'envoyé de sir William dont la bienveillance sera expliquée plus tard. Cependant la mauvaise saison étoit venue, les mouvemens des armées se ralentissoient, l'hiver réclamoit du repos et le régiment Loyal-Emigrant fut mis en quartier à Bruges. La maladie avoit atteint nos jeunes gens : ceux qui avoient des ressources quittoient le service, et les rangs vides étoient remplis par des déserteurs de l'armée française, ce qui changeoit les habitudes, les mœurs, la discipline même des compagnies, de sorte qu'il y avoit parmi nous des *grognards*, et moi-même je ne

savois plus guère à quoi je me déciderois. Un matin on vint me chercher de la part du major du Portal, officier du génie: vous allez voir à quel sujet. Le duc de la Chastre dont la bonté pour tous les volontaires étoit admirable, vouloit me récompenser de la sortie de Furnes : et pour me nommer officier au détriment de mes anciens, il eût fallu sortir des règles qu'il avoit établies : il rencontra M. du Portal, attaché à l'état major du duc d'York, ne sachant pas un mot d'anglais ni d'allemand, et par là souvent fort embarassé, et cet officier supérieur lui ayant témoigné qu'il étoit prêt à solliciter pour un des volontaires aux ordres du duc, qui sût les deux langues, un brevet d'officier, en lui donnant provisoirement la paie de sergent-major : « J'ai votre » affaire, » répondit notre excellent chef; et il lui exprima ses intentions en ma faveur et leur motif. L'arrangement fut aisément terminé.

Je changeois ainsi d'état sans m'en être presque mêlé, et après avoir reçu, des voies de la Providence, le moyen de refaire un équipement. Le changement étoit avantageux, mais je n'en éprouvois pas moins un vif serrement de cœur. Ne falloit-il pas me séparer de mes amis, de mes frères d'armes, plus frères que beaucoup de frères du même sang ? J'ai dit que nos rangs avoient souffert de la maladie : les fatigues de la campagne avoient aussi frappé sur moi, et par une saison alternativement très-humide ou très-froide, les bivouacs m'avoient causé une surdité dont je ne m'inquiétois pas, et qui a résisté depuis à tous les remèdes. Les officiers du génie firent voile d'Ostende avec trois régimens Hessois, deux d'infanterie et un de cavalerie, pour joindre, à Jersey, Lord Moyra, qui commandoit une expédition destinée à appuyer les Vendéens : mais le mauvais succès de l'attaque de Granville et la marche rétrograde des

royalistes vers le Mans, détruisirent la possiblité d'une jonction. Lord Moyra revint à l'île de Wight, et peu après nous y fûmes débarqués, pour attendre des circonstances plus favorables. On a vu comment la bataille du Mans creusa le tombeau de presque toute cette brave armée vendéenne, qui, depuis un an, luttoit avec avantage contre les forces républicaines; un long temps s'écoula avant que ce parti pût reprendre quelque consistance. Les troupes Anglaises et Hessoises qui avoient été destinées à le renforcer rejoignirent les armées de Flandre, et les officiers du génie, aussi bien que les autres émigrés qui avoient fait partie de l'expédition, restèrent paisiblement en Angleterre, jouissant du traitement qui leur étoit accordé. Le major du Portal avoit tenu parole au duc de La Chastre, et j'avois été nommé lieutenant du génie dans un travail qu'on venoit de terminer.

Je retrouvai mon frère Henri, et nous

nous réunîmes à notre cousin-germain Bernard Cazotte, capitaine de vaisseau, sorti de Toulon sous le pavillon blanc, avec le commandement de la frégate *l'Aréthuse*. Nous demeurâmes en famille dans le joli village de Carisbrook, au centre de l'île de Wight, et au pied du monticule que couronnent les restes d'un château qui servit de prison à l'infortuné Charles Ier. L'un et l'autre de ces parens ont fini leur temps d'épreuves sur la terre. Ombres chéries, je vois encore le paysage où nous portions ensemble nos pas, le vieux chêne près duquel nous nous sommes si souvent assis, la fenêtre que le temps a laissé subsister dans un pan du mur en ruines, et d'où le Roi qui figure comme martyr dans le calendrier de la Grande-Bretagne, levoit les yeux au ciel contre l'oppression de ses sujets rebelles et aveuglés ! Ombres chéries, je m'arrête avec vous, et je t'embrasse le premier, toi, mon frère, qui fus exempt de toutes les folles idées de nos

jours. Tes enfans et tes neveux pourront se plaire à trouver ici quelques détails de ta destinée : ils paroîtront légers à d'autres lecteurs, après les grands tableaux que je leur ai tracés ; mais que la qualité de frère fasse excuser ces souvenirs !

Henri quitta le régiment de Poitou au moment où la plupart des emplois d'officiers se trouvèrent vacans, par le refus du serment qui établissoit une autorité supérieure à celle du Roi. Il fit, en 1792, la campagne des Princes, comme lieutenant dans le corps de Witgenstein, et après la retraite, il fut repoussé de contrée en contrée, jusqu'aux rivages de l'Angleterre. Nous nous rencontrâmes alors à Londres : les fatigues qu'il venoit d'éprouver l'avoient dégoûté du métier de soldat, et il fut assez heureux pour se procurer d'une autre manière le pain de chaque jour. On vient de nous voir réunis à Carisbrook. Mais Henri, reconnoissant que mes moyens et ceux de notre cousin

suffisoient à peine à l'entretenir, résolut d'aller, à la Martinique, trouver M. Roignan, frère de ma mère, qui jouissoit de quelque fortune. Il nous quitta donc pour se rendre à Portsmouth, où se rassembloit un convoi des Antilles. Au moment de notre séparation, mon cœur étoit plein d'inquiétude. « Sois tranquille, me dit-il d'un air décidé, » Dieu n'abandonnera pas le fils d'un hon» nête homme comme mon père. » Il s'établit à Portsmouth, dans un hôtel où les officiers embarqués sur les navires du convoi prenoient leurs repas : il y lia connoissance avec plusieurs d'entre eux. (Il est rare qu'un émigré dans l'embarras n'ait pas trouvé un Anglais prêt à le secourir.) Ces officiers s'unirent pour obtenir son passage sur leur vaisseau. Restoit la difficulté de le mettre en état de payer sa part de dépense pour la traversée. Parmi ceux qui avoient pris intérêt à lui, se trouvoit M. Worship, chirurgien-major du 31e régiment. La revue

devoit se passer le lendemain. Le lieutenant-colonel Hepburn dit en riant au docteur, qui n'avoit pas d'aide, qu'il seroit possible de présenter Henri pour cet emploi : les officiers présens applaudirent, et ils engagèrent même M. Worship à cette présentation, qui réussit si bien, que mon frère se trouva apte à recevoir vingt-cinq guinées d'entrée en campagne, et trois mois d'avance de paie, à raison de cinq schellings par jour. J'en croyois à peine mes yeux, en lisant la lettre qu'il m'écrivit à ce sujet.

Le convoi fut retenu par les vents de sud-ouest, dans le golfe de Gascogne, et rentra à Plymouth, après avoir lutté près de six semaines sans pouvoir doubler le cap Finistère. On débarqua le régiment, qui comptoit beaucoup de malades : Henri croyoit devoir se retirer. « N'êtes-vous pas bien avec » nous? lui dirent les officiers. Vous avez » passé la revue comme aide-chirurgien, » et si l'emploi vous convient, il faut un

» conseil de guerre pour vous en priver. »
Mon frère se trouva ainsi docteur dans le 31e régiment : il fit son possible pour apprendre les premiers élémens du métier, et se rendre utile à M. Worship. Il étoit souvent bien embarrassé : on l'envoyoit chercher pour toutes sortes d'opérations, sur sa réputation de chirurgien français ; il avoit recours à son chef : d'ailleurs sa main n'étoit pas dépourvue d'adresse. Il suivoit depuis un an cette carrière, lorsque Lord Mulgrave, colonel propriétaire, vint visiter le régiment. Mylord remarqua le docteur Cazotte, et ce qu'on lui dit de son admission au régiment et de sa conduite, fit naître en lui de la bienveillance : il demanda à mon frère s'il n'embrasseroit pas volontiers des fonctions auxquelles son éducation l'avoit destiné, et dont sans doute il s'acquitteroit bien, puisqu'il avoit pu remplir sans reproche un emploi aussi étranger à ses études.
» Mylord, répondit Henri, vous me ren-

» driez le plus heureux des hommes. » Par suite de cette rencontre, il devint enseigne dans le 31e régiment, qui fut bientôt embarqué une seconde fois pour les colonies, et de la Barbade où on le déposa, il passa à l'expédition chargée d'opérer la soumission des Caraïbes de l'île de Saint-Vincent.

Après cette expédition, mon frère se rendoit à la Martinique avec un congé : la goëlette qui le portoit tomba au pouvoir d'un corsaire de la Guadeloupe : dans le trouble dont le capitaine étoit saisi, il laissa échapper qu'il y avoit un Français parmi les passagers, mais ce fut en vain qu'on en fit la recherche. Henri, qui avoit pris un nom irlandais, paroissoit ne pas savoir un mot de notre langue. Arrivé à la Basse-Terre, on le conduisit à Victor Hugues, gouverneur de l'île. Les invectives et les menaces sortoient de la bouche de Victor, Henri parut n'y rien comprendre : il demanda un interprète, et s'en alla jouer avec

un singe familier qui se trouvoit dans l'appartement. A ce sang-froid, Victor Hugues le crut Anglais, et il fut conduit à la *Pointe-à-Pitre*, où on le relégua avec d'autres prisonniers, sur un navire qui servoit de prison. Quelques mois se passèrent, mais une indisposition fit mettre mon frère à l'hôpital. Un de ses camarades qui avoit pris un vomitif, en éprouvoit les effets. Henri engage le garçon de service à lui soutenir la tête. « On prétendoit, dit alors un des hommes » de garde, que cet officier étoit Français, » mais il parle beaucoup trop bien anglais » pour cela. » Sans y penser, un Anglais fit la réflexion que jamais natif d'Angleterre n'auroit prononcé un mot comme il venoit de le faire. Toute la garde est bientôt en mouvement; l'Anglais qui a parlé est au désespoir, et mon frère croit que rien ne pourra le sauver du traitement des émigrés. A son grand étonnement, il est laissé libre, le soir la garde est relevée : avant la pointe

du jour on lui donne avis qu'il est échangé, et on le conduit à une embarcation où sont rassemblés plusieurs officiers renvoyés avec lui à la Martinique. Il trouve à bord d'abondantes provisions, et une femme de couleur lui présenta un rouleau de cinquante pièces d'or, de la part d'une personne qui vouloit rester inconnue. Henri accepta les provisions avec plaisir; mais, près de revoir un oncle, et devant toucher six mois de solde arriérée et une indemnité de bagage perdu, il ne crut pas devoir accepter le rouleau. Il est devenu lieutenant dans le 31e régiment: de retour en Angleterre, il a fait la campagne du *Helder*, puis il est retourné aux îles; et, après avoir épousé à la Martinique une de nos parentes dont il a eu un fils et une fille, il a rendu le dernier soupir à la Dominique. . . . . .

Quant à mon cousin Bernard, fils d'un frère aîné de mon père, il est resté en Angleterre jusqu'au jour qui avoit ramené en

France les seigneurs aux fleurs de lis : il avoit été mon mentor à Brest, lors de ma première sortie de la maison paternelle; une tendre affection nous unissoit, et il a vu arriver sa dernière heure entre mes bras, à Versailles. Nous ne nous offrirons plus l'un à l'autre une douce hospitalité : « nos » jours ont décliné comme l'ombre, et nous » avons séché comme la fleur des champs. »

Mais on nous a laissés ensemble dans le vallon solitaire de Carisbrook. Le neveu de sir William Watson, qui étoit si généreusement venu à mon secours après la bataille d'Houdscoot, John Beadon, jeune Anglais, qui avoit habité Pierry avant nos malheurs, vint m'y rendre visite. Il avoit été reçu avec cordialité dans ma famille, et dans l'âge des émotions vives, il s'étoit écoulé pour lui, près du foyer de mon père, de ces journées dont le souvenir ne s'efface pas. Le comte de Coigny, qui l'y avoit rencontré, l'avoit invité avec nous à sa terre de Mareuil-sur-

Orbais, et il y avoit été comblé d'attentions par le comte, et par la duchesse de Fleury, sa fille. La cruelle mort de mon père, l'héroïsme de ma sœur avoient, depuis, fortement ému son ame dans son éloignement de nous, et me sachant à Carisbrook, il vint m'y trouver. La demeure de son père n'étoit éloignée que de quatre milles de Southampton, de l'autre côté de l'île de Wight; il me témoigna que j'y serois vu avec plaisir, et je répondis à cette invitation. Deux et trois fois je répétai ma visite : on me faisoit fête, on me donnoit un lit, et le lendemain je retournois à la ville. La troisième fois que je me présentai, M. Beadon père me dit que, « si j'étois satisfait de l'accueil » de sa famille, il seroit heureux de m'offrir dans l'exil l'hospitalité dont mon père » avoit usé envers son fils dans les temps de » notre prospérité. » Ce fut un bonheur.

Le village où demeuroit M. Beadon s'appelle *Stoneham*, nom qui, par un singulier

hasard, répond en anglais à celui de Pierry. M. Beadon, chapelain du Roi et frère de l'évêque de Glocester, étoit recteur de cette paroisse. Père de six enfans, au moment où il me reçût, il étoit entouré de ses deux fils, d'une de ses filles, mariée, de son gendre et de leurs enfans, et de deux filles de la main desquelles il n'avoit pas encore disposé, Harriet et Nancy. C'étoit une réunion de tous les dons de la nature, des visages charmans, des esprits cultivés, de bons cœurs. La maison, dont l'intérieur étoit modeste, offroit tout le *comfortable* que l'on pouvoit désirer : le voisinage étoit agréable. Il est difficile de se faire, en France, une idée des recteurs de la Grande-Bretagne, qui donnent leurs soins à une paroisse de campagne, dans un état de fortune de plus de 60,000 livres de rente : Horace a dit : « Heureux celui à qui Dieu a donné d'une » main parcimonieuse ce qui est assez. » Ici la main n'est pas parcimonieuse ; c'est

plutôt la *médiocrité dorée* du même poète. Le mot *médiocrité* ne conviendroit pas, en France, à une telle fortune, mais, en Angleterre, il y a beaucoup d'habitans bien plus riches, placés dans une situation plus élevée que M. Beadon.

Je voudrois pouvoir faire assister à cette table de patriarche où venoient prendre place, au moment de servir les fruits, une demi-douzaine de petits enfans parés de la plus gracieuse propreté : je voudrois peindre la belle simplicité de manières de cette famille. Je citerai le mariage d'une de ses filles. Miss Beadon étoit à la campagne, chez madame Barnard, sa sœur, nouvellement mariée, lorsque M. Norman, riche armateur de Londres, vint y dîner. Pendant le repas, M. Norman adressa à Miss Beadon l'invitation d'un verre de vin, et au moment de retourner en ville, il lui dit : « *God bless you, my love* », mots aisés à traduire, mais qui perdent à la traduction. C'étoit la seule

marque d'attention qu'il lui eût donnée. M. et Mme Barnard, et miss Beadon elle-même, en rirent beaucoup, et on s'en souvenoit quand il étoit question du riche armateur. Cinq années s'écoulèrent : Barnard l'avoit assez souvent rencontré, et jamais il n'avoit dit un mot de Miss Beadon, jusqu'à ce qu'un jour il demanda si la belle-sœur avec qui il avoit dîné étoit encore libre, et sur la réponse affirmative, il ajouta : « Eh bien, » Barnard, mes affaires sont dans le plus » grand ordre, c'est le moment de me ma- » rier : si Miss Beadon a gardé de moi quel- » que souvenir, et que ma main puisse lui » convenir, veuillez la lui offrir. » L'offre fut faite et acceptée; et madame Norman m'a dit : « Je ne pouvois être pénétrée que » d'une vive reconnoissance lors de mon » mariage, mais de jour en jour j'ai plus » aimé mon mari, et je crois qu'à présent » je suis *quite in love with him.* » (Il faudroit dire en français : *amoureuse folle de lui;*

l'expression anglaise est plus douce.) La bisaïeule des petits-enfans qui entouroient la table de M. Beadon, vivoit au moment où j'étois chez lui : elle avoit plusieurs autres fils et filles, et sa génération jouissant de la lumière du ciel, montoit à soixante-douze enfans, petits-enfans et arrière-petits-enfans, qui chaque année la visitoient les uns après les autres, les jeunes mères amenant leur entourage.

Elevé dans la religion catholique, je vivois chez un ministre anglican. Les différentes époques de l'année n'offroient pas ces cérémonies touchantes si bien décrites par M. de Chateaubriand : la monotonie des prières remplaçoit la pompe mystérieuse de nos églises : l'absence du crucifix, les agrémens même de la famille du recteur, laissoient apercevoir comme un voile tiré sur l'austérité du christianisme, et je ne pouvois pas oublier qu'aucun signe d'en haut n'a justifié la mission des novateurs.

Mais M. Beadon suivoit la route tracée par ses pères, à qui il avoit dû honneur et obéissance : toute erreur sera pesée dans la balance de la souveraine justice et de la miséricorde infinie ; je n'en dois pas moins des éloges à cette charité active qui ne cessoit d'animer le vénérable ministre, à ces mœurs irréprochables qui découvroient tous les jours le meilleur des époux, des pères, le plus juste des hommes ; à cette foi au rédempteur dont il avoit pénétré ses enfans et ses entours. J'aimai M. Beadon et les siens, et je fus aimé d'eux : je quittois de temps en temps sa maison pour celle de son gendre Barnard, qui habitoit le comté de Kent : les petits-enfans m'étoient aussi attachés que les pères, et j'ai rapporté le procédé de Sir William Watson, frère de madame Beadon. C'est ainsi que j'ai appris à connoître les Anglais, que je me suis familiarisé avec leur langue et leurs meilleurs auteurs, et que j'ai eu le loisir de considérer la constitution

de leur pays, dont ils se plaisent à vanter la liberté.

Liberté, égalité, ne sont-ce pas là les deux puissantes ailes sur lesquelles la révolution s'est lancée dans ma patrie ! Quelles théories ces mots ont fait naître, et quelle contradiction n'a pas offerte la conduite de leurs plus zélés apôtres, lorsque le torrent des événemens a placé le pouvoir entre leurs mains ! Jetons des regards sur la société. Les hommes y sont serrés par myriades au sein des villes, sur presque tous les points du globe : l'agriculture n'en occupe que la moindre partie, et les métiers, les arts, les objets de luxe, fournissent au plus grand nombre leurs moyens d'existence : en contact immédiat se trouvent l'enfance et la vieillesse, la richesse et la pauvreté, la force et la foiblesse, l'ignorance et l'instruction, l'imbécillité et l'intelligence, l'excellent naturel et la perversité. Laissez là les opposés : cherchez avec le

plus grand soin parmi les individus en rapport entr'eux, deux êtres égaux. Je ne les ai jamais rencontrés, et je suis demeuré convaincu que l'égalité, dans la pure acception du mot, ne pouvoit pas exister au sein de nos sociétés.

J'ai ensuite observé l'enfant : il étoit sous la surveillance de tout ce qui l'entouroit, et ce à quoi on prenoit le plus garde, étoit de ne pas le laisser à lui-même, de peur qu'il ne nuisît à sa conservation. Je l'ai suivi au sortir de l'enfance, et j'ai vu doubler ses entraves, contrarier ses goûts, soumettre ses actions, ses plaisirs, à des mesures de temps, tellement qu'il y a bien des heures où il ne lui est pas même permis de rire. Je l'ai vu homme fait : alors je l'ai trouvé retenu de tous côtés par des lois civiles et criminelles, par des lois religieuses et morales, par des usages particuliers à chaque pays ; et je me suis dit qu'il n'y avoit nulle part sur la terre de liberté dans le sens ab-

solu du mot. Est-il quelqu'un dans la Grande-Bretagne qui soit libre de faire une action, ou de publier un écrit contre les lois du jour? et le plus riche négociant de la Cité contestera-t-il le pas au moins puissant des lords? Dans le ciel même, l'Ange n'est pas libre de faire autre chose que le bien, et « il y a plusieurs degrés dans la » maison de mon père. »

Un serment indéfini du maintien de la liberté et de l'égalité n'est donc qu'une absurdité, si ce n'est pas un appel à toutes les passions. Et lorsqu'au milieu des inégalités et des entraves reconnues plus haut, on voit les passions violentes, l'orgueil, l'envie, et toutes les convoitises, prêtes à se heurter et à se combattre, lorsque le secret du propre cœur de chacun lui apprend combien ces funestes mouvemens de l'ame sont difficiles à dompter, qui ne s'est pas senti frapper d'une espèce d'épouvante à la vue des hommes si serrés les uns contre les au-

tres? Ne faut-il pas reconnoître que l'ordre seroit impossible, si le Créateur du genre humain n'étoit aussi son conservateur, suivant les lois cachées à nos yeux, de son éternelle Providence. Il s'est même plu à présenter à ses créatures, sous le seul jour qui leur convienne, cette égalité dont le sentiment est resté au fond de nos cœurs, aussi bien que celui de notre grandeur ou de notre liberté primitive. L'envoyé descendu du ciel nous a appris à nous adresser au Roi des rois, au Dieu tout-puissant, sous le nom de Père : il nous a dit en même temps que le plus petit d'entre nous pouvoit être le plus grand à ses yeux, et réduisant au néant toutes les distinctions passagères, il a établi l'homme, par la religion, dans sa véritable égalité avec son semblable.

La lumière qui nous est venue ainsi est donc la seule qui puisse neutraliser le levain pernicieux des passions. A cet égard les religions les plus obscurcies n'ont pas man-

qué d'un rayon bienfaisant : les pages de l'histoire en portent le témoignage, et sans cette aide du Tout-Puissant, les réunions d'hommes seroient plus féroces que celles des lions et des tigres, qui n'ont que des appétits sensuels et qui ne connoissent pas l'orgueil et l'envie. Ces vérités une fois établies, n'apercevra-t-on pas qu'un peuple naturellement *chrétien*, n'auroit besoin que d'une seule loi, celle que lui impose ce grand nom, pour se maintenir dans l'ordre, ou en d'autres mots, dans l'égalité et la liberté qui conviennent aux mortels? Pour le royaume très-chrétien, il ne devroit y avoir qu'une loi fondamentale dont toutes les autres institutions seroient des conséquences réglementaires, et il devroit suffire au monarque de proclamer : « Nous sommes chré-» tiens ! » Il y a là toute une *constitution*. Du char qui entraîne le prince avec rapidité, il voit dans le mendiant un frère en Jésus-Christ, un noble du ciel. Chacun se

tient où Dieu l'a placé et fait avant tout son devoir : la justice est générale, l'aumône se répand du sein du riche ; le pauvre qui jouit de la santé, abandonne l'aumône à l'infirme, et gagne joyeusement son pain. Que ce règne est beau, et qu'avons-nous été chercher! Mais je voulois parler de l'Angleterre.

La modification que j'ai eu lieu de remarquer dans la religion de ce pays, ou dans son principe vital, ne peut pas être sans influence sur sa constitution.

Ce principe est hors de l'unité, quoiqu'il affecte d'en reconnoître une, et sa constitution ne doit plus pouvoir s'exprimer par un seul rayon de lumière, par une parole, comme celle de France. Elle est descendue dans la morale, qui n'est qu'une combinaison des vertus, des vices et des besoins de la société, plus ou moins belle, selon qu'elle s'approche ou qu'elle s'éloigne de la vérité, qui est l'enseignement de la religion. Tout ne peut pas être d'une même pièce dans la

constitution anglaise, comme dans celle que j'ai indiquée plus haut. La première porte le sceau d'une révolution ou d'un désordre ; elle présente des partis opposés : ils sont même essentiels à son existence. Le temps et l'expérience ont fait donner des balances ingénieuses aux différentes forces ; et de même que je suis convenu du beau résultat social de la famille Beadon, de même je conviendrai du beau résultat politique du ressort des lois anglaises. Je dirai même que leur régime est plus commode à l'humanité : la part des foiblesses est faite dans la sphère civile comme dans la sphère religieuse, et l'on n'a pas besoin d'y dompter autant la nature. Ce régime offre d'ailleurs un spectacle tel que n'en ont jamais présenté les peuples de l'antiquité : en Grèce, à Rome, la plus grande partie des hommes étoit réduite à l'esclavage, le peuple anglais est formé par une éducation de plus d'un siècle, et tous ses efforts se réunissent pour sa conserva-

tion. Le climat lui a donné un naturel propre à ne pas se laisser souvent entraîner loin par les passions : avec cela, il est bon d'observer que ce qui existe de liberté et d'égalité au fond de cet ordre de choses, se borne à ce que chacun est assuré de la sûreté de sa personne et de ses propriétés, et de la faculté de se transporter où son désir l'appelle, à condition de rester soumis à toutes les lois reconnues, et de se tenir dans le rang où la naissance l'a relégué : rang dont il ne peut sortir que lorsqu'à force de mérite ou d'activité, il est remarqué par le Prince, qui le fait monter plus haut.

Le Français, que la mobilité de sentimens, qu'il tient de l'air qu'il respire, rend amant de nouveauté, vif et emporté jusqu'à l'extrême, ne peut être que difficilement contenu sous ces lois. Ses passions trouvent trop à s'y nourrir : il est destiné par la nature au *mieux* que nous avons découvert, ou bien au *plus mal*. Ce *mieux* seul peut amortir sa

fougue. A la perfection absolue près, dont l'impossibilité est évidente ici-bas, nous avons touché à ce *mieux* sous Louis XIV, lorsque tous s'unissoient au monarque pour le bien général dans le développement des talens et des vertus, à la voix de la vérité qui se faisoit entendre par l'organe des Bossuet, des Fénelon, des Massillon et des Bourdaloue.

A l'aide de leur flegme naturel et des contre-poids établis par les lois, les habitans de l'Angleterre jouissent de la prospérité : elle est remarquable dans les campagnes, où l'aisance et l'abondance se trouvent jusque dans les chaumières : la terre, peu riche en fruits, est magnifique en verdure : l'homme y est doué de belles proportions, la femme revêtue de beauté. On rencontre dans toutes les vallées la blancheur, les yeux bleus, les grâces naïves des filles de Morven, le courage des guerriers de Fingal qui sait mépriser la mort. Etranger,

admis sous un toit hospitalier, j'ai passé les derniers mois de 1794 et les premiers de 1795 au milieu des charmes d'une amitié sincère. Le devoir va me rappeler dans les dangers d'un des plus tristes événemens de notre histoire.

CHAPITRE XI.

LOYAL-ÉMIGRANT ET D'AUTRES RÉGIMENS DÉBARQUENT A QUIBERON SOUS LES ORDRES DE M. DE PUISAYE. — GEORGE CADOUDAL ET SON COMPAGNON LA VENDÉE REJOIGNENT CETTE ARMÉE : ELLE S'EMPARE DU FORT PENTHIÈVRE. — M. D'HERVILLY ET M. DE VAUBAN SONT REPOUSSÉS PAR LES RÉPUBLICAINS.—SOUVENIR DONNÉ PAR L'AUTEUR A LA MÉMOIRE D'ARNAULD D'ESPAGNE. — MÉSINTELLIGENCE ENTRE LES CHEFS ÉMIGRÉS. — LE FORT PENTHIÈVRE EST REPRIS. — M. DE SOMBREUIL SE RETIRE SOUS PORT-ALIGUEN.— ADMIRABLE CONDUITE DU COMTE DE SOMBREUIL. — CRUAUTÉ DES COMMISSAIRES DE LA CONVENTION. — DERNIERS MOMENS DE SOMBREUIL. — NOBLE REFUS DU COLONEL L'ENGLÉ. — LE DOMESTIQUE DU MAJOR D'HAIZE.—MESDEMOISELLES VIAL, BRÉARD ET LAUZER SAUVENT DES ÉMIGRÉS, M. ET MADAME DE GOUVELLO CACHENT DES FRANÇAIS ÉCHAPPÉS AU MASSACRE. — LA FLOTTE BRITANNIQUE N'A PAS FAIT FEU SUR LE CORPS DES ÉMIGRÉS.— NOTE SUR LE MONUMENT EXPIATOIRE DE QUIBERON.

On avoit résolu d'élever un monument à ceux qui sont tombés ici. Le temps détruit ces ouvrages de pierre, ou, s'il les épargne, on ignore le plus souvent à qui ils ont été

consacrés : les écrits dictés par l'esprit immortel perpétuent seuls le souvenir des héros, et consolent ainsi, la vertu, de l'infortune passagère. Oui, quelque jour l'homme instruit pourra s'arrêter sur le rivage de Quiberon, où les flots de la mer battent contre des rochers couverts de mousse : le mugissement de la vague lui rappellera le désastre, et semblable au Barde de nos temps qui fut si ému de la solitude de Sparte, son ame s'élancera vers le héros de la catastrophe que je vais rapporter : j'entends le voyageur à travers les siècles, faire redire aux échos le nom de Sombreuil !!! (1)

Dans les premiers jours de juin 1795, des bâtimens de transport mouillèrent devant

(1) Lorsque j'ai écrit ces lignes, que je conserve dans mon porte-feuille depuis long-temps, je ne pouvois pas parler du monument élevé à Quiberon en l'honneur du courage malheureux. Dans une autre note à la suite de ce récit, j'emprunterai quelques expressions du compte rendu à cette occasion par le célèbre Quatremère de Quincy, l'un de nos meilleurs juges en cette partie, l'homme que l'Europe nous envie, et dont la perte seroit irréparable.

Southampton, pour y prendre les troupes destinées à une expédition secrète, et le corps du génie auquel j'étois attaché reçut l'ordre d'embarquement. Notre convoi mit sous voiles, protégé par trois vaisseaux de guerre et six frégates aux ordres du commodore sir John Warren : nous fûmes joints, à la mer, par l'escadre de Lord Bridport, et nous cinglâmes vers la côte de Bretagne. Après avoir éprouvé l'ennui d'un calme et les fatigues d'un coup de vent, nous fûmes témoins, devant Lorient, d'un combat naval entre Lord Bridport et une division de vaisseaux de guerre français; enfin nous jetâmes l'ancre dans la baie de Quiberon, et nous débarquâmes à quelque distance du village de Carnac. Notre armée formoit un total d'environ trois mille hommes, composé des restes du régiment Loyal-Emigrant, des régimens d'Hervilly, d'Hector et de Dudresnay, et du corps d'artillerie du colonel Rotalier. Le débarquement fut de nature à faire naître

les espérances les plus flatteuses : les habitans du pays accouroient à nous chargés de provisions de toute espèce : leurs femmes, leurs enfans nous entouroient : ils saisissoient avec empressement les armes que nous leur présentions. On distinguoït à leur tête deux jeunes hommes auxquels ils obéissoient avec promptitude, le célèbre George Cadoudal et son ami La Vendée : celui-ci d'une physionomie douce, d'une constitution délicate ; George, plein de force et d'ardeur, d'une prodigieuse activité : ils ne portoient tous deux aucune marque distinctive : une veste verte usée, des pistolets, un poignard à la ceinture, tel étoit leur costume.

A la nouvelle de notre débarquement, un bataillon républicain abandonna la ville d'Auray, et plusieurs de ses habitans vinrent nous joindre. M. de Puisaye, général en chef de l'expédition, vouloit qu'on se portât sur-le-champ, dans les terres, sur diverses directions, et notamment du côté du Port-

Louis où il avoit des intelligences. M. d'Hervilly fut d'avis de suivre les règles militaires et de n'avancer qu'après la prise du fort Penthièvre, qui défend l'entrée de la presqu'île. Nous restâmes ainsi quelques jours stationnaires sur le rivage de Carnac, et le général Hoche profita de ce temps pour rassembler un corps de troupes tirées de Nantes, de Vannes et de Port-Louis. Dès le 5 juillet, nous courions risque d'être rejetés dans les flots, avec une perte considérable, si nous ne nous étions pas retirés derrière le fort Penthièvre dont nous venions de nous rendre maîtres. Nous y fûmes rejoints le lendemain par une cohorte de *Chouans* que nous avions laissée en observation à Carnac, et qui arrivèrent fuyant pêle-mêle avec les habitans de ce malheureux village. L'ennemi qui les poursuivoit s'avança jusqu'à portée du canon du fort, et repoussé par l'artillerie, il alla s'établir à Sainte-Barbe, à l'extrémité de l'isthme qui sépare la pres-

qu'île de Quiberon de la terre de Bretagne.

Une attaque infructueuse du comte d'Hervilly, dans la nuit du 6 au 7 juillet, enhardit les républicains à s'avancer jusqu'au milieu de l'isthme : ils en furent repoussés dans la matinée du 11 ; et plus pressé par les instances du commodore Warren, qu'encouragé par ce léger succès, M. d'Hervilly se décida pour le 16 à une affaire générale. Il est à regretter que cette attaque ait été ainsi précipitée : dans l'après-midi du 15, un convoi nous avoit amené le comte de Sombreuil, à la tête de neuf cents hommes de vieilles troupes, et ces braves furent condamnés à ne pouvoir qu'assister, de leurs navires, aux feux du combat.

Sous les ombres de la nuit du 15 au 16, le comte de Vauban fit voile du port d'Orange, sur des chasse-marées, à la tête de douze cents paysans, et après avoir pris terre à Carnac, il se mit, à la pointe du jour, en devoir de charger les derrières de l'ennemi,

pendant que M. d'Hervilly l'attaqueroit de front avec l'armée régulière. Les premiers coups de fusil dispersèrent les nouvelles levées de M. de Vauban, et elles furent rejetées dans leurs barques. De l'autre côté les troupes réglées, arrivées à portée de l'armée républicaine, la trouvèrent fortement retranchée : elles s'élancèrent valeureusement pour joindre l'ennemi corps à corps, mais elles furent écrasées par un feu croisé de canon et de mousqueterie, sous lequel les rangs entiers disparoissoient. M. d'Hervilly, très-gravement blessé, se vit contraint d'ordonner la retraite qui fut précipitée et confuse : nous y perdîmes cinq des huit pièces de canon avec lesquelles on s'étoit mis en marche. Six cent seize hommes tués ou blessés restèrent sur le champ de bataille : le régiment d'Hector souffrit le plus. Parmi les blessés qui revinrent se trouvèrent le duc de Lévis, M. de Missy, officier du génie, et Christian de Lamoignon : le frère de ce

dernier, en voulant l'emporter du combat, rencontra la mort.

Le comte Arnauld d'Espagne fut une des victimes de cette journée. Ses deux frères avoient été trouver leur père à Madrid, et il avoit préféré suivre la fortune du régiment Loyal-Emigrant, où il étoit le premier à passer capitaine. Nous avions joui du bonheur de nous rejoindre, et nous étions plus tendrement unis que jamais. Mortellement blessé dès les premières approches faites par les troupes légères, on l'avoit transporté au port d'Orange : aussitôt que j'appris sa blessure, je volai vers lui, je le trouvai percé d'une balle à travers la poitrine, sans connoissance, les yeux fermés. Voyez-moi l'embrasser, prier, pleurer sur lui : il ouvrit la paupière, et prononça ces mots en la laissant retomber : « Cher ami, tout est dit. » Logé dans le même village, je lui donnois mes soins : « Qu'on a de peine à mourir » ! me disoit-il. Son agonie n'étoit

pas finie lors de la fatale surprise dont je vais donner les détails. Il avoit eu le pressentiment de sa destinée. Nous nous promenions entre les pierres alignées qui se voient près du village de Carnac; nous étions tout entiers au plaisir d'être ensemble, et son visage étoit éclairé de son sourire habituel : tout à coup il m'arrête et me dit : « Cazotte, il faut » que je te paie mes dettes. » (Je lui avois prêté une petite somme à Southampton.)— « Est-ce qu'il y a des dettes entre nous, cher » d'Espagne ? ce seroit un mauvais augure » de les acquitter. » — « Je ne voudrois pas, » reprit-il, que tu perdisses cet argent, et, » vois-tu, à la première rencontre de l'en- » nemi, mon affaire est faite. » — « Fi donc, » d'Espagne, repliquai-je, toi si brave, sorti » de tant de combats, parler ainsi ? »— « Tu » crois peut-être que cela me fait de la » peine, repartit vivement mon jeune ami, » en m'embrassant et en sautant autour de » moi, pas la moindre : les honnêtes gens

» auront le dessous, et il vaut mieux être de-
» hors que dedans. » Et je ne pus pas chasser de lui cette idée, il étoit averti. Officier dans les dragons de Chartres avant l'émigration, d'Espagne descendoit du connétable de France, assassiné par le roi de Navarre Charles-le-Mauvais : la beauté et la vertu du comte d'Espagne se trouvoient d'accord avec la noblesse de son origine, et il étoit si attrayant que les Anglais, dépouillés de leur sauvagerie, venoient au-devant de lui dans les rues. Cher d'Espagne, tu es depuis longtemps monté aux régions éternelles, mais tant que je foulerai la terre, dans mes promenades retirées, dans mes méditations solitaires, mon ame cherchera ton ombre : je me rappellerai le charme que répandoient sur ma vie tes heureuses qualités ; les regrets de ta mort se renouvelleront et de douces larmes mouilleront mes joues.

Il faut revenir aux suites de la malheureuse affaire du 16 juillet. Lors de la for-

mation des régimens d'Hervilly, d'Hector et de Dudresnay, leur destination étoit incertaine : on pouvoit croire qu'ils seroient consacrés aux garnisons des colonies, et dans l'empressement que les chefs avoient de se voir à la tête de bataillons complets, ne trouvant point à recruter sur le continent un nombre suffisant de déserteurs des armées françaises, ils avoient fait des enrôlemens parmi les prisonniers détenus en Angleterre : la majorité même de leurs corps en étoit composée. Il avoit été bien dangereux de ramener en France de pareilles troupes. Si nous n'eussions rencontré que de légers obstacles, si la fortune se fût déclarée pour notre opinion, peut-être seroient-elles restées fidèles ; mais les difficultés et le mauvais succès firent sur elles leur pernicieux effet, et la désertion se déclara d'une manière effrayante après la journée du 16. Notre foiblesse étoit donc de nature à nous alarmer, quoique nous eussions été joints

par les neuf cents vétérans aux ordres du comte de Sombreuil.

Ce qui ajoutoit au danger de notre position, c'étoit la mésintelligence des généraux : M. de Puisaye, chef suprême de l'expédition, d'une figure imposante, doué d'une grande facilité d'élocution, étoit peu militaire : le comte d'Hervilly; qui commandoit les troupes réglées, étoit toujours prêt à contrarier ses mesures, et brave jusqu'à la témérité : très-capable, il avoit un caractère de fer. Quoique mortellement blessé à la journée du 16, retenu au lit, épuisé par de nombreuses saignées, il ne renonçoit pas au commandement : il falloit que le colonel L'Englé, chef du génie et de l'état-major, prît ses ordres; et tandis que M. de Puisaye composoit des proclamations, Sombreuil ne pouvoit pas faire exécuter le moindre mouvement : il se voyoit réduit à attendre les événemens et les ordres comme le dernier officier de l'armée. Nos troupes étoient par-

semées dans les différens étages des chaumières de la presqu'île, et, à quelques patrouilles près, nous n'étions gardés, en avant du fort Penthièvre, que par des paysans qui sommeilloient sur le sable.

Dans la nuit du 20 au 21 juillet, nuit obscure et pluvieuse, les ennemis s'avancèrent en suivant le fil de l'eau, à la marée basse, qui se retire fort loin des deux côtés de l'isthme. Ils s'arrêtèrent à quelque distance du fort, et trois cents hommes déterminés, revêtus des capotes dont on avoit dépouillé nos soldats sur le champ de bataille du 16, et dirigés par des guides qui connoissoient parfaitement les lieux, se glissèrent en silence le long des rochers, dans le fort supérieur. Nous n'y avions qu'un foible détachement, et les premiers qui furent aperçus furent pris pour une patrouille des nôtres : le mot d'ordre avoit été *trahi* par un transfuge, tellement qu'ils étoient maîtres de cette petite forteresse lorsqu'on eut con-

noissance de cette surprise dans le camp retranché qui étoit contigu, et que le bataillon d'Hervilly, de service, recevoit leurs coups de fusil avant d'avoir pu relever ses armes. Le commandant d'Attilly fut tué dès les premières volées; ses soldats surpris, sans que les ténèbres permissent de reconnoître à quel nombre on avoit affaire, se débandèrent ou passèrent à l'ennemi, et le reste de la garnison mit bas les armes; de sorte que les colonnes républicaines, qui avoient suspendu leur marche en attendant l'événement, n'eurent plus qu'à traverser le camp retranché pour se répandre dans la presqu'île.

Il ne faisoit pas jour encore, lorsque Néhou, lieutenant du génie, mon camarade, qui reposoit dans la même chambre que moi, me réveille par ces mots : « Le fort est » surpris ! » Je m'élance du plancher où je dormois tout habillé, en m'écriant : « Est-ce » possible ? » — Regarde, continue Néhou,

» les fuyards; des blessés passent précipi-
» tamment : le feu qui se faisoit entendre
» dans le fort a cessé. » Il ne put bientôt nous rester aucun doute sur l'événement. Tout est en rumeur, en effroi autour de nous, et des coups de canon commencent à se diriger contre notre village. En vain le major d'Haize a-t-il rassemblé le régiment Loyal-Emigrant : il n'y a plus de général pour donner des ordres; le comte d'Hervilly blessé ne songe plus qu'à se faire transporter dans la première barque; le marquis de Puisaye, en fuite vers l'extrémité de la presqu'île, gagne la frégate du commodore Warren : c'est à qui s'échappera le plus vite : Néhou et moi, nous voyions les Français déboucher du fort : force fut pour nous de prendre le chemin de Port-Aliguen.

A une demi-lieue en avant de l'anse qui forme ce petit port, Sombreuil avoit réuni ce qu'il avoit pu rassembler de troupes : mais il étoit sans canons, le parc d'artillerie placé

près du fort Penthièvre étant tombé avec ce fort au pouvoir de l'ennemi. Nous vîmes Sombreuil à Saint-Julien, nous lui offrîmes nos services. « Je n'ai pas le moindre es- » poir, » nous dit-il. Sa foible ligne fut bientôt culbutée, et il se retira vers une batterie construite pour la protection de Port-Aliguen, où s'accumuloient les fuyards, soldats, paysans, hommes, femmes et enfans. Cependant les colonnes républicaines approchoient, leurs têtes paroissoient sur la colline, et déjà quelques pièces de leur artillerie augmentoient l'épouvante. La corvette *le Lark* vint se mettre en travers de la côte, et balayant par son feu à mitraille le terrain qui s'étend vers la plage, elle tenoit l'ennemi en bride, tandis que les chaloupes envoyées à notre secours par l'escadre se remplissoient de fugitifs. Mais combien d'infortunés, en se précipitant sur ces barques, ne faisoient que changer de genre de mort ! Le spectacle étoit affreux. La

foule se pressoit dans l'eau jusqu'à la poitrine, jusqu'aux épaules, au-devant des canots : sitôt que le premier homme avoit prise, ses entours s'élançoient sur lui : le mouvement imprimé à l'onde refouloit le canot au large, et l'on voyoit disparoître la plupart de ceux qui avoient cru trouver leur salut. Le bruit du canon, les cris de douleurs des femmes, des enfans; les marches précipitées en tous sens des hommes au désespoir, voilà ce que nous trouvions, Néhou et moi, au bout de notre marche; voilà notre situation, quand nous joignîmes notre excellent major du Portal. Je savois nager, comme on l'a vu dans une circonstance précédente : mes camarades m'engagèrent à profiter de ce moyen; et après avoir pris d'eux un congé dont on ne peut exprimer l'angoisse, je gagnai la pointe de l'anse, et me mis à la nage vers une chaloupe qui retournoit à l'escadre : elle dérangea sa course, me retira de la vague, et me trans-

porta avec d'autres à bord de *la Pomone*.

C'est dans ces terribles momens que le comte de Sombreuil qui eut horreur du reproche d'avoir abandonné les troupes sous ses ordres, pensa à obtenir pour elles une capitulation. Il alla aux avant-postes, pavillon parlementaire à la main, et se trouva bientôt en présence du général Humbert. « Général, lui dit Humbert, lorsqu'il se » fut fait connoître, vous savez l'esprit qui » règne en ce moment en France : nous » avons ici des membres de la Convention ; » je m'avancerois en vain si je m'engageois » de la moindre parole, envers vous sur» tout. » — « Eh bien, répondit Sombreuil, » mettez-moi hors de la question ; mais ac» cordez la vie sauve à tout ce qui est sous » mon commandement, et on rendra les » armes. » Humbert hésitoit ; Sombreuil ajouta : « Si vous refusez, nos gens ven» dront cher leur vie ; en acceptant, vous » arrêtez l'effusion du sang. » L'observation

étoit sans réplique. Sombreuil ouvrit son portefeuille et il écrivit : « Les troupes sous » mes ordres mettront bas les armes, à la » condition d'avoir la vie sauve. » Il signa, Humbert joignit sa signature, et il fut fait un double. On envoya sur-le-champ prier la corvette *le Lark* de cesser son feu, et les républicains s'avancèrent au milieu de la foule consternée qui se livra à leur merci. Le général Hoche se trouvoit à quelque distance, et tout étoit décidé quand il est arrivé. Ce n'étoit pas ce jeune et glorieux général qui auroit annulé la capitulation de son honnête lieutenant : mais Tallien et un autre membre de la Convention n'y voulurent rien entendre. Hoche n'avoit pas de pouvoir sur eux. Que put-il faire ? rejoindre avec Humbert le chef-lieu de son commandement, puisqu'il n'y avoit plus d'ennemis à vaincre dans la presqu'île, et la laisser aux ordres du général Lemoine.

Tous les officiers et bien d'autres pri-

sonniers furent fusillés sans miséricorde, sous prétexte que, s'il y avoit capitulation, elle ne pouvoit concerner que les soldats et ne regardoit pas les émigrés, condamnés à mort par les lois. La grandeur d'ame de Sombreuil fut sans sans effet pour le cœur de ces hommes dénaturés : il fut immolé avec l'évêque de Dol et son clergé, avec le colonel L'Englé et le major du Portal, mes excellens chefs, avec le pauvre Néhou et trois autres officiers du génie, avec la presque totalité des officiers de l'armée, parmi lesquels il y en avoit beaucoup de l'ancien corps de la marine.

Sombreuil se lève comme un géant entre tous les braves; il pouvoit échapper : plusieurs canots l'appeloient, *ne vouloient que lui*, et il a laissé volontairement une grandeur temporelle incontestable, en livrant sa vie pour celle de ses frères d'armes. Les abandonner et fuir, eût été au-dessous de lui. Dans l'éclat de la jeunesse, il joignoit

des talens militaires à une valeur brillante, et les qualités du cœur et de l'esprit à la plus noble figure. Son caractère allioit les grâces de la bonté à l'admirable fierté qui n'est pas sans modestie, et qui est l'auréole d'une ame irréprochable. Catherine II avoit distingué Sombreuil; le roi de Prusse l'avoit décoré de son Ordre de Mérite militaire. Disposé en ma faveur par la renommée de nos sœurs, je dirai presque par leur *parenté morale*, il me montroit de l'attachement, et le 17 juillet il avoit écrit ses dépêches dans la chambre que j'occupois avec d'autres officiers du génie.

C'est encore un beau souvenir, Sombreuil, que d'avoir joui de quelqu'affection de ta part. Les grandes douleurs de mon ame sont apaisées : de temps en temps seulement, au milieu de nos amis qui ont survécu, ta mémoire s'offre à moi avec les autres glorieuses mémoires de nos infortunes; des soupirs s'élèvent du plus profond

de mon cœur, semblables à ces brises intermittentes qui agitent l'air après que la tempête a cessé. Peut-on oublier comment tu es tombé, lorsque rejetant de toi le bandeau dont on vouloit couvrir tes yeux, tu as ployé un genou devant l'Éternel, et que les soldats prêts à faire feu t'ont prié de détourner la vue, de peur de ne te porter que des coups mal assurés? Peut-on oublier ces églises transformées en prisons, sur le pavé desquelles étoient entassés tes frères d'armes, et quel cœur ne sera pas ému en voyant ces chevaliers chrétiens lisant l'Office des Morts, s'encourageant à leur passage dans l'éternité, et répondant aux moyens de salut qu'on leur offroit à la condition du mensonge : « La vie » est-elle d'un prix égal au prix de la vé» rité? » Le colonel L'Englé est abordé dans un groupe de prisonniers, par une femme pieuse, qui lui dit de la suivre sans perdre de temps, qu'elle peut lui procurer une évasion. « Sont-ce ces cheveux blancs qui vous

» attirent ? répond ce magnanime colonel.
» Ils me persuadent à moi, de vous engager
» à employer vos bons offices pour un de ces
» jeunes gens qui m'entourent. Ma carrière
» est assez remplie. »

Les traits touchans se multiplièrent ; il en est un encore que je ne passerai pas sous silence : Le domestique du major d'Haize, capitaine de notre compagnie de chasseurs dans les temps de Score et de Houdscoot, pris avec son maître, continuoit à le servir, et il fut conduit au tribunal en même temps que lui. Ancien dragon, dragon modèle, bel homme, brave, généreux, dévoué, fidèle serviteur, les juges vouloient le sauver : « Tu n'es pas un noble, toi, tu n'es
» pas un émigré : comment te trouves-tu
» ici ? » — « Je suis dragon déserteur, ré-
» pondit-il, j'ai suivi mes officiers. » —
» Nous ne te demandons pas cela. La
» patrie ménage volontiers ses enfans. » —
» Messieurs, répliqua-t-il, je ne me démen-

» tirai pas : j'ai déserté, j'ai suivi mes offi-
» ciers; je me suis toujours tenu près de
» mon maître, et je faisois le coup de fusil
» avec les volontaires. » Il fut condamné dans la même séance que d'Haize et que plusieurs chefs. Lors de l'exécution, on l'avoit placé sur la même ligne, vis-à-vis d'une troupe où chaque peloton étoit chargé d'une victime. « Un moment, dit-il, il ne
» m'appartient pas de mourir sur la même
» ligne que ces messieurs : permettez-moi
» de faire trois pas en arrière. » Et le peloton qui lui faisoit face fut obligé d'avancer. Il tomba au même moment que son maître.

Les habitans du pays, animés de la charité la plus active, étoient continuellement occupés à sauver des prisonniers. Que ne puis-je ajouter aux noms des demoiselles Vial, Bréard et Lauzer, de la ville d'Auray, ceux de tous ces êtres bienfaisans! Le baron Le Charron, l'un de mes camarades dans la garde du Roi et dans le régiment de Loyal-

Emigrant, à la formation duquel il avoit été nommé quartier-maître, dut son salut à ces courageuses demoiselles, après avoir éludé la condamnation avec une présence d'esprit admirable, en se faisant passer pour dessinateur Suisse à la solde du commodore Warren. Sur la rivière qui porte ses eaux de la petite ville d'Auray à la mer, s'élève, à moins d'une lieue de distance, le château de Kéranstret, habité par M. de Gouvello : c'est là qu'un asile étoit préparé à ceux qu'on pouvoit soustraire au massacre : c'est de là qu'après plusieurs jours d'hospitalité, ils gagnoient un chasse-marée qui les conduisoit à l'escadre. La dame du château étoit la nièce du commandeur de Dampierre, chez qui j'avois passé les trois premières nuits qui suivirent la journée du 10 août. Nous l'avions vue avec son beau-père à notre quartier-général de Carnac, peu de jours après notre débarquement, et le 4 juillet, je n'avois pu résister au plaisir de la visiter

chez elle. Je l'y ai embrassée, elle et ses enfans, mais je n'ai pu m'arrêter qu'un instant : en ce moment même, les républicains passoient la rivière, et j'ai repris à la hâte le chemin de Carnac pour rendre compte de leur approche. J'ai su, depuis nos malheurs, que madame de Gouvello m'avoit fait chercher dans les prisons, afin d'employer ses moyens à me sauver, si j'y eusse été renfermé.

Les gens du pays ont donné le nom de *Champ des Martyrs* aux lieux où les cruelles exécutions ont été faites. Les bonnes ames vont y prier.

J'ai entendu reprocher aux Anglais le feu de la corvette *le Larck*, accusée d'avoir tiré indistinctement sur les républicains et les émigrés. Le reproche n'est pas fondé. Ce feu tenoit en bride les vainqueurs : il protégeoit les fuyards amoncelés et les chaloupes qui venoient à leur secours ; et c'est sous sa protection même qu'on a pu me

voir échapper. Que quelques boulets aient sifflé très-près des masses en déroute, l'effroi qu'ils ont causé ne provenoit que de la maladresse d'un canonnier ; et la quantité d'armes, d'instrumens utiles au génie, l'équipement complet de deux régimens de cavalerie, les fournitures, les provisions de toute espèce qui avoient été débarquées, attestent que le gouvernement britannique a été injustement accusé, à cet égard, d'avoir ordonné de faire feu sur le corps des émigrés.

Nous avons promis, pag. 226, de parler du monument élevé à Quiberon en honneur des victimes de ce désastre. Dans ses premières observations à ce sujet, M. de Quatremère déplore la fatalité qui a voulu que, dépouillés de toute idée morale, nos cimetières soient devenus réellement improductifs pour nos talens, stériles pour la gloire de nos arts, et, ce qui est bien plus affligeant, que ces derniers asiles ne rappellent que vaguement les hauts enseignemens de notre religion.

On doit comprendre comment l'architecte du mo-

nument de Quiberon, M. Caristie, mu par d'autres inspirations, n'avoit aucun modèle à prendre, au milieu de cette multitude de fantasmagories burlesques, véritable charivari d'idiomes discordans, qui ne peuvent rappeler que l'ancienne harmonie de Babel.

M. Caristie a donc fait preuve d'autant d'imagination que de goût et de jugement, dans le choix de la masse et des détails de son monument. On ne sauroit dire à quelle classe de tombeaux antiques et modernes appartient sa composition : elle ne paroît avoir aucun modèle positif; et toutefois elle n'offre rien, dans son originalité, qu'on puisse regarder comme insolite et comme extraordinaire : d'abord elle est conçue dans des sentimens éminemment catholiques; ensuite c'est une réunion de motifs divers concourant tous à un effet commun, où l'unité de la pensée fait mieux ressortir la vérité de l'exécution. Quoique la sculpture ait une assez belle part dans l'ouvrage, elle s'y trouve si bien fondue et tellement d'accord avec l'ensemble, qu'on croiroit le tout sorti d'une seule main, comme d'un seul génie, mérite rare qu'on ne sauroit assez relever dans de semblables entreprises, et qui permet d'appliquer à celle-ci l'éloge donné par des écrivains à plus d'un monument de ce genre, qui (disent-ils) *parea non murato, ma nato.*

Dès 1815, on avoit pensé à élever ce monument, mais le retour de Napoléon de l'île d'Elbe fit ajourner le projet.

En 1821, M. Caristie fut chargé d'aller examiner

les localités, afin de déterminer l'endroit le plus convenable pour placer le monument. C'est près d'Auray que l'exécution des victimes a eu lieu, dans un champ que la piété des fidèles appelle le *Champ des Martyrs*. C'est dans ce lieu que le sang a coulé. En 1815, on avoit cru devoir transporter dans une chapelle de la Chartreuse d'Auray, les ossemens qui surgissoient sur le *Champ des Martyrs;* ainsi une partie des restes des victimes se trouvoit dans le *Champ des Martyrs,* et l'autre dans la Chartreuse.

C'est ce qui a donné lieu à l'érection de deux chapelles au lieu d'une seule. Une seule chapelle auroit permis de rassembler toutes les constructions sur un point unique : mais on a cru devoir respecter le lieu où le sang a coulé, et ne pas déplacer les ossemens apportés dans la Chartreuse, à proximité de l'ancien couvent, qui pouvoit servir de point de départ, lors de la fête des Anniversaires.

La chapelle expiatoire au *Champ des Martyrs,* et la chapelle du mausolée à la Chartreuse, sont réunies par une avenue bordée de cyprès. Au milieu de l'avenue est une croix monumentale, entourée de stations et de bancs avec fontaines, à l'usage des pélerins qui de Sainte-Anne d'Auray, vont à Sainte-Rosalie de Carnac.

Le *Champ des Martyrs,* où est la chapelle expiatoire, a été agrandi et environné de berges, de fossés, et de plantations de cyprès. La chapelle est entièrement construite en pierres de taille de granit. Les colonnes de 20 pieds de hauteur, sont

toutes monolythes, ainsi que les architraves ; les planchers sur le porche et dans la chapelle sont en fer et poterie avec compartimens de caissons, ce qui jusqu'alors n'avoit pas été fait. La charpente de cette chapelle est construite en fer, et la couverture en cuivre. La croix-colonne sur le rond-point est également en granit : le fût de cette colonne, de 18 pieds de hauteur, est monolythe.

La chapelle du mausolée, à la Chartreuse, a été construite en pierre de Caen, à l'exception des socles, qui sont en granit. Elle a 45 pieds de long sur 30 pieds de large ; ses revêtemens sur 12 pieds de hauteur, n'offrent que du marbre noir, avec filets de marbre blanc.

Au centre se trouve le mausolée élevé aux victimes, posant sur un socle en marbre noir, et entièrement en marbre blanc. Il a 12 pieds de longueur, 9 pieds de largeur, et 20 pieds de hauteur. Un bas-relief offre les bustes des quatre chefs de l'expédition qui ont péri : MM. de Sombreuil, de Soulanges, d'Hervilly, et de Talhouet. On remarque le médaillon de René de Hercé, évêque de Dol, une des victimes.

Ce qu'on peut appeler la partie inférieure du monument, en devient l'objet le mieux imaginé, pour remplir, envers tous les infortunés, sa pieuse destination. Ses quatre faces sont occupées par les légendes nécrologiques des guerriers de la fatale expédition, assassinés après la victoire, aux termes de lois sauvages et atroces dont les émigrés ne se sont jamais vengés sur les prisonniers républicains.

Ici l'art a su tirer un très-heureux parti de ces tables mortuaires, qui pouvoient ne présenter qu'une fastidieuse continuité de noms rangés ou distribués à côté ou au-dessus les uns des autres.

L'architecte ayant adapté aux quatre angles, sous l'emblème des génies de la France tenant des palmes et des flambeaux renversés, l'antique allégorie du génie de la mort ainsi personnifié, il a eu l'ingénieuse idée de répéter sur toutes les surfaces une suite de ces flambeaux éteints, attachés dans le haut, par des bandelettes, à des festons continus, et il a rencontré ainsi le moyen de diviser, en tables à deux colonnes, cette longue série de noms. De cette manière, la nomenclature dont on parle est devenue, outre le profond intérêt qu'elle inspire, l'objet de décoration le plus original de toute la composition : ce vieux *nobiliaire* guerrier se trouve ainsi empreint d'une sorte de grâce grave et douloureuse, que l'imagination des anciens n'a pas inventée.

Après les éloges donnés à M. Caristie, il ne faut pas oublier la part importante d'honneur qui appartient aux deux habiles statuaires, MM. Petitot et Roman, déjà très-recommandés par de beaux ouvrages. Cette association des trois artistes nous paroît comme un modèle à proposer, lorsque formée par un accord mutuel, sans aucune intervention d'un pouvoir étranger, elle tend, comme on le voit ici, à produire l'harmonie de goût, de manière, de style, de sentimens, de philosophie religieuse. Ces trois excellens artistes furent ensemble

pensionnaires à Rome. M. Roman a obtenu la récompense d'un fauteuil à l'Institut. M. Petitot a succédé à M. Roman. Par quelle fatalité M. Caristie, cet artiste d'un talent inventeur, si pur, si délicat, qui apprend aux anciens ce qu'ils n'ont pas connu, par quelle fatalité n'est-il pas encore membre de l'Institut ?

Admirons à présent ce soin de la Providence. C'est dans un pays où malheureusement l'étude des arts a, dit-on, le moins pénétré, qu'on a vu s'élever un tel monument. Ce coin de la Bretagne, qui possède d'ailleurs tant de titres de vraie gloire, reconnoîtra qu'il doit en outre en acquérir une autre,et nous envoyer quelques-uns de ses enfans, qui, s'inspirant de la vue de ce chef-d'œuvre, viennent,dans le sanctuaire commun, augmenter le nombre des grands artistes.

L'inauguration de ce monument a eu lieu le 15 octobre 1829, en présence d'une députation de toutes les grandes communes du département du Morbihan. Les chapelles ont été consacrées le même jour par Monseigneur l'Évêque de Vannes.

A présent, je suis heureux de faire connoître à ceux de mes compagnons qui ont survécu à ce désastre, que l'ombre des victimes peut errer en paix sur ce sol reconnoissant, où la morale, la confiance militaire trahie, la valeur trompée par la fortune, ont obtenu la réparation d'un grand crime politique, inoui jusqu'alors chez les Français.

CHAPITRE XII.

LES ÉMIGRÉS SAUVÉS PAR LES ANGLAIS SE RÉFUGIENT A L'ÎLE DE HOUAT. — L'AUTEUR EST ACCUEILLI AVEC BIENVEILLANCE PAR LE COMTE D'ARTOIS, QUI PLUS TARD LUI DONNE L'ACCOLADE DE CHEVALIER DE SAINT-LOUIS. — L'AUTEUR REVOIT LA FAMILLE BEADON. — IL SE LIE AVEC LA FAMILLE MACKIE. — PRÉCIS DE QUELQUES ÉVÉNEMENS MILITAIRES. — L'AUTEUR EST NOMMÉ CAPITAINE DU GÉNIE. — IL EST ENVOYÉ EN PORTUGAL. — IL Y REVOIT QUELQUES ANCIENS CAMARADES. — DESCRIPTION DE LISBONNE : CARACTÈRE DES ANGLAIS ET CARACTÈRE DES FRANÇAIS. — L'AUTEUR PASSE DANS LE RÉGIMENT D'ARTILLERIE DE ROTALIER. — ÉPISODE RELATIF AU SÉJOUR PRÈS DE LA FAMILLE BEADON. — UNE FRANÇAISE, URSULE AMIEL, ÉPOUSE L'AUTEUR ET ASSURE LE BONHEUR DE SA VIE. — MORT DE Mlle CAZOTTE, DEVENUE Mme DE PLAS. — CONCLUSIONS DE L'AUTEUR, QUI EST ENTRÉ DANS SON SEIZIÈME LUSTRE.

Ma jeunesse est restée près des tombeaux de mes amis ; elle se dérobe à ma vue, comme la terre échappe à l'horizon, aux yeux du

matelot qu'un léger navire emporte : avec ma jeunesse se sont séparées de moi les illusions, les perspectives de gloire, tous ces désirs qui ne nous donnent pas la chose réelle que nous recherchons. Mais une confiance céleste, unie à l'espérance, s'est trouvée sur ma route ; et à mesure que j'avance, au lieu d'effleurer la terre de leur vol comme les séduisantes compagnes de mes jeunes années, ces guides infaillibles m'élèvent dans la moyenne région, et me laissent découvrir le sommet des montagnes où toutes les pertes de l'homme sont réparées, et où il cesse de verser des larmes.

Que devenoient, pendant les cruelles exécutions de Vannes et d'Auray, les fugitifs que les barques anglaises avoient sauvés de la côte ? Ils étoient sur les vaisseaux de guerre et sur les navires de la rade, ou sur les deux petites îles sablonneuses de Houat et de Hédic, entassés, privés de toutes les douceurs de la vie, plongés dans la tris-

tesse. Mais la main qui m'a soutenu ne m'abandonnoit pas ; elle avoit placé le cousin-germain de mon ami Beadon, John Buller, premier lieutenant à bord du vaisseau de soixante-quatre, *le Standard*, mouillé entre Quiberon et Belle-Isle. Buller vint me chercher dans le rassemblement confus dont je faisois partie, m'établit à son bord, et me procura ce qui m'étoit nécessaire après la nouvelle perte de tout équipement. Près de lui, je cherchai naturellement à me distraire par ce qui étoit digne de mon attention, et j'admirai et la discipline qui fait la force de la marine anglaise, et la propreté qui, en maintenant la santé des équipages, permet de s'habituer à passer sa vie sur les flots. *Le Standard* jeta successivement l'ancre dans les rades de Houat et de Hédic, ces deux petites îles où l'on aperçoit à peine un arbuste, et où se trouve cependant une peuplade de pêcheurs qui vivent du produit de leurs filets. De là nous allâmes à la baie de

Noirmoutier, et nous mouillâmes enfin à l'Ile-Dieu.

Peu de jours après le désastre de Quiberon, une nouvelle flotte étoit arrivée dans cette baie, portant le comte d'Artois à la tête d'une réunion d'émigrés et de quatre régimens anglais sous les ordres du général Doyle. Comment un tel moment avoit-il été choisi pour faire paroître un Bourbon sur cette côte? Notre malheureuse entreprise n'avoit-elle pas mis en mouvement tous les ressorts de la puissance républicaine? En vain fit-on reconnoître les différens points où l'on avoit pu se promettre des chances de succès pour un débarquement : dans tous ces lieux le rivage étoit hérissé de défenseurs, et l'entreprise se réduisit à la prise de possession de l'Ile-Dieu, où Son Altesse Royale mit pied à terre. Je dus y joindre les officiers du génie qui avoient été assez heureux pour sortir de Quiberon, et dont le plus ancien étoit le chevalier d'Ivory.

Pendant mon séjour dans cette île, j'eus deux fois l'honneur de dîner chez le général Doyle, avec le frère du monarque infortuné dont j'avois connu les vertus et le malheur. Qui a vu le comte d'Artois, et n'a pas admiré la noblesse, la bonté, l'amabilité de ce Prince, idole de ceux qui l'approchoient, seigneur des fleurs de lis, dans toute la beauté de leur caractère. (Mes enfans devront se souvenir que c'est de sa propre main que j'ai reçu l'accolade de chevalier.) La première fois que je l'ai rencontré, le comte d'Escars me nomma, et Monseigneur me parla, avec la plus grande bonté, de mon père, et de la barbarie avec laquelle il avoit été traité : il s'informa de ma situation, et parut satisfait de ce que j'avois obtenu un grade. Dans les circonstances où l'on se trouvoit à l'Ile-Dieu, il n'y avoit aucune entreprise à former : les coups de vent de l'hiver fatiguoient l'escadre mouillée dans la rade ouverte de cette île, et, vers la fin de novem-

bre, l'expédition retourna en Angleterre.

L'hospitalité de la famille Beadon m'y attendoit : mais, je dois le dire, je n'étois pas heureux, ou, pour parler plus exactement, mon ame n'étoit plus en paix. Le bonheur est l'apanage du ciel : la paix de l'ame est l'ombre qui en a été détachée pour les passagers de la terre. « Je vous donne » ma paix, je vous laisse ma paix », a-t-il été dit. Cette paix, indépendante de toute condition, de toute situation, je l'avois perdue; on verra plus tard comment. Je cherchois de temps en temps, à Stoneham, des adoucissemens à ma peine indéfinissable; j'en cherchois près de Lalandelle, seul représentant pour moi, comme je l'étois pour lui, du cercle entier de nos valeureux amis de Furnes. Lalandelle avoit peine à me reconnoître. Enfin, si le retour de ma tranquillité avoit pu venir du dehors, c'eût été dans une famille dont j'avois fait connoissance à Southampton, que j'aurois retrouvé

la paix. Jamais, en aucun pays, il n'y eut homme qui inspirât plus de respect, plus d'affection que le docteur Mackie : c'étoit la vertu vivante ; aussi, comme il étoit aimé chez lui ! A son foyer, je rencontrois les soins de l'amitié, les attentions les plus délicates, les caresses ingénues des enfans, des enfans les plus aimables : les consolations sortoient pour moi du cœur et de l'esprit de madame Mackie, à qui j'avois confié mes peines.

Quittons pour le moment ce sujet dont nous reparlerons, et tâchons de nous reporter au mouvement du monde.

Avant d'entrer dans les détails que j'ai développés, j'avois laissé, à la fin de 1793, les armées françaises fières de la gloire que donne la victoire. Le duc d'York et le prince de Cobourg redoublèrent vainement d'efforts à l'entrée de la campagne de 1794 ; ils s'emparèrent d'abord du Quesnoy et de Landrecies : la route de Paris leur étoit ouverte une seconde fois ; une seconde fois ils

s'en détournèrent, et laissèrent au Comité de salut public le temps d'armer et de pousser sur eux toute la population. Pendant plusieurs mois, les courriers du duc ne cessoient d'annoncer des avantages, mais, peu de jours après, l'affaire vantée comme un succès, on avoit une nouvelle armée devant soi. Enfin la victoire parut se plaire à la cause qu'elle avoit embrassée : la ligne anglaise fut forcée près de Courtrai, la ligne autrichienne à Fleurus, et les Pays-Bas se trouvèrent de nouveau envahis. Landrecies, le Quesnoy, Valenciennes et Condé retombèrent, comme des châteaux de cartes, au pouvoir des Français : le climat même se mit à leur service : Pichegru conquit la Hollande, en courant sur les bras de mer glacés, sans rencontrer d'opposition de la part des habitans ; et l'on eut le spectacle que l'on auroit pu croire impossible, d'une escadre de vaisseaux de guerre amarinée par des troupes de cavalerie légère. Le roi de Prusse voyant les armées

françaises près des frontières de la Westphalie, se décida à la paix. (5 avril 1795.)

Du côté de l'Espagne, Don Ricardos étoit mort de maladie. Le duc de la Union, qui l'avoit remplacé, fut tué dans la sanglante bataille de Figuières, qui coûta également la vie au général républicain Dugommier, écrasé par un obus, au moment où la victoire se déclaroit pour lui. Le succès le plus éclatant demeura au général Pérignon ; et les places frontières lui ayant ouvert leurs portes, dans la terreur panique qui frappa les garnisons, le roi d'Espagne, tremblant sur son trône, suivit l'exemple du Roi de Prusse. On accorda au roi Charles, avec la paix, quelques avantages, mais à condition qu'il uniroit ses forces à celles de la république contre la Grande-Bretagne. (22 juillet 1795.) Ce fut à peu près dans ces temps que Bonaparte se levant en Italie, commença la carrière qui a jeté dans l'ombre tous les hauts faits militaires de l'histoire moderne.

Devenu entreprenant par d'aussi imposans résultats, le gouvernement Français résolut de détacher le Portugal de son alliance avec l'Angleterre : il fit agir à cet effet le cabinet Espagnol ; les menaces succédèrent aux tentatives infructueuses, et le prince du Brésil réclama du gouvernement Britannique les troupes auxiliaires que les traités lui garantissoient. Loyal-Émigrant, les régimens de Castries et de Mortemart, le corps d'artillerie de Rotalier, celui du génie, furent compris dans les forces que l'Angleterre destinoit à remplir cet engagement. Il s'étoit fait une promotion où j'avois été nommé capitaine. Une flotte nous eut bientôt transportés à l'entrée du Tage, et nous jetâmes l'ancre dans ce beau fleuve d'où sortirent Vasco de Gama et Albuquerque, pour frayer aux Européens la route des découvertes, et donner le premier mouvement au commerce général du monde. Ces glorieux souvenirs, le lit majestueux du fleuve, l'amphithéâtre étendu

et entrecoupé de collines, qui embellit le site de la ville, l'idée du tremblement de terre qui l'a renversée, firent sur nos ames, aux approches de Lisbonne, une impression solennelle. Notre armée y débarqua, sans qu'il fût pour elle question de combats; les corps furent distribués dans des casernes commodes et spacieuses, et coopérant par notre seule présence à la sûreté du pays, nous n'eûmes à nous occuper qu'à le visiter, à observer les mœurs des habitans, et à remplir, chacun suivant nos goûts, les différentes heures de nos journées.

Je me revoyois avec le régiment Loyal-Emigrant : mais, des soixante-neuf personnes qui formoient en Belgique la compagnie de chasseurs, trois seulement s'y trouvoient encore, Lalandelle et Favas, officiers, et Dumesnil-Adelet, sergent. Vingt-cinq étoient dispersés; la maladie en avoit dévoré trois, et la guerre, les vingt-sept autres. Ces jeunes gens si bons et si braves,

une heure cruelle les avoit enlevés, un peu de terre les couvre. Avec Lalandelle vivoit, pour ainsi dire du même souffle, le chevalier de Valon d'Ambrugeac, comme lui, lieutenant de chasseurs, venu au régiment depuis sa formation, et sur qui mon jeune ami avoit reporté les sentimens dont les objets avoient disparu. J'embrassai Valon de la même amitié que Lalandelle. Mais afin qu'il ne nous manquât aucune espèce de douleur, ne l'avons-nous pas vu tomber aussi sous le ciel de Lisbonne ; lui, si digne d'immortaliser un autre dixième régiment de ligne ! (Il étoit frère de l'ancien colonel de ce régiment.) Et nous l'avons vu tomber sous les coups les plus affreux, frappé en duel par un homme malheureux. Le dernier éclair de la vie a fui de sa paupière glacée, dans les bras mêmes de Lalandelle.

Lavaur nous étoit revenu, Lavaur que nous avions laissé à Furnes, portant, avec cinq autres grenadiers, son camarade Bigno-

pré, mortellement blessé. Lavaur étoit blond et très-grand, comme un naturel de l'antique Germanie : les Hessois renfermés avec lui le couvrirent d'un de leurs équipemens, et il passa pour un d'eux : il resta deux ans prisonnier en France sans être trahi, fut échangé à la paix prussienne, et rejoignit, en qualité d'officier, le régiment Loyal-Emigrant, au moment du départ pour le Portugal : ses belles manières lui avoient valu dans ce pays l'honneur d'être le chevalier de mademoiselle Pinto, la fille si spirituelle du ministre en pouvoir.

Un pas en arrière en faveur de Lavaur, m'entraîne à une digression, et la sympathie que j'ai toujours éprouvée, comme un enfant de la France (titre que je n'ai jamais oublié), pour toutes les gloires que les Français ont recueillies dans tous les camps, me permet d'espérer que ceux qui me liront sentiront battre leur cœur au récit d'une action loyalement suscitée par le noble vieillard Ha-

novrien à qui appartenoit le commandement. En mai 1794, Pichegru et Jourdan exécutoient les manœuvres qui se terminèrent par la bataille de Fleurus : la petite ville de Menin avoit été fortifiée, comme un des boulevarts de la Flandre occidentale, et le duc d'York en avoit confié la défense au général Hammerstein, avec douze cents Hanovriens et les quatre compagnies de Loyal-Emigrant que nous avons vues à Furnes. Lorsque Clairfayt eut foibli près de Courtrai, Menin fut enveloppé par les troupes républicaines, et la place étant réduite à l'extrémité, une capitulation dut être proposée. Il y étoit naturellement question d'émigrés, et la présence de Saint-Just à l'armée, la toute-puissance de Robespierre, alors à son zénith, ne permettoient aux généraux Français aucune concession. Hammerstein, vieux militaire à cheveux blancs, sans peur et sans reproche, ordonna au major émigré de Bonnevin de se préparer à conduire la tête de la

sortie générale pendant l'obscurité de la nuit. Le secret fut gardé : à minuit les troupes étoient prêtes ; on se mit en marche en silence. Les premiers postes français furent surpris, et l'on avança avec courage : le bruit des bataillons qui cherchoient à se former dans les ténèbres, servoit de direction au major Bonnevin : il est au milieu des ennemis ; la nécessité du salut a doublé les forces, les volontaires frappent avant d'avoir été vus. D'Espagne est encore là, devant moi, m'exprimant l'horreur d'un tel moment. La ligne républicaine fut culbutée, Hammerstein suivit la route sans perdre de temps ; les postes ennemis étoient entraînés par les fuyards. Enfin, à la pointe du jour, on arriva à un canal dont le passage étoit défendu par un petit corps de troupes : c'étoit là le point difficile ; c'est là que Bonnevin et beaucoup de volontaires succombèrent : mais le poste républicain fut vaincu, et Hammerstein et sa garnison se trouvèrent

libres et sauvés, ramenant leurs pièces de campagne, trois canons ennemis, un général et nombre de prisonniers.

Avant de reprendre mon récit, tandis que je suis encore avec vous, chers amis, au milieu desquels je vivois à Lisbonne, je m'arrêterai une dernière fois pour finir de vous offrir une guirlande, et que ne puis-je la tresser d'immortelles ! A vous Lenequesaing, Suasse, Fulaines, du génie ; à vous La Tullaye, Labothelière, Maigret, Gaudrion, d'Aimerique, de Rotalier ; à vous, excellens frères Desmazis, modèles d'union et de sagesse, les meilleurs camarades qui aient jamais existé; à toi Duvaiseau, qui fus, comme les Desmazis, camarade de l'empereur Napoléon, à toi, qui, comme un Ange, ne penses qu'à Dieu, toi qui, des dangers de l'armée de Condé, accourus à Quiberon, qui dédaignas le pain de Portugal, pour rechercher les travaux de l'infortune près de Frotté et de Bourmont, et qui passas si sage-

ment tes derniers jours dans la retraite, lorsqu'il n'y avoit plus que des honneurs autour du trône.

A vous, comte de Chastenet-Puységur, qui m'aviez accordé un attachement fraternel, partagé par la compagne de votre vie, par votre frère, si parfaitement votre frère, le comte Maxime, et par la comtesse Adélaïde de Forget qui n'avoit plus d'autre foyer que le vôtre; à vous qu'une mort prématurée a ravi, qu'un esprit juste, un cœur droit et une profonde instruction avoient si solidement établi dans la seconde ignorance de Socrate et de Pascal. Les momens heureux dont votre amitié m'a fait jouir se sont écoulés dans une délicieuse paix au milieu de la perturbation de l'Europe; peu de paroles les expriment ici, mais le sentiment en est puisé dans votre ame et doit être précieux comme elle!

A vous enfin, vénérable abbesse de Wimpfen (nom de famille) et vous sa nièce vive

et gentille, Henriette de Dieffenthaler, aujourd'hui baronne de Vogelsang, dont le père, lieutenant-colonel du régiment de Roll, avoit péri dans un naufrage, et qui suiviez la fortune d'un régiment comme la jeune fille, votre amie, que l'on verra paroître dans ce récit. Ma guirlande est tressée, offerte par la plus sincère affection, et de même que la bergère qui n'a pu faire entrer dans celle dont elle pare son autel toutes les fleurs qui sourient à ses yeux, de même je n'ai pu y placer tous les noms chers à mon cœur.

Il est bien temps, je crois, de revenir à Lisbonne. Cette ville célèbre, à notre arrivée, n'offroit presque plus de traces du tremblement de terre qui l'a bouleversée. Une nouvelle ville s'est élevée sur les ruines de l'ancienne; on y voit de très-belles églises, ses principales rues sont magnifiques, mais la propreté n'en est rien moins que remarquable. De notre temps l'usage des ré-

verbères n'avoit pas été encore introduit, et la police de nuit étoit faite par des chiens nombreux, n'appartenant à personne, affectés à chaque quartier et ne passant pas de l'un dans l'autre, et qui poursuivoient en aboyant tout étranger circulant dans les ténèbres. Les habitans du pays étoient alors peu accessibles aux étrangers, et presque isolés eux-mêmes les uns des autres ; chaque famille y vivoit à part, à la manière des Maures, qui ont été long-temps maîtres du pays. Les nobles et les riches y avoient une nombreuse domesticité de l'un et de l'autre sexe, et c'est au milieu d'elle qu'ils végétoient sans émulation, sans lecture ; ils perdoient ainsi ce que la nature et le climat ont fait en leur faveur, car on ne rencontre nulle part d'enfans à physionomie plus vive et plus spirituelle. Mais la jeunesse n'a pas plutôt éveillé leurs sens sous le beau ciel qui les couvre, qu'ils s'abandonnent à leurs jouissances, et laissent les facultés de l'esprit

s'engourdir. Il y avoit sans doute nombre d'exceptions, je l'ai moi-même reconnu, et les Portugais ont montré dans les siècles passés de quelle énergie ils étoient susceptibles : Le comte Henri de Bourgogne, fondateur de la monarchie, eut plusieurs grands hommes parmi ses successeurs; le bâtard Jean, grand maître d'Avis, qui mérita de régner, fut un héros, et sa postérité lui ressembla; l'amour du Prince, sentiment qui lie entr'eux les sujets du Portugal, s'éleva sous ces grands rois jusqu'à l'héroïsme; et dans le cours d'un siècle, l'empire de ce peuple peu nombreux, s'étendit du cap Espichel aux mers du Japon. Nulle part l'histoire moderne n'offre alors d'aussi énergiques caractères que ceux des chefs portugais. Qui peut-on mettre au-dessus de Vasco de Gama, d'Albuquerque et de Jean de Castro? Camoëns, Barros et Freire de Andrada étoient aussi les meilleurs écrivains de l'Europe; mais l'héroïsme porté à l'excès

par le roi dom Sébastien a fini par causer la chute du peuple qu'il avoit élevé si haut : soumis pour ainsi-dire à l'esclavage pendant soixante ans sous la domination espagnole depuis la fin tragique de ce prince, gouverné ensuite par la foible famille de Bragance après la plus honorable révolution, espèce de résurrection momentanée de son ancien esprit, le Portugal, dont la population s'est fondue dans l'immense territoire du Brésil ne nous offroit plus que des souvenirs.

Un aqueduc, ouvrage digne des anciens Romains, porte à Lisbonne en abondance une eau salubre et limpide. Elle s'élance au-dessus de plusieurs vallées, à l'aide des arches qui le supportent : une de ces arches s'élève à deux cent vingt pieds. Mais ce que j'ai trouvé de plus remarquable dans les environs, c'est la féerie de Cintra. Vers l'extrémité occidentale de l'Europe, et d'un cap connu des navigateurs sous le nom de cap

da Roca, s'étendent, à plusieurs lieues dans les terres, des rochers entassés en hautes montagnes, où il semble que le Créateur ait laissé la terre imparfaite. Tout à coup, sur la pente nord de ces montagnes, au sommet de mamelons fertiles, au sein de ravines adoucies, parmi les sources, les orangers et les arbres de toute espèce, dans un air pur et embaumé, on voit surgir les habitations de Cintra, avec un palais royal à leur centre. L'œil découvre en même temps sur deux pitons escarpés, les ruines d'un fort qui fut le dernier refuge des Maures en ce pays. La curiosité donne des ailes pour y parvenir, et l'on trouve l'intervalle, qui sépare les deux sommets, enfermé dans une enceinte qui subsiste encore presque en entier.

Là, sont des restes de bâtimens et une vaste citerne remplie de l'eau la plus limpide, et qui n'auroit presque pas besoin de réparation : là, le vent siffle et agite la tige de la fleur sauvage : rarement quelques brebis sé-

parées du troupeau, plus rarement encore un voyageur, troublent la solitude de ces lieux, qui retracent le règne des Arabes conquérans de l'Espagne, quand leur race entière alloit disparoître. « Les villes meurent, les » royaumes meurent, le sable et l'herbe en » couvrent les pompes et les fastes. »

De l'un des tombeaux de l'empire d'Abdalrahman, passons à celui de Jean de Castro, l'un des premiers vice-rois de l'Inde. Quel sentiment on éprouve à s'égarer dans les jardins dont il a lui-même planté les arbres! Ces pins magnifiques semblent participer de la grandeur de l'homme qui les a soignés : ils élèvent aux nues leurs cimes majestueuses. Arbres plantés par dom Juan, vous passerez comme lui, quoique plus lentement. N'en vois-je point que la hache a frappés? Qui que vous soyez qui possédez ce jardin, vous devriez laisser au temps seul la tâche de les détruire : jusque là leur ombre rappelle à vos compatriotes les grands

hommes que le Portugal a produits. Le laurier se plaît dans ce lieu qui réunit les beautés d'une forêt sauvage aux perspectives que l'art a ménagées: mais nous arrivons au tombeau du héros. Situé sur une élévation, le coup d'œil en est étendu, magnifique, et se perd dans l'Océan : en portant de là sa pensée sur la mort, on la voit dominer toutes les richesses de la nature. D'ailleurs la tombe de dom Juan n'a d'autres ornemens qu'une chapelle qu'il avoit dédiée à la sainte Vierge au retour d'un de ses voyages, un liége dont la tête couronnée porte l'empreinte de la plus grande vieillesse, quelques rochers bizarres du pays, et un banc taillé dans la pierre, où la réflexion vous attache.

Plus loin que l'antique demeure du célèbre vice-roi de l'Inde, se trouve un monastère où résident quelques Religieux dont les cellules sont des cavernes rendues habitables par beaucoup de soins. On y a sans doute renoncé aux vanités du monde, et la

prière doit être l'habitude de ces solitaires. Le reste des habitations de Cintra n'a de remarquable que l'abondance et la limpidité des eaux, la diversité du feuillage et des fleurs, et celle des vues lointaines. On y rencontre à l'ombre, d'espace en espace, des jeunes filles, une jeune et jolie femme aux yeux noirs et pleins de vivacité, avec ses enfans autour d'elle. En ces lieux, celui qui trace ce témoignage jetoit alors un regard, laissoit échapper un soupir, et sentoit chanceler ses pas, non sans souhaiter au groupe dont il s'éloignoit, la vertu et le bonheur, car son cœur, vivement blessé par de grandes infortunes, avoit un instant trouvé des charmes à la vie, sous le tableau qu'il venoit d'entrevoir, et, aux jours où il parcouroit ce site favorisé du ciel, le fantôme de félicité que ce monde peut donner avoit fui devant lui, après l'avoir presque enivré.

En entrant dans la petite ville, il est naturel d'aller au palais, édifice antique où

les princes actuels ne résident jamais. Il renferme une chambre qui servit de prison, pendant de longues années, au malheureux Alphonse VI, fils du fortuné duc de Bragance, qu'une révolution fit roi de Portugal. Cette chambre ne reçoit le jour que d'une fenêtre placée dans un de ses angles : et le long du mur le plus éloigné de la lumière, le pavé est profondément usé par les pas multipliés de ce prince, qui fut taxé d'impuissance et d'imbécillité, et dont le frère s'appropria l'épouse et la couronne. Que les trônes ont vu de douleurs !

. . . .

C'étoit sir Charles Stuart, très-noble Écossais, frère de lord Bute, qui commandoit à Lisbonne l'armée auxiliaire : digne de son nom par la distinction de sa personne et de ses manières, sir Charles donna le plus grand soin à son armée ; il lui procura une ration abondante pour une retenue modique, et il réussit à établir la plus

exacte discipline : mais, vivant en famille au milieu de son état-major, il n'y invitoit que rarement les émigrés. Ses compatriotes l'imitèrent, et les officiers Anglais et Français vécurent séparés ; ce qui n'est que trop naturel. Humeurs, goûts, esprit et coutumes, tout entr'eux est d'un si grand contraste ! Les uns et les autres sont instruits, polis par l'éducation, mais d'une politesse opposée. Le Français est tout empressement, prévenances ; l'Anglais se glorifie de sa retenue, de son peu de démonstrations : le premier, vif, et gai par nature, se plaît à rire au milieu des sujets les plus graves ; le second, flegmatique et porté à la mélancolie, mêle la réflexion aux occupations les plus légères : rien ne plaît tant à l'un que le changement, il lui faut une variété continuelle ; c'est un tourment pour l'autre que de voir rompre l'uniformité de sa vie : à la ville, à la campagne, partout il porte les mêmes usages. Le sujet de la Grande-Bretagne, fier de la

monde, j'y voyois des objets que je croyois susceptibles de donner des satisfactions pures : j'étois destiné à laisser une postérité sur la terre, et l'instinct de cette destination entretenoit dans mon ame l'idée d'un bonheur possible avec une femme qui réunît les qualités du cœur aux formes auxquelles notre nature est sensible. Ce côté foible de mon être m'avoit exposé à une vive épreuve, et, comme je l'ai fait entrevoir, j'avois perdu, dans les douceurs de l'hospitalité, cette paix qui ne m'avoit pas abandonné dans les rigueurs de la guerre. A Carisbrook, je voyois souvent une jeune et jolie femme, dont les deux enfans en bas âge se plaisoient à jouer sur mes genoux : mon cœur s'étoit amolli à l'idée du bonheur du père de ces enfans. A Stoneham, je rencontrai parmi les amis des sœurs de John Beadon, la plus séduisante des mortelles. Sa demeure étoit située à un mille du presbytère, sur une pelouse couverte de gazon où de beaux arbres je-

toient çà et là leur ombrage : un ruisseau serpentoit autour de ce site charmant. Souvent le père de Marie m'invitoit, et elle me prioit de lui parler des vertus de Louis XVI et de sa famille, de sès malheurs, des vertus et des malheurs de mes parens. Elle me demandoit comment j'avois fait pour mériter l'attention de mes augustes maîtres, comment j'avois plusieurs fois échappé à la plus cruelle des morts; elle me demandoit déjà l'histoire que je viens d'écrire. Son œil se remplissoit de terreur, lorsque j'exprimois mes dangers, une larme y brilloit lorsque je peignois mes joies.

Marie étoit la rose en bouton, mais en bouton qui s'ouvre; sa taille avoit ce léger embonpoint qui donne la grâce, et les délices de la nature sembloient jouer autour de sa ceinture : l'azur de ses yeux étoit un peu plus foncé que celui du ciel, et dans leur beauté on découvroit le germe des profondes pensées : sa bouche aux lèvres de

corail respiroit un souffle d'amour; et ses cheveux d'un brun-clair laissoient apercevoir le reflet que l'on admire au printemps sur la feuille nouvelle, lorsque le soleil dore sa surface, en s'élevant sur l'horizon. Les filles du patriarche, le patriarche lui-même me parloient de l'intérêt que j'avois inspiré à la jolie voisine. Je répondois que je n'étois plus assez jeune, j'indiquois d'un geste ma surdité, qui n'étoit pas ce qu'elle est devenue : (on sait que cette infirmité augmente progressivement) : j'objectois l'absence de toute fortune, ma situation d'étranger. Ces paroles étoient redites, et Marie se plut à faire renaître en moi l'espérance. Quel cœur eût échappé ?

Dirai-je comment, bouillant du désir de me livrer, et cherchant d'un autre côté à résister, un jour que je me promenois rêveur dans le salon, où Harriet Beadon touchoit du piano, Marie s'avança vivement à ma rencontre, et m'arrêta en me

disant : « Ecoutez quatre vers d'un de vos poètes ; vous leur donnerez le sens que vous voudrez :

Il est des nœuds secrets, il est des sympathies,
Dont par un doux accord les ames assorties
S'unissent l'une à l'autre et se laissent toucher
Par ce je ne sais quoi qu'on ne peut expliquer.

Après une pause de silence, sans perdre de vue la jeune fille, je répondis :

L'Amour est un enfant, mon maître,
Il l'est aussi du berger et du roi ;
Il est fait comme vous, il pense comme moi,
Mais il est plus hardi, peut-être.

(Bernis.)

« A merveille, repartit-elle avec un bond de satisfaction. » L'idole m'étoit offerte : je la plaçai dans mon cœur ; ce fut une infidélité : il n'y eut plus qu'un sentiment pour moi dans le monde. Mais la fausse joie qui m'enivra fut de courte durée, et je ne tardai pas à éprouver la vérité de ces paroles d'un saint Père : « Malheur à l'ame audacieuse qui, en s'éloi-

« gnant de vous, ô mon Dieu, espère trou-
» ver quelque chose de meilleur. » J'ai connu toute ma misère, toute ma pauvreté personnelle. Vingt ans s'étoient écoulés, et j'ai revu Marie, toujours intéressante à mon cœur, quoique devenue étrangère à ma destinée. Elle étoit mariée sans enfans; aujourd'hui elle n'est plus.

Vous allez découvrir avec quelle bonté celui qui a doué la cicogne de l'instinct par lequel elle est dirigée vers un abri favorable, prenant pitié de ma folle douleur, m'a conduit sur les traces de la compagne nécessaire au repos de ma vie. Je trouvai dans le régiment de Rotalier, chez le lieutenant Montillet, qui étoit marié, une jeune Française de quinze ans que tous les officiers chérissoient comme une sœur, et je partageai ce sentiment. Elle avoit le regard désigné par Lavater, « regard naturellement
« ouvert, sans qu'il soit besoin de le forcer
» ou de le gêner; regard assuré qui jamais

» ne se détourne ou ne s'égare. » Comme elle vivoit chez madame Montillet, sur des appointemens de lieutenant, je disois quelquefois : « Un de nous ne sera-t-il pas as-» sez courageux pour compléter son propre » bonheur, en assurant le sort de cette ai-» mable jeune fille ! » Je la vis gagner seize ans dans sa sagesse, dans sa douceur et dans son innocence : une circonstance s'offrit, et je me décidai à faire ce que je désirois qu'on fît pour elle. J'épousai Ursule Amiel, celle qui m'a rendu père d'une famille nombreuse, qui a versé le bonheur sur toutes mes journées, qui a calmé l'impétuosité de mon caractère ; et je n'ai pas connu un seul instant où j'aie pu regretter d'avoir suivi l'impulsion qui semble m'avoir été donnée par une main invisible. « Celle que je te » donne te plaira, sois-en sûr : c'est l'aide » qui te convient, l'autre moitié de toi-» même, ton désir exactement et d'après le » vœu de ton cœur. »

Quelque temps après notre mariage, M. de Boishamon, qui commandoit en Angleterre le dépôt du régiment de Rotalier, donna sa démission de cet emploi, et le colonel eut la bonté de m'y nommer. Semblable alors à l'oiseau du ciel, qui, s'étant choisi une compagne, se sépare de la troupe au milieu de laquelle on le voyoit fendre l'air, et se retire avec elle dans une solitude éloignée, pour s'y livrer aux mêmes soins, aux mêmes goûts et à la tendresse, je traversai les mers accompagné de ma femme, pour me rendre à l'île de Wight, où étoit le dépôt du régiment. Le général Frazer, qui avoit remplacé sir Charles Stuart dans le commandement de l'armée, me fit alors l'honneur de mettre sous mes ordres les trois compagnies de chasseurs-nobles des régimens de Loyal-Émigrant, Castries et Mortemart, qui repassoient en Angleterre. Là ma femme fut accueillie par mes amis : mon excellent cousin Bernard Cazotte se mit à la chérir de

tout son cœur, et les siècles de l'exil lui devinrent moins pesans. Cette mère tendre a nourri quatre de nos enfans, consolé ma pauvreté, relevé mon courage, et Dieu, qui bénit les intentions pures, a daigné accorder à nos Prières le bien-être dont nous jouissons aujourd'hui.

Mais il ne peut pas y avoir, pour les passagers de cette terre, de longues séries de jours, sans que la coupe d'amertume approche de leurs lèvres, et je touche à une des cruelles pertes de ma vie, à la perte de ma sœur : plus jeune que moi de plusieurs années, je croyois qu'elle me fermeroit les yeux, et elle a été enlevée dans sa jeunesse. Le chevalier Robinet de Plas, officier du régiment de Poitou, l'avoit demandée en mariage, en 1791 : l'émigration devoit tout suspendre. De Plas rentra en France en 1800, il retrouva ma sœur : ils s'épousèrent, et Élisabeth porta bientôt dans son sein le fruit de cette union : « Que j'aurai de bon-

« heur, m'écrivoit-elle, à nourrir moi-même « un être à qui j'aurai donné la vie ! » Elle ne devoit pas jouir de ce bonheur. Au moment de la délivrance, après quatre jours de douleurs, les médecins jugèrent une cruelle opération indispensable; et comme on hésitoit à le lui annoncer : « Croyez-vous que j'aie » peur, dit mon héroïque sœur, aussi prête » à se sacrifier à son enfant qu'à son père : » faites ce que vous voudrez, mais sauvez » mon enfant ! » Sa fermeté fut d'accord avec ces paroles : l'enfant ne vécut que peu de minutes, et, vingt-huit heures après, Élisabeth étoit retournée dans le sein de Dieu. Elle m'adressa, de sa propre main, une lettre dont elle avoit aussi écrit l'adresse : le cachet étoit en noir. Voici ce que je lus : « Je t'écris, mon cher frère, je vous écris, » ma chère sœur, au commencement des » douleurs avant-coureurs de ma délivrance. » Maman se charge de vous mander le ré- » sultat, j'espère qu'il sera heureux. Je

» vous embrasse l'un et l'autre, en vous sou-
» haitant bonheur et prospérité. » Et plus bas étoit écrit de la main de ma mère : « Voilà » les derniers mots que tu recevras de cet » objet angélique !.... »

Entraîné par le cours de ma destinée loin du théâtre des grands événemens qui bouleversoient les États, je les ai dû perdre de vue. Que de batailles et de destructions ! C'est le plus vaste champ qui puisse être offert à l'esprit d'un historien consciencieux et ami de la vérité : j'ai déjà dit que je n'avois pas eu le loisir ni l'audace de me livrer à une aussi difficile entreprise. D'ailleurs, prêt à monter les degrés de mon seizième lustre, je n'en ai plus aujourd'hui les forces, mais j'ai cru ne pas devoir fermer les yeux, sans produire ce simple *témoignage*, qui

jetera peut-être quelque lumière sur les faits que rapportera l'histoire. Je n'ai rien expliqué, rien discuté, *narravi*.

TABLE DES MATIÈRES.

FIN.